



Bulletin Officiel

N°7127 Mercredi 05 juin 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CARTHAGE CEMENT 3

ASSEMBLEES GENERALES ELECTIVES

ENNAKL AUTOMOBILES 4

SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SOTETEL- 5

PAIEMENT DE DIVIDENDES

ASSURANCES MAGHREBIA 6

ASSURANCES MAGHREBIA VIE 7

LISTES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SICAV BH CAPITALISATION 8

SICAV BH OBLIGATAIRE 9

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 10

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 30/04/2024)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

- CARTHAGE CEMENT
- LES CIMENTS DE BIZERTE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2024

- SICAV AVENIR
- TUNISIE SICAV

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CARTHAGE CEMENT

Siège Social : Bloc A Lot HSC1-4-3-les Jardins du lac-les berges du lac 2-1053 Tunis

Conformément à l'article 26 - 4^{ème} paragraphe des statuts, Messieurs les actionnaires de la société CARTHAGE CEMENT sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se **tiendra le 26 Juin 2024 à 10H00 à L'ESPACE GOLDEN BOWLING** Les Berges du LAC 1 (Avenue Principale entre MY WAY et L'IACE) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de la convocation de l'assemblée générale ordinaire ;
2. Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
3. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes, relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
4. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations prévues aux articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales ;
5. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales ;
6. Approbation du rapport d'activité au 31 décembre 2023 ;
7. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 ;
8. Affectation du résultat ;
9. Quitus aux administrateurs ;
10. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2023.
11. Fixation du montant de la rémunération des membres des Comités d'Audit, Stratégique, de Rémunération et juridique et au titre de l'exercice 2023 ;
12. Nomination d'un administrateur représentant de l'Etat pour les exercices 2024, 2025 et 2026 ;
13. Nomination d'un administrateur représentant des actionnaires minoritaires pour les exercices 2024, 2025 et 2026 ;
14. Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège Social : ZONE Industrielle La Charguia II BP 129 1080 Tunis

Messieurs les actionnaires de la société ENNAKL Automobiles sont invités à la deuxième Assemblée Générale Elective qui aura le **25 juin 2024 à 9 H** au Siège social : zone industrielle Charguia II-1080 cedex : BP 129 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Election d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires au conseil d'administration pour un mandat de trois ans (2024-2025-2026) qui expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026.

La liste des candidats retenus accompagnés des informations prévues à l'article 22 de la décision générale du Conseil du Marché Financier n°23 sont mises à la disposition des actionnaires minoritaires sur le site <https://www.ennakl.com/> et au siège de la société ENNAKL Automobiles.

N/B : Est considéré comme actionnaires minoritaires, tout actionnaire détenant individuellement au plus 0,5% du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus de 5% du capital.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications -SOTETEL-

Siège social : Rue des Entrepreneurs Z.I Charguia II, BP 640 -1080 Tunis

La Sotetel informe les actionnaires minoritaires au capital de la société que la tenue de l'Assemblée Générale Elective prévue le mardi 4 juin 2024 à 10 heures au siège de la société n'a pas eu lieu faute de quorum du 1/3 des actions détenues par les actionnaires minoritaires présents ou représentés, tel qu'exigé par l'article 24 de la décision générale du CMF n°23 du 10 mars 2020.

Sur ce, une 2^{ème} assemblée générale électorale est prévue pour **le jeudi 20 juin 2024 à 10h00** au siège de la société, et ce, à l'effet de délibérer sur le point unique de l'ordre du jour suivant :

- Election et désignation d'un représentant des actionnaires minoritaires¹ au poste d'administrateur au conseil d'administration pour les exercices 2024, 2025 et 2026 et qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2026.

La liste des candidats retenus accompagnée des informations prévues à l'article 22 de la Décision Générale du CMF n°23 du 10 mars 2020 sont mises à la disposition des actionnaires minoritaires au siège de la société.

Il est à signalé dans ce cadre qu'en application de l'article 24 sus-mentionné, la 2^{ème} assemblée appelée à élire le(s) candidat(s) sera tenue sans quorum exigé.

Cette convocation est personnelle et l'accès à la réunion se fera sur présentation d'une pièce d'identité pour les personnes physiques et d'un pouvoir de représentation dûment établi pour les personnes morales. La délégation de pouvoirs est permise par un acte dûment signé par le mandant.

2024 – AS – 0783

¹ On entend par actionnaires minoritaires au sens de la réglementation en vigueur, les personnes physiques détenant individuellement 0,5 % au plus du capital de la Sotetel et les institutionnels détenant chacun 5 % au plus du capital de la Sotetel.

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

ASSURANCES MAGHREBIA S.A
Siège social : 64, Rue de Palestine 1002 Tunis

Assurances Maghrebias informe ses honorables actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 Mai 2024, a décidé de distribuer, au titre de l'exercice 2023, un dividende de 3.100 Dinars par action. La date de détachement est fixée pour le 5 Juillet 2024.

()Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2024 – AS – 0784

AVIS DES SOCIÉTÉS

COMMUNIQUE DE PRESSE

ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A

Siège social : 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite –1002 TUNIS

Assurances Maghrebria Vie informe ses honorables actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 Mai 2024, a décidé de distribuer, au titre de l'exercice 2023, un dividende de 0.321 Dinars par action. La date de détachement est fixée pour le 5 Juillet 2024.

()Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2024 – AS – 0785

AVIS DES SOCIÉTÉS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SICAV BH CAPITALISATION

Société d'Investissement à Capital Variable
 Agrément du Ministre des Finances du 12 février 1994
Siège social : Immeuble Assurances SALIM- lotissement AFH/BC5
 Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis

Administrateur	Activité exercée	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Mourad DHOUB	Directeur du pôle risque à BH BANK	Néant
BH BANK	Banque	Administrateur de SICAV BH OBLIGATAIRE, POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, BH SICAF, BH ASSURANCE, la Société de Technologie d'Impression et d'Edition de Chéquiers (STIMEC), BH IMMO, BH LEASING et BH Recouvrement
BH ASSURANCE	Assurance	Administrateur de SICAV BH OBLIGATAIRE, BH EQUITY, la BH IMMO, BH LEASING, et la BH Recouvrement
BH SICAF	Société d'investissement	Administrateur de SICAV BH OBLIGATAIRE, BH INVEST, BH IMMO et BH ASSURANCE
M. Radhouane ZOUARI	Administrateur en tant que Personne physique	Administrateur de BH ASSURANCE

2024 – AS – 0786

AVIS DES SOCIÉTÉS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SICAV BH OBLIGATAIRE

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 14 avril 1997
Siège social : Immeuble Assurances SALIM- lotissement AFH/BC5
Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis

Administrateur	Activité exercée	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Mohamed MABROUK	Directeur du pôle commercial à BH BANK	Administrateur BH EQUITY
BH BANK	Banque	Administrateur de SICAV BH CAPITALISATION, POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, BH SICAF, BH ASSURANCE, la BH PRINT, BH IMMO, BH LEASING et la BH Recouvrement
BH ASSURANCE	Assurance	Administrateur de SICAV BH CAPITALISATION, BH EQUITY, la BH IMMO, BH LEASING, et la BH PRINT
BH SICAF	Société d'investissement	Administrateur de BH ASSURANCE, BH INVEST, BH IMMO
BH EQUITY	Société d'investissement	Administrateur de BH ASSURANCE, BH INVEST
BH LEASING	Leasing	Administrateur de BH ASSURANCE

2024 – AS – 0787

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION							
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92		116,483	119,564	119,584
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07		161,974	166,714	166,744
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		133,909	137,555	137,580
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		145,572	149,724	149,751
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		139,251	142,746	142,771
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		142,304	146,802	146,831
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		133,870	136,500	136,521
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		53,810	55,328	55,338
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		39,375	40,599	40,607
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		134,030	138,100	138,127
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00		117,462	120,996	121,020
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRES SICAV	UIB FINANCE	07/10/98		117,320	120,718	120,740
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		20,764	21,340	21,344
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		142,874	147,388	147,419
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08		En liquidation	En liquidation	En liquidation
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		139,085	142,381	142,400
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		13,339	13,609	13,611
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		199,359	205,120	205,158
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		13,198	13,386	13,387
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		112,861	115,961	115,982
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21		116,840	120,484	120,507
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07		16,275	16,758	16,761
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23		102,479	106,064	106,087
24	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24		-	100,828	100,852
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
25	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		2,191	2,252	2,255
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION							
26	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93		71,403	72,796	72,804
27	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94		151,452	151,479	151,266
28	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01		110,803	111,273	111,091
29	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		124,282	127,455	127,476
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
30	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		156,441	162,091	161,892
31	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		590,491	606,195	605,773
32	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		144,009	140,558	140,707
33	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		200,676	201,234	201,155
34	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10		104,179	107,142	106,683
35	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11		147,938	148,984	148,702
36	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		172,750	182,512	182,306
37	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		157,666	167,290	167,096
38	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07		25,461	26,160	26,075
39	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16		105,718	105,557	105,635
40	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,089	1,122	1,121
41	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,077	1,134	1,132
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
42	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2 523,691	2 590,188	2 602,904
43	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		237,303	245,091	242,488
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		3,183	3,299	3,349
45	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,838	2,941	2,976
46	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		52,948	47,839	47,477
47	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,443	1,468	1,469
48	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,240	1,279	1,274
49	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,245	1,294	1,289
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		15,405	16,938	16,913
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17		11,679	11,820	11,988
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		15,208	16,559	16,603
53	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23		5 143,999	5 235,683	5 267,171
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION							
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		94,943	98,207	98,051
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,247	1,279	1,273

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	112,492	110,633	110,651	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	101,715	98,715	98,730	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	108,976	105,563	105,582	
59 ATTUJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTUJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	106,522	103,452	103,468	
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	28/05/24	7,087	107,814	103,958	103,977	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	111,530	109,080	109,096	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITALAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,204	104,538	104,557	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	101,716	101,734	
64 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	108,991	106,044	106,057	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	109,856	106,040	106,061	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	107,593	104,499	104,512	
67 SICAV RENDMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	104,094	104,113	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,088	102,659	102,679	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/24	3,542	108,299	106,834	106,849	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	105,957	102,588	102,604	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	102,982	100,492	100,502	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	107,032	107,048	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	102,207	102,225	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,302	111,872	111,890	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,664	103,778	103,798	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	111,628	109,028	109,045	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	103,743	103,767	
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 044,225	1 044,400	
79 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 286,218	10 288,621	
80 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	100,833	100,857	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
81 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,235	114,517	106,997	
82 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	103,039	103,192	
SICAV MIXTES								
83 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	62,861	59,648	59,700	
84 SICAV BNA	BNA CAPITALAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	111,593	114,682	114,515	
85 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,940	17,554	17,522	
86 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	335,438	335,330	
87 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 325,317	2 324,861	
88 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	70,568	67,694	67,764	
89 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	56,146	54,177	54,235	
90 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	107,862	107,862	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
91 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,437	10,862	10,893	
92 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	16,704	16,404	16,349	
93 ATTUJARI FCP CEA	ATTUJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	17,930	17,713	17,613	
94 ATTUJARI FCP DYNAMIQUE	ATTUJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	15,723	15,444	15,380	
95 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	105,039	101,419	101,347	
96 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	88,057	87,791	
97 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	94,735	92,144	92,028	
98 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	108,808	108,716	
99 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	30/05/24	4,273	100,033	98,682	98,540	
100 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	11,001	11,189	11,151	
101 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	98,005	97,616	
102 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	76,945	76,705	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	95,298	95,186	
104 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	124,098	128,043	126,144	
105 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	157,558	158,177	
106 FCP OPTIMA	BNA CAPITALAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	156,449	162,696	157,317	
107 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	196,794	207,167	205,881	
108 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	186,237	192,960	192,224	
109 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	181,047	188,164	188,888	
110 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	25,149	27,091	26,965	
111 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/03/10	12/03/24	872,459	10 866,132	10 893,839	10 953,013	
112 FCP VIVRE NOUVELLES INTRODUTES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	142,685	140,833	
113 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	97,599	99,988	99,815	
114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	4 862,714	4 960,059	
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	10,771	10,850	
116 FCP SECURITE	BNA CAPITALAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	173,918	178,499	170,641	
117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	11 277,405	11 385,974	
118 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	10 487,634	10 523,173	10 497,975	
119 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 415,696	10 442,700	
120 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	10 684,663	10 734,789	
121 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 437,635	10 464,040	
122 FCP PROSPER + CEA	BTIC CONSEIL	12/02/24	-	-	-	10,396	10,314	
123 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	-	100,072	100,956	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/13	31/05/24	5,196	126,098	122,257	122,225	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 033,783	1 043,583	1 046,937	
* OPCVM en liquidation anticipée								
** Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE								
*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT EPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023								
**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF								

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la société « SERVICOM », par l'insertion de la société « ENDA Tamweel » et par l'ouverture au public du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « FCPR PROGRESS FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
40. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
41.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
45. Société Immobilière et de Participations "SIMPAP"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
46. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
47. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
51. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
52.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
53.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
54. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
55. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
56.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
57. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
58. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
59. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
60.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
61. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 340 477
62.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
63. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
64. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
65. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

66. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
67. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
68. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
69.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
70. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
71. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
72. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
73. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
74. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
75. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
76. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
77. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
29. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
30.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
31. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
32.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
33. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
34.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
35. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
36. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
37. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
38. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
39. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
40.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
41.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
42.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
44. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
45. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
46. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
47. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
48.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
49. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
50.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
51. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
52. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
53.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
54. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
55. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
56. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
57.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
58. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
61.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170

62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
66.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
67.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
70.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
71.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
75. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
76. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
79.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
80. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
81.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
82.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
83.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
84.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
85.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
86.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
87.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
88.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
91.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
92.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
93.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
94.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
96.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
97. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
98.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200

99.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
100.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
101.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
104.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
105.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFUL, le Kram, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIERE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66-

					1080 Tunis cedex
53	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
74	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
77	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
78	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
79	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

80	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
86	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
94	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
96	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
98	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
99	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
109	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

111	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Dinars	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Euros	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

CARTHAGE CEMENT

Siège Social : Bloc A Lot HSC1-4-3-les Jardins du lac-les berges du lac 2-1053 Tunis

La SOCIETE CARTHAGE CEMENT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Ahmed SAHNOUN (Les commissaires aux comptes associés MTBF) et Mr Fayçal HAMROUNI.

BILAN
Arrête au 31 décembre
(Exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31-déc</u> <u>2023</u>	<u>31-déc</u> <u>2022</u>
ACTIFS			
<u>Actifs non courants</u>			
<i><u>Actifs immobilisés</u></i>			
Immobilisations incorporelles		5 116 004	5 026 869
Moins : amortissements		-3 555 315	-3 205 117
	1	<u>1 560 689</u>	<u>1 821 752</u>
Immobilisations corporelles		1 060 892 690	1 029 660 686
Moins : amortissements		-500 301 205	-451 862 250
	2	<u>560 591 485</u>	<u>577 798 436</u>
Immobilisations financières		56 176 352	9 739 958
Moins : provisions	3	-96 217	-96 217
		<u>56 080 135</u>	<u>9 643 741</u>
		<u>618 232 309</u>	<u>589 263 929</u>
<i><u>Total des actifs immobilisés</u></i>			
Autres actifs non courants	4	32 600	883 568
		<u>618 264 909</u>	<u>590 147 497</u>
<u>Total des actifs non courants</u>			
<u>Actifs courants</u>			
Stocks		141 229 264	129 675 035
Moins : Provisions		-951 101	-672 805
	5	<u>140 278 163</u>	<u>129 002 230</u>
Clients et comptes rattachés		35 318 794	54 570 645
Moins : Provisions		-6 770 163	-6 474 815
	6	<u>28 548 631</u>	<u>48 095 830</u>
Autres actifs courants	7	75 440 773	78 122 398
Liquidités et équivalents de liquidités	8	11 518 323	16 723 677
		<u>255 785 890</u>	<u>271 944 135</u>
<u>Total des actifs courants</u>			
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u><u>874 050 799</u></u>	<u><u>862 091 632</u></u>

BILAN
Arrête au 31 décembre
(Exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31-déc</u> 2023	<u>31-déc</u> 2022
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		343 624 940	343 624 940
Réserve légale		588 801	588 801
Autres capitaux propres		1 809 234	1 809 234
Prime d'émission		151 619 117	151 619 117
Résultats reportés		-8 735 500	-44 385 872
Amortissements différés		-285 768 020	-285 768 020
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		203 138 572	167 488 200
Résultat net de l'exercice		55 193 147	35 650 372
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	9	258 331 719	203 138 572
<u>Passifs</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts	10	263 425 651	300 617 003
Crédits bail	11	1 503 349	1 792 983
Comptes courants actionnaires	12	52 277 356	52 277 356
Autres passifs non courants	13	16 551 218	-
Provisions pour risques et charges	14	8 574 240	6 524 240
<u>Total des passifs non courants</u>		342 331 814	361 211 582
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	67 097 539	60 622 314
Autres passifs courants	16	103 894 500	141 429 506
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	102 395 227	95 689 658
<u>Total des passifs courants</u>		273 387 266	297 741 478
Total des passifs		615 719 080	658 953 060
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		874 050 799	862 091 632

ETAT DE RESULTAT
Relatif à l'exercice clos au 31 décembre
(Exprimé en dinar tunisien)

	<u>NOTE</u>	<u>31-déc</u> <u>2023</u>	<u>31-déc</u> <u>2022</u>
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus	18	431 588 146	366 979 942
Production immobilisée	19	10 667 436	15 192 527
Total produits d'exploitation		442 255 582	382 172 469
<u>Charges d'exploitation</u>			
Variation des stocks de produits finis et des encours		-5 618 366	-20 752 860
Achats d'approvisionnements consommés	20	217 565 998	210 740 180
Charges de personnel	21	41 941 993	35 871 331
Dotations aux amortissements et aux provisions	22	53 686 765	47 819 183
Autres charges d'exploitation	23	32 031 503	26 710 418
Total des charges d'exploitation		339 607 893	300 388 252
<u>Résultat d'exploitation</u>		102 647 689	81 784 217
Charges financières nettes	24	-45 591 647	-45 859 656
Produits des placements	25	20 090	78 353
Autres gains ordinaires	26	235 548	1 016 585
Autres pertes ordinaires	27	-1 108 076	-517 221
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		56 203 604	36 502 278
Impôt sur les sociétés		-1 010 457	-851 906
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		55 193 147	35 650 372

ETATS DE FLUX DE TRESORERIE
Relatif à l'exercice clos au 31 décembre
(Exprimé en dinar tunisien)

	31-déc	31-déc
	2023	2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	470 314 466	438 955 885
Sommes versées aux fournisseurs et aux personnel	-353 166 760	-325 666 979
Intérêts payés	-8 224 322	-6 835 711
Impôts et taxes payés	-28 647 353	-19 784 085
Autres flux	-2 928 824	-1 763 439
Encaissement des produits de placement	7 108	25 220
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	77 354 315	84 930 891
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-14 241 846	-20 031 289
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-14 241 846	-20 031 289
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements provenant des emprunts bancaires	1 450 000	3 988 127
Intérêts payés sur Emprunts	-31 976 565	-32 986 548
Remboursements des emprunts bancaires	-32 865 266	-33 263 023
Remboursements des crédits Leasing	-2 068 650	-2 040 239
Remboursement /encaissement des crédits de gestion (net)	10 284 450	-1 730 083
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-55 176 031	-66 031 766
Variation de Trésorerie	7 936 438	-1 132 164
<i>Trésorerie en début d'exercice</i>	-7 297 695	-6 165 531
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	638 743	-7 297 695

Notes aux états financiers

I. Présentation de la société

La société Carthage Cement SA (« Carthage Cement » ou « la société ») est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 octobre 2008, suite à la scission de la société Les Grandes Carrières du Nord («GCN») en deux sociétés: Carthage Cement SA et GCN Trade.

Dans le cadre de cette scission, GCN a apporté à la société Carthage Cement un actif constitué d'un complexe de production d'agréats comprenant des engins de carrières, des installations fixes de concassage et d'une carrière, dénommée « Essekoum et El Adham », d'une superficie totale de 218 hectares (objet du titre foncier N°41895 BEN AROUS/41020 devenue après refonte N°48843 BEN AROUS), lequel actif est grevé d'un passif. L'apport net découlant de cette opération de scission s'est élevé à 110.628.081 DT et détaillé comme suit :

En DT

Actifs immobilisés	142.246.635
Stocks	4.153.364
Autres actifs	1.789.551
Passifs financiers	(30.165.594)
Autres passifs	(7.395.875)
Total apport net	110.628.081

Cet apport net a été réparti comme suit :

Capital social	108.800.000
Prime de scission	1.828.081

L'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2008 a décidé de réduire le capital social d'un montant de 66.319.940 DT pour le ramener de 108.800.000 DT à 42.480.060 DT et ce par le rachat et l'annulation de 6.631.994 actions. Le montant des actions rachetées a été converti en comptes courants actionnaires rémunérés au taux du marché monétaire, majoré de 3 points sans qu'il ne puisse être inférieur à 8%.

L'assemblée générale extraordinaire du 20 février 2009 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 29.200.000 DT pour le porter à 71.680.060 DT et ce, par l'émission en numéraire de 2.920.000 actions souscrites intégralement par la société BINA CORP, qui a ensuite racheté la participation de BINA HOLDING.

L'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2010 a décidé de réduire le nominal de l'action pour le ramener de dix dinars (10 DT) à un dinar (1 DT).

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 14 avril 2010, a décidé l'ouverture du capital de la Société et l'introduction de ses titres sur le marché alternatif de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis et d'augmenter le capital social de la Société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 71.000.000 DT en numéraire pour le porter de 71.680.060 DT à 142.680.060 DT par l'émission de 71.000.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 DT chacune. Le prix d'émission a été fixé à 1,900 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 0,900 DT de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2010, a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 2.743.847 DT et l'émission de 2.743.847 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 1 DT chacune, attribuées aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour 52 actions anciennes.

L'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2012, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 26.710.506 DT pour le porter de 145.423.907 DT à 172.134.413 DT, et ce, par la création de 26.710.506 actions nouvelles de valeur nominale de 1 DT chacune, à émettre à raison de 9 actions nouvelles pour 49 actions anciennes avec une prime d'émission de 53.421.012 DT à raison de 2 DT par action nouvellement créée.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2019 de la société Carthage Cement a décidé d'augmenter le capital social de 223.774.773 DT par l'émission de 223.774.773 nouvelles actions de valeur nominale de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 0,2 DT par actions. Cette augmentation n'a été souscrite qu'à hauteur de 77% du montant décidé soit la souscription de 171.490.527 actions nouvelles, ce qui aboutit à une augmentation du capital social de 171.490.527 DT et une prime d'émission de 34.298.105 DT, réalisée à hauteur de 68.235.149 DT par compensation de créances (Conversion de comptes courants actionnaires BINA CORP) et 137.553.484 DT en numéraire.

La société Carthage Cement a pour objet principal :

- La création et l'exploitation d'une cimenterie.
- La fabrication et la vente de tous produits à base de ciment tels que béton, béton précontraint et béton préfabriqué,
- L'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés.
- L'exploitation d'une usine moderne de concassage.

L'activité de la société est régie par la loi n°89-20 du 22 février 1989 réglementant l'exploitation des carrières, telle que complétée par les lois n°98-95 du 23 novembre 1998 et n°2000-97 du 20 novembre 2000.

Carthage Cement détient une participation de 99% dans la filiale « Les Carrelages de Berbères » (société en veilleuse) et 49% dans le capital de la société « MANDUCEM SRL » (basé en Italie) en association avec son client « PETROCEM ».

Les titres de participation sont comptabilisés au coût dans les états financiers de Carthage Cement (voir note Actifs-3).

II. Evénements significatifs

II.1. Affaire de surfacturation

La société a constaté courant l'exercice 2020 l'impact de l'affaire de surfacturation du coût de la cimenterie au niveau des états financiers arrêtés au 31/12/2020.

En effet, la cour d'appel a émis un jugement en date du 15 novembre 2019 condamnant solidairement les représentants des constructeurs de la cimenterie (FLsmidth, PROKON, EKON) ainsi que les actionnaires fondateurs et membres du conseil d'administration Lazhar STA et Belahassen Trabelsi et deux intermédiaires (représentants de la société FLsmidth en Tunisie) à la restitution de la somme de 30 millions d'Euros à Carthage Cement au titre d'une affaire de surfacturation du coût de construction de la cimenterie. Carthage Cement a porté cette affaire en

cassation et a réclamé, en plus du montant en principal, les pénalités de retard indûment payés, les pénalités de retard ainsi que les dommages subis par la société dus à cette surfacturation. Sur ordonnance par requête et à la demande de la société, un expert judiciaire a été désigné par le tribunal de première instance pour estimer tous les montants précédemment cités. (Le montant des intérêts, seuls, a été estimé au 31 mai 2020 à hauteur de 109.137.284 DT).

A la date de la publication de ces états financiers, la Cour de cassation n'a pas encore statué sur l'affaire.

Par ailleurs, l'un des condamnés s'est opposé et un autre condamné s'est pourvu en cassation. Le reste des condamnés étant en état de fuite ne se sont pas manifestés.

Le 17 avril 2020, Carthage Cement a reçu deux virements de la part de FLsmidth pour un montant total de 2 millions d'euros. Cet événement, en sus du courrier du 4 mars 2020 de reconnaissance des faits, sont considérés par le management comme un aveux de la part de FLsmidth de son implication.

Sur la base de ces éléments, le management estime que le montant de 30 millions d'euros constitue à ce stade le montant minimum dont la probabilité qu'il soit acquis par la société est assez élevée.

Par ailleurs, la société dispose déjà dans ses comptes des dettes courantes envers les parties condamnées ainsi que des dettes envers les constructeurs de la cimenterie pour un total de 15.375.460 DT, qui permettent de couvrir en partie le montant de 30 millions d'euros. Carthage Cement détient aussi une dette en compte courant actionnaire envers Mr Lazhar STA pour un montant de 52.277.356 DT à fin novembre 2019. Ainsi, le management a procédé à la comptabilisation des impacts comptables de ce jugement au niveau des états financiers et il a aussi arrêté le décompte des intérêts sur le compte courant de Mr Lazhar STA. Courant 2022, Carthage Cement a aussi engagé un processus d'arbitrage international et ce en parallèle avec l'action en justice devant la Cour de cassation.

Du fait que le montant de surfacturation a impacté le coût initial de la construction, le management a procédé donc à la soustraction de ce montant de 30 millions d'euros (en retenant son équivalent en DT en cours historique conformément aux termes du jugement) de la valeur brute des immobilisations concernées. Le gain au titre des amortissements antérieures à 2020 (correspondant aux amortissements excédentaires relative au montant surfacturé) a été constaté parmi les autres gains de l'exercice 2020 et ce conformément aux normes comptables Tunisiennes.

Le tableau suivant présente un récapitulatif de l'impact comptable de cette opération :

Désignation	En DT
Bilan :	
▪ Construction Cimenterie	(31 084 965)
▪ Installations Techniques Cimenterie	(31 516 514)
▪ Amortissements constructions Cimenterie	6 562 381
▪ Amortissements Installations techniques Cimenterie	9 980 229
▪ Produits à recevoir*	40 920 987
▪ Dettes envers les constructeurs de la cimenterie*	15 375 460
▪ Virement reçu de FLsmidth (Trésorerie)	6 305 032
Etat de résultat :	
▪ Gains Ordinaires	16 542 610

(*) : Cette dette correspond à un montant restant du envers les constructeurs de la cimenterie et qui a fait l'objet d'une décision de gel de la part des juges dans le cadre des procédures liées à l'affaire de surfacturation. En application du principe de prééminence du fond sur la forme, le management a procédé à une présentation de ces dettes en net des produits à recevoir constatés au titre de cette affaire.

Il est à rappeler aussi qu'un montant de 8,2 MDT est déjà constaté en actif (depuis 2016), annulant l'impact du mémorandum d'entente du 29 janvier 2014 («Memorandum of Understanding »- MoU), lequel MoU n'ayant pas été régularisé par un avenant entre les parties ce qui n'est pas conforme aux dispositions contractuelles.

II.2. Affaire intentée contre NLS suite à l'expiration du contrat d'exploitation de la cimenterie

Dans le cadre de l'affaire intentée contre NLS suite à l'expiration du contrat d'exploitation de la cimenterie, un accord à l'amiable a été trouvé pour clôture de l'affaire par la conclusion d'un accord amiable qui porte sur :

- L'abandon par FLS de la caution de garantie de 3.152.700 DT détenue par Carthage Cement comme caution de bonne fin.
- La fourniture gratuite d'une pièce de rechange stratégique (réducteur) à un prix estimé de 1.022.472 Euro.

II.3. Affaire sur des commissions illégales

Lors des investigations effectuées au titre de l'affaire de surfacturation citée plus haut, il a été évoqué l'existence d'un soupçon d'une commission illégale se rapportant au contrat d'exploitation de la cimenterie.

A cet effet, la société Carthage Cement a déposé une plainte pénale devant le tribunal de première instance en date du 06 juillet 2017 demandant l'autorisation d'ouvrir une enquête judiciaire concernant ce soupçon. Le procureur de la république a ordonné le 12 mars 2020 l'ouverture d'une enquête auprès du juge d'instruction du pôle financier. Cette enquête est toujours en cours à la date de publication des présents états financiers.

Les procédures liées aux trois affaires susmentionnées dans les paragraphes II.1 et II.3 sont toujours en cours à la date de publication des présents états financiers.

L'impact final sur les états financiers de ces affaires ne peut être estimé de manière définitive que lorsque les procédures judiciaires sont finalisées.

II.4. Situation financière de la société et performance au 31 décembre 2023

Compte tenu du résultat bénéficiaire de 2023, la société Carthage Cement a accumulé des pertes reportées de 239 millions de dinars au 31 décembre 2023. Ces pertes sont essentiellement dues aux éléments suivants :

- Retard dans l'entrée en production de la cimenterie : la société Carthage Cement a commencé le règlement des échéances en principal des crédits d'investissement avant l'entrée en production de la cimenterie.
- Un surcoût enregistré par rapport au coût de l'investissement initial prévu pour la cimenterie ayant entraîné le recours à des crédits supplémentaires à court terme ainsi que des concours bancaires pour boucler le schéma de financement ainsi qu'un coût élevé de la sous-traitance de la production de ciment (voir note II).
- La conjoncture économique difficile qu'a connue la Tunisie ainsi que la surcapacité de production de ciment en Tunisie ayant entraîné une baisse significative des prix de vente sur le marché local.

Pour faire face à cette situation difficile, la société a entrepris depuis 2019 les actions suivantes :

- Une restructuration financière ayant abouti à :
 - ✓ une opération d'augmentation du capital de 171 MDT (en plus d'une prime d'émission de 35 MDT). Cette augmentation du capital a été rémunérée par apport en cash et par la conversion de certaines dettes.
 - ✓ une restructuration des emprunts bancaires avec le pool bancaire (une période de grâce de 18 mois a été accordée, baisse du taux d'intérêt à TMM+1,5%);
- Une restructuration opérationnelle par un plan de départ volontaire ayant contribué à la réduction de l'effectif de la société ;
- Rupture du contrat NLS et la reprise de la production du Clinker par les moyens de la société ce qui a donné lieu à d'importantes économies de coûts ;

Par ailleurs et sur la base de ces actions, le management de la société a établi un business plan pour la période 2023-2027 et sur lequel il estime que la société serait en mesure d'honorer ses engagements.

Ainsi et en tenant compte de la performance financière réalisée courant les trois derniers exercices et du plan de restructuration, la société a pu surmonter les difficultés d'exploitation et de trésorerie qu'elle a connues durant les années précédentes.

II.5. Cession partielle du compte courant actionnaire détenu par BINA HOLDING chez BINA CORP à Carthage Cement

Dans le cadre de l'assainissement de la société BINA TRADE et pouvoir recouvrer la créance BINA TRADE considérée presque douteuse pour un montant total de 20.438.483DT, des pourparlers avec les dirigeants de la société BINA HOLDING ont été engagés depuis le mois de mai 2022 pour assainir la créance de la société BINA TRADE à travers la cession par BINA HOLDING à Carthage Cement d'une partie de son compte tenu chez la société BINA CORP pour un montant de 41.119.701 DT (Société détenant 40,2% du capital de Carthage Cement). Ce compte courant continuera à être rémunéré avec un taux de TMM+3% avec un minimum de 8%, les intérêts calculés seront capitalisés trimestriellement à partir de la date de signature du contrat. Un montant de

20.438.483 DT de ce compte courant servira au paiement de la créance BINA TRADE chez Carthage Cement et le reste du montant soit 20.681.218DT sera payé par Carthage Cement à BINA HOLDING sur 5 ans dont 1.500.000DT ont été déjà payés par Carthage Cement à BINA HOLDING en 2022 et un montant de 2.630.000 DT a été payé courant 2023. Le reliquat, soit 16.551.218 DT, fera l'objet d'un échéancier de règlement, qui est en cours de préparation par le management des deux sociétés.

Cet accord a fait l'objet d'un accord au préalable par le conseil d'administration de Carthage Cement en date du 23&26/06/2022 et 15/02/2023 qui ont conditionné l'accord par l'obtention des suretés y afférentes auprès de la société BINA CORP lesquelles ont été autorisés par les sessions des conseils de BINA CORP du 1^{er} novembre 2022 et du 19 décembre 2022 ainsi que l'AGO de BINA CORP réunie le 21 décembre 2022.

Un protocole d'accord à l'amiable a été signé entre les sociétés BINA HOLDING et CARTHAGE CEMENT en date du 28/02/2023 en présence des sociétés BINA CORP et BINA TRADE signé.

Suite à ce protocole d'accord, un acte de cession de créance en date du 01 mars 2023 d'un montant de 41.119.701 DT entre les sociétés BINA HOLDING et CARTHAGE CEMENT en présence de la société BINA CORP a été signé ainsi. Egalement, un contrat de garantie de la cession de créance de BINA HOLDING chez BINA CORP au profit de CARTHAGE CEMENT a été signé le 28/02/2023 entre BINA CORP et CARTHAGE CEMENT (CC) en présence de BINA HOLDING accordant à CARTHAGE CEMENT les garanties suivantes :

- Un droit de priorité sur les revenus futurs. Il est à préciser que BINA CORP jouit d'une participation de 40,20% dans le capital de CC et (i) que son actif lui permettrait d'honorer largement son passif et que CC pourrait recouvrir le compte courant actionnaire dès la cession des titres de participation détenus dans le capital de cette dernière (CC) et (ii) qu'elle pourrait entamer le remboursement du compte courant actionnaire dès le prélèvement des dividendes futurs qui seraient distribués par CC.
- Un nantissement sur les actions de CC détenues par BINA CORP C, à hauteur de 20.500.000 actions CC. Ledit nantissement sera opéré sur le montant total de la transaction, soit 41.119.701DT et exécutable à hauteur de la créance de BINA TRADE augmentée des montants décaissés réellement par CARTHAGE CEMENT au profit de BINA HOLDING. Sachant que ledit nantissement est assorti de la condition de sa levée au moment de la cession du bloc d'actions détenu par BINA CORP dans le capital de CARTHAGE CEMENT ; BINA CORP se chargera dans ce cas d'honorer tout le dû de CC par le versement d'une quote-part du produit de cession.

III. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de la société Carthage Cement sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes (« NCT ») telles que définies par la loi n°96-112 et le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

Les états financiers couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.

IV. Bases de mesure et principes comptables appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ; et
- Convention de permanence des méthodes.

La société « Carthage Cement SA » détient 49% du capital de la société « MANDUCEM ». En vertu de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, la société « Carthage Cement SA » répond à la définition de société mère et devrait, de ce fait, établir des états financiers consolidés conformément aux dispositions de l'article 471 du même code.

Toutefois et étant donné que cette dernière est une société nouvellement créée et n'ayant pas enregistré de transactions significatives depuis sa création, elle n'a pas encore produit d'états financiers.

Ainsi Carthage Cement, n'a pas pu établir des états financiers consolidés pour l'exercice 2023. Toutefois, au vu du caractère non significatif de cette nouvelle entité, cette situation n'impacte pas les états financiers de Carthage Cement.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents pour la présentation des états financiers se résument comme suit :

IV.1. Unité monétaire

Les comptes de la société Carthage Cement sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (« DT »).

IV.2. Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les coûts d'emprunt relatifs au financement des immobilisations corporelles qualifiants (c'est-à-dire nécessitant une longue période de construction) sont capitalisés dans le coût d'acquisition de l'actif pour la partie encourue au cours de la période de construction.

Les immobilisations corporelles produites en interne (production immobilisée) sont capitalisées selon les coûts directs engagés (frais de personnel, dotation aux amortissements des équipements de production et consommables) ainsi qu'une allocation des coûts indirects de production.

Par la suite, les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective ci-dessous indiquées :

Fonds de commerce	20 ans
Logiciels	3 ans
Licence	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Carrière	50 ans
Constructions (autre que la cimenterie)	10 ans
Constructions cimenterie	20 ans
Constructions front	10 ans
Installations techniques cimenterie	10 ans
Installations climatiseurs	5 ans
Installations téléphoniques	7 ans
Matériel et Outillage industriel	Entre 6,6 et 15 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel Ready Mix	5 ans

La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

Courant l'exercice 2020, la société Carthage Cement a procédé au reclassement des pièces de rechange spécifiques parmi les immobilisations corporelles.

Les pièces de rechange spécifiques non encore consommées sont présentées parmi les immobilisations corporelles comptabilisées en immobilisations corporelles en cours.

Les pièces de rechange spécifiques sont amorties sur la base de la durée de vie de chaque pièce.

IV.3. Contrats de location financement

Les contrats de location sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence d'une certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

IV.4. Les charges à répartir

Les charges à répartir sont relatives aux gratifications de fin service accordés au personnel de la société dans le cadre du plan de restructuration consistant en un plan de départ volontaire.

Ils sont résorbés sur une durée de trois ans à partir de leur engagement.

IV.5. Les stocks

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis de carrière, des pièces de rechange, des matières premières et des produits finis et semi finis de la cimenterie.

Les stocks font l'objet d'un inventaire physique à la fin de chaque exercice. Il est à noter que vu la spécificité de certains produits, la société fait appel à un expert technique (géologue) pour l'inventaire de certains éléments des stocks (agrégats, clinker et quelques matières premières). L'inventaire physique de ces stocks font appel à des techniques d'estimation et des paramètres qui sont fournis par les experts techniques.

La comptabilisation des stocks est faite selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières et les pièces de rechange non spécifiques sont valorisées au coût d'acquisition majoré des frais directement lié à l'acquisition,
- Les produits finis et semi-finis sont valorisés au coût de production. Le coût de production comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminés par le management.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

IV.6. Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de la cimenterie, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

IV.7. Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

IV.8. Provisions pour risques et charges

Provisions pour litiges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculé selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

IV.9. Liquidité et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

IV.10. Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut

être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

IV.11. Transactions en monnaie étrangère

Les achats et les règlements en monnaie étrangère sont convertis en DT selon le cours de change de la date d'opération, les ventes en devises sont converties en DT selon le cours de change moyen du mois précédant.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

V. Contrôles fiscaux et sociaux en cours

V.1. Contrôle fiscal GCN

La société Les Grandes Carrières du Nord, scindée en octobre 2008 en deux sociétés : Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade (devenue BINA TRADE) a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice 2010 au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en octobre 2010 aux sociétés Carthage Cement et BINA TRADE, et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. Carthage Cement a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, Carthage Cement a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts de 674.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. La société a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 05 mars 2015. Ce jugement a été interjeté en appel par la société. La cour d'appel a accepté l'interjection de la société en réduisant le montant réclamé à 171.998 DT. Ce jugement a été injecté en cassation par l'administration fiscale. La cour de cassation en date du 15/02/2024 a rejeté l'appel de l'administration fiscale et a confirmé le jugement d'appel en réduisant le montant réclamé de 674.711DT à 171.998DT.

V.2. Contrôle fiscal 2008-2010

Au cours de l'exercice 2011, la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2011 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 décembre 2010 de 3.284.195 DT à 3.276.747 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés.

En juillet 2012, un arrangement partiel a été conclu entre la société et l'administration fiscale, en vertu duquel la société a accepté les redressements touchant principalement le rejet de la déduction

des charges reportées. Cet arrangement a donné lieu à la signature d'une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités.

Conformément aux dispositions des articles 14 et 15 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2012, la société a signé un échéancier de règlement des dettes fiscales et a bénéficié de ce fait de l'abattement des pénalités.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société le 28 août 2012 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 04 décembre 2014. Ce jugement a été interjeté en appel par la société. En date du 12/11/2016, le tribunal d'appel a confirmé de nouveau la taxation d'office en faveur de l'Administration fiscale. Une notification a été adressée à Carthage Cement le 30/03/2018. Ce jugement a été interjeté en cassation par la société. La Cour de cassation n'a pas encore rendu son jugement à la date de publication des présents états financiers.

V.3. Contrôle fiscal 2011-2012

Un troisième contrôle, est notifié à la société Carthage Cement le 27 mars 2013, au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2012. La notification des résultats de ce contrôle a été adressée à la société en décembre 2013 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 décembre 2012 de 1.655.484 DT à 1.589.170 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités et 2.264.449 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a adressé le 07 janvier 2014 son opposition sur les résultats dudit contrôle. Dans un courrier du 28 mars 2014, l'administration fiscale a retenu l'essentiel des chefs de redressement dans sa réponse aux oppositions formulées par la société.

En décembre 2017, ce contrôle fiscal a été partiellement par une reconnaissance de dette relative à la retenue à la source, TFP et TCL pour un montant de 89.072 DT dont 48.328 DT en pénalités et la notification d'une Taxation d'Office de 619.552 DT relative au principal des acomptes provisionnels.

Par ailleurs, des reports d'impôts ont été constatés, en matière de TVA et de l'impôt sur les sociétés, respectivement pour 1.589.170 DT et 1.814.618 DT. La société Carthage Cement a saisi le tribunal de première instance en contestation à la taxation. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 26 février 2020. La société a interjeté en appel ce jugement.

Une provision de 2.770.873 DT a été constatée dans les états financiers en couverture de ces différents contrôles fiscaux.

V.4. Contrôle social

La société a reçu en date du 13 février 2024 un avis pour une vérification sociale couvrant les trois exercices 2021, 2022 et 2023. A la date d'arrêté des états financiers, les résultats de ce contrôle ne sont pas encore notifiés à la société.

A/ ACTIFS

NOTE N°1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements totalisent à la clôture de l'exercice 2023 un solde de 1.560.689 DT, contre 1.821.752 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Fonds de commerce	2 700 000	2 700 000
Licences	1 287 148	1 205 514
Logiciels	745 671	745 671
Frais de recherche et de développement	12 348	12 348
Immobilisations incorporelles en cours	370 837	363 336
Immobilisations incorporelles brutes	5 116 004	5 026 869
Amortissements des immobilisations incorporelles	-3 555 315	-3 205 117
Immobilisations incorporelles nettes	1 560 689	1 821 752

NOTE N°2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent à la clôture de l'exercice 2023 un solde net de 560.591.485 DT, contre 577.798.436 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Terrains	2 965 922	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	7 602 612	6 940 383
Carrière	111 707 060	111 707 060
Constructions	493 929 910	478 721 231
Installations climatiseurs	102 066	102 066
Installations téléphoniques	162 560	162 560
Matériel de transport	1 534 228	1 657 228
Matériel industriel	19 576 669	17 956 892
Matériel informatique	2 253 444	2 073 312
Mobilier & Matériel de bureau	1 899 977	1 759 379
Installations techniques cimenterie	308 577 333	308 513 214
Matériel Ready Mix	62 889	62 889
Matériel acquis en leasing	49 481 906	47 694 717
Pièces de rechanges spécifiques	21 763 160	15 649 456
Immobilisations corporelles en cours	14 821 664	16 790 649
Immobilisations corporelles en cours - PDR Spécifique	24 451 290	16 903 728
Immobilisations corporelles brutes	1 060 892 690	1 029 660 686
Amortissements des immobilisations corporelles	-500 301 205	-451 862 250
Immobilisations corporelles nettes	560 591 485	577 798 436

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS					VCN au 31/12/2023
	Solde au 31/12/2022	Acquisitions	Régularisation	Transfert	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Cession	Dotation	Solde au 31/12/2023	
Fonds de commerce	2 700 000	-	-	-	2 700 000	1 755 370	-	135 000	1 890 370	809 630
Logiciels	745 671	-	-	-	745 671	738 294	-	6 764	745 058	613
Licences	1 205 514	81 634	-	-	1 287 148	699 105	-	208 434	907 539	379 609
Frais de recherches et de développements	12 348	-	-	-	12 348	12 348	-	-	12 348	-
Immobilisations incorporelles encours	363 336	7 501	-	-	370 837	-	-	-	-	370 837
Total immobilisations incorporelles	5 026 869	89 135	-	-	5 116 004	3 205 117	-	350 198	3 555 315	1 560 689
Terrain	2 965 922	-	-	-	2 965 922	-	-	-	-	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	6 940 383	662 229	-	-	7 602 612	3 567 959	-	572 046	4 140 005	3 462 607
Carrière	111 707 060	-	-	-	111 707 060	37 980 400	-	2 234 141	40 214 541	71 492 519
Constructions	478 721 231	16 152	-	15 192 527	493 929 910	205 868 715	-	22 817 776	228 686 491	265 243 419
Installations techniques cimenterie	308 513 214	64 119	-	-	308 577 333	140 867 896	-	15 490 711	156 358 607	152 218 726
Installations climatiseurs	102 066	-	-	-	102 066	102 066	-	-	102 066	-
Installations téléphoniques	162 560	-	-	-	162 560	162 560	-	-	162 560	-
Engins de carrière acquis en leasing	47 694 717	1 787 189	-	-	49 481 906	40 879 375	-	2 297 846	43 177 221	6 304 685
Matériel de transport	1 657 228	-	-123 000	-	1 534 228	1 354 943	-123 000	136 584	1 368 527	165 701
Matériel industriel	17 956 892	1 619 777	-	-	19 576 669	13 932 499	-	587 683	14 520 182	5 056 487
Matériel informatique	2 073 312	180 132	-	-	2 253 444	1 627 366	-	250 629	1 877 995	375 449
Mobilier & Matériel de bureau	1 759 379	140 598	-	-	1 899 977	1 249 593	-	165 465	1 415 058	484 919
Matériel ready Mix	62 889	-	-	-	62 889	39 951	-	3 144	43 095	19 794
Pièces de rechanges spécifiques	15 649 456	-	-	6 113 704	21 763 160	4 228 927	-	4 005 930	8 234 857	13 528 303
Immobilisations corporelles en cours (A)	33 694 377	26 884 808	-	-21 306 231	39 272 954	-	-	-	-	39 272 954
Total immobilisations corporelles	1 029 660 686	31 355 004	-123 000	-	1 060 892 690	451 862 250	-123 000	48 561 955	500 301 205	560 591 485
Total des immobilisations	1 034 687 555	31 444 139	-123 000	-	1 066 008 694	455 067 367	-123 000	48 912 153	503 856 520	562 152 174

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'analysent comme suit au 31 décembre 2023 :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Titres de participation	669 716	669 716
Prêts au personnel	1 196 434	661 694
Dépôts et cautionnements versés	9 024 376	8 408 548
Compte courant BINA CORP (*)	45 285 826	-
Immobilisations financières brutes	56 176 352	9 739 958
Provisions immobilisations financières	-96 217	-96 217
Immobilisations financières nettes	56 080 135	9 643 741

(*) : Voir Note II.5 pour plus de détail.

NOTE N°4 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2023 à un solde net de 32.600 DT. Ils s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Charges à répartir	10 181 163	10 181 163
Résorption des charges à répartir	-10 148 563	-9 297 595
Solde net des autres actifs non courants	32 600	883 568

NOTE N°5 : STOCKS

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2023 à un solde net de 140.278.163 DT, contre 129.002.230 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une hausse de 11.275.933 DT. Ils s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Pièces de rechanges	24 423 690	22 527 279
Produits finis Agrégats	2 273 944	2 396 787
Produits semi-finis Agrégats	72 291 196	57 604 327
Stocks Ciments	3 520 412	3 668 156
Matières premières READYMIX	73 536	97 485
Stocks matières premières cimenterie	4 100 410	13 132 550
Stocks Clinker	17 087 958	25 885 875
Emballages	4 432 813	4 214 450
Stock en transit	12 947 741	148 126
Gasoil	77 564	-
Total brut	141 229 264	129 675 035
Moins : Provisions	- 951 101	- 672 805
Total net	140 278 163	129 002 230

NOTE N°6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2023 à un solde net de 28.548.631 DT, contre 48.095.830 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une baisse de 19.547.199 DT. Ils s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Clients – Agrégats	4 166 771	19 846 378
Clients – Ciments	10 507 223	3 063 511
Clients - Ready mix	2 175 627	3 118 916
Clients Douteux	6 770 163	6 474 815
Clients, effets à encaisser	11 699 010	22 067 025
Total brut	35 318 794	54 570 645
Moins : Provisions /Clients	-6 770 163	-6 474 815
Total net	28 548 631	48 095 830

NOTE N°7 : LES AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2023, à 75.440.773 DT, contre 78.122.398 DT à la clôture de l'exercice 2022 et se détaillant ainsi :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Etat impôts et taxes	22 964 588	20 725 756
BINA Trade (Voir note 28)	-	1 926 612
Créance sur des parties liées (Voir note 28)	750 909	755 609
Affaire Groupe FLS (*)	49 150 545	49 150 545
Avance BINA HOLDING (Voir note II-5)	-	1 500 000
Produits à recevoir	1 312 812	1 072 751
Charges constatées d'avance	1 281 820	2 641 160
Comptes d'attente à régulariser	420 144	420 144
Avance sur loyer exploitation carrière	-	369 866
Total brut	75 880 818	78 562 443
Moins : provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-440 045	-440 045
Total net	75 440 773	78 122 398

(*) : Ce montant correspond essentiellement au produit à recevoir au titre de l'affaire de surfacturation et les litiges avec les constructeurs de la cimenterie (cf note explicative II-1).

NOTE N°8 : LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent à la clôture de l'exercice 2023 un total de 11.518.323 DT, contre 16.723.677 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Placements en titres SICAV	1 101	1 087
Placements en titres	66 265	61 713
Banques (a)	6 768 915	11 465 533
Blocage et déblocage	4 655 636	5 096 344
Caisses	26 406	99 000
Total	11 518 323	16 723 677

(a) Le détail est le suivant :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Banque de Tunisie	3 415 647	1 225 441
Banque Tuniso-Koweitienne	56 628	138 093
Banque de Tunisie et des Emirats	29 717	44 519
Arab Tunisian Bank	1 054 481	9 997
Al Baraka Bank	-	10 908
Banque Nationale Agricole	65 004	33 595
Zitouna Bank	277 589	219
QNB	61 291	88 837
TSB	154	499 997
BIAT	16 685	7 084 800
Société Tunisienne de Banque	476	587
BTL	1 791 243	2 328 540
Total	6 768 915	11 465 533

B/ CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**NOTE N°9 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres avant affectation du résultat totalisent 258.331.719 DT au 31 décembre 2023, contre 203.138.572 DT au 31 décembre 2022. Les capitaux propres se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Capital social	343 624 940	343 624 940
Réserve légale	588 801	588 801
Prime d'émission	151 619 117	151 619 117
Prime de scission	1 809 234	1 809 234
Résultats reportés	-8 735 500	-44 385 872
Amortissements différés	-285 768 020	-285 768 020
Total capitaux propres avant résultat de la période	203 138 572	167 488 200
Résultat de la période	55 193 147	35 650 372
Total des capitaux propres	258 331 719	203 138 572

La structure du capital se présente au 31 décembre 2023 comme suit :

Liste des actionnaires	Structure du capital	
	Nombre d'action	% de détention
BINA CORP	138 146 608	40,20%
Etat Tunisien	10 819 622	3,15%
Fethi Naifar	11 511 915	3,35%
El Karama Holding	51 026 716	14,85%
Société EL HANA	17 080 979	4,97%
Etablissements financiers	59 056 005	17,19%
Public	55 983 095	16,29%
TOTAL	343 624 940	100,00%

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Tableau de variation des capitaux propres

(En millier de dinars)	Capital social	Prime de scission	Prime d'émission	Réserve légale	Résultats reportés	Amortissements différés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31 décembre 2021	343 624 940	1 809 234	151 619 117	588 801	-75 895 060	-285 768 020	31 509 188	167 488 200
Affectation du résultat 2021	-	-	-	-	31 509 188	-	-31 509 188	-
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022	-	-	-	-	-	-	35 650 372	35 650 372
Soldes au 31 décembre 2022	343 624 940	1 809 234	151 619 117	588 801	-44 385 872	-285 768 020	35 650 372	203 138 572
Affectation du résultat 2022	-	-	-	-	35 650 372	-	-35 650 372	-
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023	-	-	-	-	-	-	55 193 147	55 193 147
Soldes au 31 décembre 2023	343 624 940	1 809 234	151 619 117	588 801	-8 735 500	-285 768 020	55 193 147	258 331 719

NOTE N°10 : EMPRUNTS

TABLEAU DES EMPRUNTS
(Montants exprimés en dinars)

	Solde au 31/12/2022				Mouvement de l'exercice			Solde au 31/12/2023		
	Total en début de période	Echéances à +1 an	Echéances à -1 an	Reclassement LT	Additions CT/ Rééchelonnement	Reclassement CT	Remboursements CT et rééchelonnement	Total en fin de période	Echéances à +1 an	Echéances à -1 an
AMEN BANK	15 690 638	14 203 938	1 486 700	-1 134 571	1 450 000	1 134 571	-2 340 501	14 800 137	13 069 367	1 730 770
ATB	7 255 814	6 325 581	930 233	-744 186	-	744 186	-744 186	6 511 628	5 581 395	930 233
ATTIJARI	14 817 885	13 856 495	961 390	-1 042 082	-	1 042 082	-966 403	13 851 482	12 814 413	1 037 069
BH	50 427 229	46 654 353	3 772 876	-3 794 272	-	3 794 272	-3 470 560	46 956 669	42 860 081	4 096 588
BIAT	20 193 333	18 122 222	2 071 111	-2 071 111	-	2 071 111	-2 071 111	18 122 222	16 051 111	2 071 111
BNA	52 061 584	46 018 722	6 042 862	-8 508 541	-	8 508 542	-4 648 356	47 413 228	37 510 180	9 903 048
BT	69 338 335	61 567 650	7 770 685	-7 172 940	-	7 172 940	-7 172 940	62 165 395	54 394 710	7 770 685
BTE	9 081 645	8 434 064	647 581	-703 422	-	703 422	-647 580	8 434 065	7 730 642	703 423
BTK	15 027 557	13 206 035	1 821 522	-1 821 522	-	1 821 522	-1 821 522	13 206 035	11 384 513	1 821 522
BTL	19 583 333	16 875 000	2 708 333	-2 500 000	-	2 500 000	-2 708 333	16 875 000	14 375 000	2 500 000
STB	45 823 562	40 792 965	5 030 597	-5 030 598	-	5 030 598	-5 030 598	40 792 964	35 762 367	5 030 597
TSB	17 228 085	14 559 979	2 668 106	-2 668 107	-	2 668 107	-1 243 176	15 984 909	11 891 872	4 093 037
Total des emprunts	336 529 000	300 617 004	35 911 996	-37 191 352	1 450 000	37 191 353	-32 865 266	305 113 734	263 425 651	41 688 083

NOTE N°11 : Crédits bail

Le poste « crédits bail » accuse à la clôture de l'exercice 2023 un solde de 1.503.349 DT et représente l'encours à plus d'un an des crédits contractés auprès des sociétés de leasing.

L'analyse des crédits bail par maturité se présente comme suit :

<u>Année</u>	<u>Loyer HT</u>	<u>Principal</u>	<u>Intérêts</u>
2024	1 708 157	1 425 648	282 509
2025	849 621	703 354	146 267
2026	432 236	351 298	80 938
2027	371 421	335 394	36 027
2028	116 991	113 682	3 309
Total général	3 478 426	2 929 376	549 050
Total à moins d'un an	1 708 536	1 426 027	282 509
Total à plus d'un an	1 769 890	1 503 349	266 541

NOTE N°12 : COMPTES COURANTS ACTIONNAIRES

Le solde de cette rubrique qui s'élève à la clôture de l'exercice 2023 à 52.277.356 DT, s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Compte courant actionnaire Lazhar STA*	23 227 401	23 227 401
Intérêts sur compte courant actionnaire Lazhar STA*	29 049 955	29 049 955
Total	52 277 356	52 277 356

* Le décompte des intérêts sur le compte courant Lazhar STA a été suspendu à compter du mois de novembre 2019 suite à l'affaire de surfacturation (voir note II-1).

NOTE N°13 : AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Le solde de cette rubrique qui s'élève au 31 décembre 2023 à 16.551.218 DT, s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>
Compte courant associé BINA CORP chez BINA HOLDING	41 119 701
Créance BINA TRADE	-20 438 483
Dette envers BINA HOLING	20 681 218
Avance payée en 2022	-1 500 000
Paieement 2023	-2 630 000
Solde dette BINA HOLDING (*)	16 551 218

(*) : Voir Note II.5 pour plus de détail.

NOTE N°14 : PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES

La rubrique provisions pour risques et charges se détaille comme suit à la clôture de l'exercice 2023 :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 614 067	1 291 369
Autres provisions pour risques et charges	5 958 912	4 231 610
Passif d'impôt	1 001 261	1 001 261
Total	8 574 240	6 524 240

NOTE N°15 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » accuse à la clôture de l'exercice 2023 un solde de 67.097.539 DT, contre 60.622.314 DT au 31 décembre 2022 et s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Fournisseurs d'exploitation	46 551 011	44 181 750
Fournisseurs, effets à payer	19 886 401	15 771 231
Fournisseurs d'immobilisations	565 659	574 865
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	1 483	1 483
Retenue de garantie	92 985	92 985
Total	67 097 539	60 622 314

NOTE N°16 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants présentent, au 31 décembre 2023, un total de 103.894.500 DT, contre 141.429.506 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Clients, avances et acomptes	28 071 500	56 700 989
Etat impôts et taxes	59 015 904	68 975 587
Loyer exploitation carrière	110 342	-
Rémunérations dues aux personnels	1 312 336	1 027 884
Dettes envers les parties liées	42 592	42 592
CNSS	6 130 205	9 134 312
Personnel, charges à payer	4 444 349	3 505 875
Congés à payer	816 429	537 869
Autres passifs courants	3 628 886	1 247 347
Provisions pour risques et charges	64 339	64 339
Compte d'attente	257 618	192 712
Total	103 894 500	141 429 506

NOTE N°17 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent à la clôture de l'exercice 2023 un solde de 102.395.227 DT, contre 95.689.658 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	41 688 083	35 911 997
Echéances à moins d'un an sur crédits bail	1 426 027	1 199 124
Intérêts courus	4 171 680	2 185 127
Billets de trésorerie	950 000	1 750 000
Crédits de gestion (financement de stock et préfinancement d'export)	31 527 000	27 798 456
Crédits financement devises	11 752 440	2 823 582
Concours bancaires	10 879 997	24 021 372
Total	102 395 227	95 689 658

(*) Les concours bancaires qui totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 10.879.997 DT contre 24.021.372 DT au 31 décembre 2022 se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Banque de Tunisie	3 368 323	3 453 486
Arab Tunisian Bank	-	1 835
Attijari Bank	573 594	1 922 574
Al Baraka Bank	1 746	-
Banque Nationale Agricole	1 499 736	5 038 999
TSB	99 392	-
BH Bank	184 193	5 436 996
North Africa International Bank	-	210
UIB	-	72
Société Tunisienne de Banque	3 456 733	4 776 508
Amen Bank	1 696 278	2 875 585
BTL	-	515 026
Arab Banking Corporation	2	81
Total	10 879 997	24 021 372

B/ RESULTAT DE L'EXERCICE**NOTE N°18 : REVENUS**

Les revenus enregistrés en 2023 s'élèvent à 431.588.146 DT et s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Ventes des produits de carrière	21 479 941	16 926 470
Ventes de béton prêt à l'emploi	10 828 630	11 893 596
Ventes Clinker	19 698 963	-
Ventes Clinker à l'export	6 700 000	5 587 278
Ventes ciments	369 916 962	329 288 586
Pompage et transport Béton	1 934 437	2 454 610
Chargements et transports Agrégat	931 870	741 692
Chargements et transports Ciment	97 343	87 710
Total	431 588 146	366 979 942

NOTE N°19 : PRODUCTION IMMOBILISEE

La production immobilisée est constituée de la quote-part des charges d'exploitation, des dotations aux amortissements et des charges de personnel imputables aux livraisons à soi-même d'immobilisations. Elle se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Travaux pistes carrière	1 247 829	1 064 179
Travaux préparatoires	2 572 438	4 931 837
Aménagements front	2 504 006	5 347 715
Aires de stockage	4 343 163	3 848 796
Total	10 667 436	15 192 527

NOTE N°20 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnement consommés se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Explosifs	3 810 773	3 023 546
Gasoil et Lubrifiants	5 337 028	4 475 440
Pièces de rechange	13 437 056	7 008 621
Achats de matières premières Ready mix	2 254 087	2 559 466
Achats de matières consommables cimenterie	102 603 488	93 513 443
Achats emballages	24 053 536	23 329 215
Autres achats	10 635 621	8 316 305
Achats non stockés (Electricité & Gaz)	58 974 160	83 737 816
Achats non stockés de matières et fournitures	1 877 094	1 510 313
Variation de stocks des pièces de rechange	- 3 265 439	- 2 536 003
Variation de stocks des matières premières Ready mix	23 949	-8 894
Variation de stock matières premières cimenterie	-2 175 355	-14 189 088
Total	217 565 998	210 740 180

NOTE N°21 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Salaires et compléments de salaires	34 254 233	28 988 567
Cotisations sociales	6 915 304	6 213 216
Autres charges sociales	772 456	669 548
Total	41 941 993	35 871 331

NOTE N°22 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	350 198	323 921
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	48 561 955	46 516 394
Dotations aux résorptions des frais préliminaires	850 968	2 122 196
Dotations aux provisions pour risques et charges	4 100 000	229 460
Dotations aux provisions pour créances douteuses	355 302	880 228
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	278 296	-
Reprise sur provisions et amortissements	-809 954	-2 253 016
Total	53 686 765	47 819 183

NOTE N°23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Loyers et charges locatives	6 623 270	3 497 758
Entretiens et réparations	9 980 531	8 076 751
Assurances	2 552 446	2 337 891
Études, recherches et divers services extérieurs	97 481	73 307
Jetons de présence	123 000	67 250
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>19 376 728</u>	<u>14 052 957</u>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 608 871	2 344 551
Publicités, publications, relations publiques	148 981	143 255
Déplacements, missions et réceptions	759 560	767 453
Dons et subventions	746 690	739 894
Transports	6 091 750	6 847 829
Frais postaux et de télécommunications	309 155	286 881
Services bancaires et assimilés	951 965	749 297
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>11 616 972</u>	<u>11 879 160</u>
Impôts et taxes sur rémunérations	748 639	468 673
T.C.L	212 977	184 723
Droits d'enregistrement et de timbres	102 455	12 802
Autres impôts et taxes	100 760	141 155
Remboursement TFP	-107 872	-
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>1 056 959</u>	<u>807 353</u>
Transfert de charges (autres charges)	-19 156	-29 052
Total des autres charges d'exploitation	<u>32 031 503</u>	<u>26 710 418</u>

NOTE N°24 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes se détaillent ainsi :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Intérêts sur emprunts	33 900 546	32 236 261
Intérêts sur leasing	418 025	438 561
Agios débiteurs	2 155 452	1 750 292
Frais d'escomptes	11 976 698	10 271 780
Pertes de change	24 885	594 814
Pénalités de retards	1 009 614	567 948
Produits financiers : Compte courant BINA CORP	-3 893 573	-
Total	<u>45 591 647</u>	<u>45 859 656</u>

NOTE N°25 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Gains nets sur cession de valeurs mobilières	2 556	15 023
Produits sur les placements	4 552	3 793
Produits financiers	12 982	59 537
Total	20 090	78 353

NOTE N°26 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Remboursement Assurance	238	642 328
Vente conteneurs et palettes	-	5 364
Autres gains ordinaires	228 719	363 713
Vente déchets ciment	6 591	5 180
Total	235 548	1 016 585

NOTE N°27 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Pénalités de retard sur non-recouvrement des dettes fiscales et sociales	-927 331	-399 711
Autres (pertes ordinaires)	-180 745	-117 510
Total	-1 108 076	-517 221

NOTE N°28 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable. Les transactions et conventions avec les parties liées se détaillent comme suit :

1- COMPTES COURANTS Actionnaires (dettes)

La société Carthage Cement a signé, le 17 novembre 2008, avec la société « BINA CORP » et avec le Groupe STA deux conventions de comptes courants actionnaires, portant sur un montant 66.319.940 DT, provenant de la réduction du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 10 novembre 2008.

Aux termes des conventions, ces comptes courants sont remboursables sur une durée de douze ans et productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an. Ils sont calculés par périodes de 3 mois. Les intérêts trimestriels ainsi calculés sont capitalisés et produiront eux-mêmes des intérêts. Ces comptes courants peuvent au plus tôt 18 mois avant l'entrée en production être convertis en actions.

Des versions amendées et consolidées des conventions de comptes courants actionnaires ont été signées en date du 15 avril 2010 pour prendre en compte notamment les actes de cession de créances du 16 février 2009, conclus entre le Groupe STA et BINA Corp d'une part et entre BINA Holding et BINA Corp d'autre part, et pour modifier certaines dispositions contractuelles afin de répondre à certaines exigences préalables à l'introduction en bourse.

Un avenant à la convention du 17 novembre 2008 a été conclu le 16 février 2009, dans lequel Monsieur Lazhar STA consent à Carthage Cement qui l'accepte un crédit sous forme de compte courant actionnaires d'un montant de 33.159.970 DT.

Un deuxième avenant à la convention de compte courant actionnaire Lazhar STA a été signé le 15 septembre 2011 pour modifier certaines dispositions contractuelles et constater la prise en charge par ce dernier, des sommes payées par Carthage Cement pour le compte des sociétés « Maghreb Transport » et « Tunisie Marbles And Tiles » pour respectivement 8.341.527 DT et 1.591.049 DT et ce, dans le cadre de la levée des hypothèques et l'apurement des charges grevant le titre foncier de la carrière afin de permettre à Carthage Cement de contracter les nouveaux crédits d'investissement.

Le conseil d'administration réuni le 24 avril 2012 a autorisé l'amendement de l'article 3 des conventions de comptes courants actionnaires de BINA CORP et de Monsieur Lazhar STA. Les nouvelles dispositions portent sur la durée de remboursement :

- Les comptes courants actionnaires sont accordés pour une période de 12 ans commençant à courir à partir du « Financial Close ».
- Cette durée s'entend comme une durée globale de manière à ce que les comptes courants actionnaires ne soient remboursés qu'en une seule fois à la clôture de la durée de 12 ans et en tout état de cause après remboursement intégral du principal et des intérêts des crédits bancaires.
- Cette durée pourrait être raccourcie d'un commun accord entre Carthage Cement et l'actionnaire sans que cette réduction ne soit contraire aux accords conclus par Carthage Cement dans le cadre des crédits bancaires.

Les intérêts ainsi calculés et non servis seront capitalisés et procurent aux même des intérêts.

Aussi, le même conseil d'administration a autorisé d'ajouter une clause à l'article 3 de la convention du compte courant actionnaire de BINA CORP, permettant l'utilisation à tout moment de ce dernier pour libérer une augmentation de capital en numéraire.

Courant 2020, le montant du compte courant actionnaire de BINA CORP a été converti en capital.

De même il y a eu la suspension des intérêts sur le compte courant associé Lazhar STA (Cf note explicative II-1).

Ainsi, les comptes courants actionnaires présentent à la clôture de l'exercice 2023 un solde de 52.277.356 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023
Compte courant actionnaire Lazhar STA	23 227 401
Intérêts sur compte courant actionnaire Lazhar STA	29 049 955
Total	<u>52 277 356</u>

2- COMPTES COURANTS Actionnaires (créances)

Dans le cadre de l'assainissement de la société BINA TRADE et pouvoir recouvrir la créance BINA TRADE considérée douteuse pour un montant total de 20.438.483 DT, un accord a été signé en 2023 par Carthage Cement prévoyant la cession par BINA HOLDING à Carthage Cement d'une partie de son compte tenu chez la société BINA CORP pour un montant de 41.119.701 DT (Société détenant 40,2% du capital de Carthage Cement). Ce compte courant continuera à être rémunéré avec un taux de TMM+3% avec un minimum de 8%, les intérêts calculés seront capitalisés trimestriellement à partir de la date de signature du contrat. Un montant de 20.438.483 DT de ce compte courant servira au paiement de la créance BINA TRADE chez Carthage Cement et le reste du montant soit 20.681.218DT sera payé par Carthage Cement à BINA HOLDING sur 5 ans dont 1.500.000 DT ont été déjà payés par Carthage Cement à BINA HOLDING en 2022.

Ainsi, un acte de cession de créance d'un montant de 41.119.701 DT a été signé le 1^{er} mars 2023 entre les sociétés BINA HOLDING et CARTHAGE CEMENT en présence de la société BINA CORP a été signé ainsi. Également, un contrat de garantie de la cession de créance de BINA HOLDING chez BINA CORP au profit de CARTHAGE CEMENT a été signé le 28/02/2023 entre BINA CORP et CARTHAGE CEMENT (CC) en présence de BINA HOLDING accordant à CARTHAGE CEMENT les garanties suivantes :

- Un droit de priorité sur les revenus futurs. Il est à préciser que BINA CORP jouit d'une participation de 40,20% dans le capital de CC et (i) que son actif lui permettrait d'honorer largement son passif et que CC pourrait recouvrir le compte courant actionnaire dès la cession des titres de participation détenus dans le capital de cette dernière (CC) et (ii) qu'elle pourrait entamer le remboursement du compte courant actionnaire dès le prélèvement des dividendes futurs qui seraient distribués par CC.
- Un nantissement sur les actions de CC détenues par BINA CORP C, à hauteur de 20.500.000 actions CC. Ledit nantissement sera opéré sur le montant total de la transaction, soit 41.119.701DT et exécutable à hauteur de la créance de BINA TRADE augmentée des montants décaissés réellement par CARTHAGE CEMENT au profit de BINA HOLDING. Sachant que ledit nantissement est assorti de la condition de sa levée au moment de la cession du bloc d'actions détenu par BINA CORP dans le capital de CARTHAGE CEMENT ; BINA CORP se chargera dans ce cas d'honorer tout le dû de CC par le versement d'une quote-part du produit de cession.

Au 31 décembre 2023, le solde du compte présente un solde 45.285.826 DT y compris les produits financiers constatés courant cet exercice, totalisent 4.166.125 DT en TTC.

Par ailleurs, la dette envers BINA HOLDING présente, au 31 décembre 2023, un solde de 16.551.218 DT détaillé comme suit:

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>
Compte courant associé BINA CORP chez BINA HOLDING	41 119 701
Créance BINA TRADE	-20 438 483
Dette envers BINA HOLING	20 681 218
Avance payée en 2022	-1 500 000
Paieement 2023	-2 630 000
Solde dette BINA HOLDING (*)	16 551 218

3- BINA TRADE

La société Carthage Cement a signé le 15 janvier 2009, une convention de fourniture de matières premières avec la société BINA TRADE (ex Grandes Carrières du Nord Trade). En vertu de cette convention, Carthage Cement s'engage à assurer l'approvisionnement de la société BINA TRADE en quantités et qualités nécessaires à la bonne exploitation des produits sur le territoire.

BINA TRADE s'engage pour sa part à mettre en œuvre tout son potentiel commercial et son réseau de distribution pour la commercialisation des produits de Carthage Cement.

Un avenant à cette convention a été signé en date du 21 avril 2011 pour la compléter par des dispositions relatives aux conditions d'approvisionnement, à la fixation des prix et aux conditions de paiement. Il est à noter qu'à compter de septembre 2016, Carthage Cement a arrêté la vente d'agréats à BINA TRADE et ce en raison de l'importance des impayés dus par la société.

En 2023, et suite à la concrétisation des termes de la convention de cession partielle du compte courant associé appartenant à Bina Holding, Carthage Cement a procédé à l'apurement de la totalité de la dette envers Bina Trade pour une somme de 20.438.483 DT (voir note précédente).

Par ailleurs, la société BINA Trade a facturé en 2023 à Carthage Cement des frais de transport de matières pour un montant de 857.658 DT. De sa part, la société CARTHAGE CEMENT a facturé à BINA Trade les frais de location d'une voiture de tourisme (loyer mensuel de 1.500 DT).

Le solde fournisseur de la société BINA TRADE chez Carthage Cement s'élève à 37.706 DT au 31 décembre 2023.

4- Monsieur Fathi Neifar (Actionnaire)

- En date du 27 juillet 2012, Carthage Cement a conclu avec Monsieur Fathi Neifar un contrat de location d'un immeuble situé au Lac II et servant comme siège social de la société. La location a été consentie pour une durée initiale et ferme de deux années à compter du 15 juillet 2012 renouvelable par tacite reconduction pour un loyer annuel de 471.000 DT (hors taxes) payé trimestriellement. Par ailleurs, Carthage Cement paye

également un montant annuel de 9.500 DT au titre de la contribution des frais d'entretien des parties communes. Le contrat prévoit une majoration de 5% au titre de la deuxième année. La charge constatée à ce titre au 31 décembre 2023 s'élève à un montant hors taxes de 753.468 DT.

- La charge d'électricité facturée par Monsieur Fathi Neifer en 2023 est de 107.816 DT.
- La dette fournisseurs s'élève au 31 décembre 2023 à 17.527 DT.

5- PETROLCEM

Au cours de l'exercice 2023, la « STE PETROLCEM », associé de la société Carthage Cement dans le capital de « MANDUCEM », a acheté auprès de Carthage Cement du ciment pour un montant en HT de 23.209.905 DT. Le solde client de la société « PETROLCEM » est de 75.735 DT au 30 juin 2023.

6- MANDUCEM SRL

Carthage Cement n'a pas réalisé en 2023 des ventes à l'export avec la société MANDUCEM. Au 31 décembre 2023, le solde client de la société « MANDUCEM » s'élève à 1.050.312 DT et correspond principalement à la dernière opération de vente de clinker effectuée en novembre 2022.

7- Autres parties liées

Les soldes avec les autres parties liées se présentent comme suit :

<u>Autres actifs courants</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
BINA Holding	23 606	1 523 606
Maghreb Transport	579 833	579 833
Promo tourisme	18 666	18 666
Tunisia Marble & Tiles	1 192	1 192
Hôtel EL KSAR	1 391	1 391
Carrelages de Berbère (a)	122 321	127 021
Jugartha Manutention	3 900	3 900
Total actifs	750 909	2 255 609
<u>Autres passifs courants</u>		
JUGURTHA STUDIES (b)	12 769	12 769
NAFRINVEST	9 846	9 846
MAGHREB CARRELAGE (c)	5 768	5 768
GRANDE IMMOBILIERE DU NORD (d)	14 209	14 209
Total passifs	42 592	42 592

Les soldes avec les autres parties liées se présentent comme suit :

- (a) La société « Les Carrelages de Berberes » a mis à la disposition de la société Carthage Cement un terrain sis dans le parc d'activité de Bir Kassaa 3, d'une superficie approximative de 4.238 m² pour l'exploitation de l'activité de Ready-Mix et ce, jusqu'à l'achèvement des formalités juridiques pour la cession dudit terrain à Carthage Cement. Cette mise à disposition qui prend effet à partir du 1^{er} janvier 2011 est consentie et acceptée moyennant une redevance annuelle en hors taxes de 5.000 DT. La charge constatée à ce titre au 31 décembre 2023 s'élève à un montant hors taxes de 5.000 DT. Par ailleurs, la société

Carthage Cement détient une créance envers « Les Carrelages de Berberes » qui s'élève à 122.321 DT au 31 décembre 2023.

(b) La société Carthage Cement a conclu le 6 mai 2010, avec la société «JUGURTHA STUDIES» une convention pour la réalisation de l'étude géologique, la cartographie, la stabilité des fronts et la planification de l'exploitation des carrières de Jebel RESSAS. Les honoraires sont fixés à un montant ferme et non révisable en hors taxes de 44.000 DT. Aucune facturation n'a été effectuée en 2023. Le solde de la dette envers Jugurtha Studies s'élève à 12.769 DT au 31 décembre 2023.

(c) La société Carthage Cement a signé en avril 2010, avec la société « MAGHREB CARRELAGES » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau. Le loyer annuel en hors taxe est fixé à 73,500 DT le m², payable trimestriellement par avance, et augmenté de 5% l'an. Le contrat a été résilié à la fin du premier trimestre de 2012.

Le solde de la dette envers la société MAGHREB CARRELAGES s'élève à 5.768 DT au 31 décembre 2023.

(d) La société Carthage Cement a signé le 1^{er} janvier 2010, avec la société « LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau. Le loyer annuel est fixé à 147 DT par mètre carré. Le contrat a été résilié à la fin du troisième trimestre de 2012. Le solde de la dette envers la société LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD s'élève à 14.209 DT au 31 décembre 2023.

NOTE N°29 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

Types d'engagements	Montant
1/ Engagements donnés	
a) Garanties personnelles	
*Autres Garanties	413 952
b) Garanties réelles	
* Hypothèques	796 443 346
*Nantissement	706 650 634
c) Effets escomptés et non échus et Factoring	37 976 871
d) Impayés Commerciaux non débités	100 000
TOTAL	1 541 584 804
2/ Engagements reçus	
a) Garanties personnelles	
*Cautionnements en TN	9 530 000
*Cautionnements en \$ US	196 025
TOTAL	10 130 953

NOTE N°30 : Solde intermédiaire de gestion

Ci-après, les soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2023 :

PRODUITS	31/12/2023	31/12/2022	CHARGES	31/12/2023	31/12/2022	SOLDES	31/12/2023	31/12/2022
Revenus	431 588 146	366 979 942						
Production immobilisée	10 667 436	15 192 527						
Variation des stocks de produits finis et des encours	5 618 366	20 752 860						
Total	447 873 948	402 925 329	Achats consommés	217 565 998	210 740 180	Marge sur coût matière	230 307 950	192 185 149
Marge sur coût matière	230 307 950	192 185 149	Autres charges externes	30 974 544	25 903 065	Valeur ajoutée	199 333 406	166 282 084
Valeur ajoutée	199 333 406	166 282 084	Impôts et taxes	1 056 959	807 353			
			Charges de personnel	41 941 993	35 871 331			
				42 998 952	36 678 684	Excédent brut d'exploitation	156 334 454	129 603 400
Excédent brut d'exploitation	156 334 454	129 603 400	Autres pertes ordinaires	1 108 076	517 221			
Autres gains ordinaires	235 548	1 016 585	Charges financières nettes	45 591 647	45 859 656			
Produits de placement	20 090	78 353	Dotations aux amortissements et aux provisions	53 686 765	47 819 183			
			Impôts sur les sociétés	1 010 457	851 906			
Total	156 590 092	130 698 338	Total	101 396 945	95 047 966	Résultat des activités ordinaires	55 193 147	35 650 372

Rapports des commissaires aux comptes

Tunis le 31 mai 2024

Messieurs les Actionnaires
de la société CARTHAGE CEMENT SA
Lotissement Les jardins du Lac
1053 Tunis

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société CARTHAGE CEMENT SA («CARTHAGE CEMENT» ou «société»), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 258.331.719 DT, y compris le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 55.193.147 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence éventuelle des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers ci-joint présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société CARTHAGE CEMENT au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserves

1. Comme indiqué dans la note II.1 aux états financiers, la cour d'appel a rendu un jugement courant 2019 au titre de l'affaire de surfacturation opposant la société aux constructeurs de la cimenterie et d'autres parties tierces. Le jugement a été émis en faveur de CARTHAGE CEMENT en condamnant les parties inculpées à la restitution d'une somme de 30 millions d'Euro (selon le cours historique) à CARTHAGE CEMENT. Suite à ce jugement, CARTHAGE CEMENT a procédé à la prise en compte des effets de ce jugement dans ses livres ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un gain net de 16.542.610 DT dans les états financiers clôturés le 31 décembre 2020. Par ailleurs, CARTHAGE CEMENT a porté cette affaire en cassation réclamant, en plus du montant en principal, les pénalités de retard indûment payées, des pénalités de retard complémentaires ainsi que les dommages subis par la société dus à cette surfacturation. CARTHAGE CEMENT a décidé aussi de suspendre la constatation des intérêts au titre du compte courant de LAZHAR STA à compter du mois d'octobre 2019.

Par ailleurs, cette affaire a fait l'objet d'une action en arbitrage international et ce en parallèle avec l'action en justice devant la cour de cassation.

Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le bien-fondé du traitement comptable adopté par la société au titre de cette affaire.

2. Dans le cadre de notre audit, nous avons envoyé des lettres de circularisations adressées aux banques et aux avocats. A la date de notre rapport, nous n'avons pas reçu toutes les

réponses des tiers circularisés. Nous avons mis en place des procédures alternatives, cependant, les réponses manquantes pourraient nous conduire à étendre l'étendue de nos investigations et à réexaminer nos conclusions.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a) Evaluation des stocks

Les stocks, figurent au bilan au 31 décembre 2023 pour une valeur brute de 141.229.264 DT provisionnée à hauteur de 951.101 DT.

Ainsi, qu'il est fait mention dans la note IV.5 aux états financiers, les stocks sont valorisés au coût d'acquisition pour les matières premières et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semi-finis. A la date de clôture les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette estimée (si elle est inférieure au coût). Pour l'inventaire physique des produits agrégats et clinker, la société fait appel à un expert géologue externe.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à assister à l'inventaire physique des stocks, à vérifier que l'évaluation de leur coût est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative aux stocks et à apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette. Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant les stocks.

b) Evaluation des créances clients

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant brut de 35.318.794 DT et provisionnées à hauteur de 6.770.163 DT. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, la société détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon

la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management telles que des informations sur les perspectives et performances futures de créanciers. Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

Observations

Nous attirons votre attention sur :

1. La note II.3 aux états financiers qui fait état de de l'affaire intentée par CARTHAGE CEMENT contre la société NLS (qui était chargée de l'exploitation et la maintenance de la cimenterie et qui est aussi une partie liée de la société FLS Smith, constructeur de la cimenterie) et portant sur un soupçon de commission illégale au titre de la production de clinker. Cette affaire est actuellement au stade des investigations.
2. Les notes V-2, et V-3 aux états financiers faisant état des contrôles fiscaux subis par la société au cours des exercices antérieurs et qui demeurent non clôturés à la date du présent rapport. La provision constatée au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 en couverture à ces contrôles s'élève à 2.770.873 DT. CARTHAGE CEMENT estime qu'elle est en droit de ne constater aucune provision supplémentaire au titre de ces contrôles (ainsi qu'au titre de l'extrapolation des résultats de ces contrôles sur les exercices non prescrits).
3. La note V-4 aux états financiers faisant état du contrôle social en cours et couvrant les exercices 2021, 2022 et 2023 (suite à un avis de vérification social reçu en février 2024). A la date du présent rapport, les résultats de ce contrôle ne sont pas encore notifiés à la société.

Les procédures liées à l'affaire intentée contre la société NLS ainsi qu'au contrôles fiscaux et au contrôle social, susmentionnés ci-haut, sont toujours en cours à la date du présent rapport, leur impact définitif sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 ne peut pas ainsi être déterminé.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants

suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences majeures du contrôle interne pouvant impacter notre audit des états financiers. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

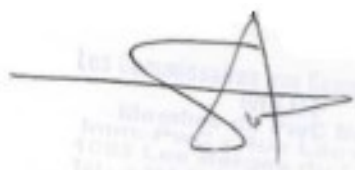
Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

**Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F**

Fayçal HAMROUNI



Ahmed SAHNOUN



Fayçal HAMROUNI
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
11, Rue Moufida Bourguiba-Carthage
Tél: 98.803.824

Rapport Spécial

Tunis le 31 mai 2024

Messieurs les actionnaires
de la société CARTHAGE CEMENT SA
Lotissement Les jardins du Lac
1053 Tunis

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement conclues ou réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ou opération nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2023 :

- 1- La société a conclu courant 2019 un accord de consolidation des dettes bancaires auprès de l'Amen Bank pour un montant de 16.000.000 DT pour le remboursement des échéances impayées pour un montant de 1.650.088 DT. Au 31 décembre 2023, le solde de cet emprunt s'élève à 12.828.692 DT.
- 2- La société a conclu courant 2020 avec les banques des accords de consolidation et de rééchelonnement des dettes à moyen et long terme pour un montant global de 346.690.096 DT moyennant une période de grâce de 18 mois et un taux d'intérêts de TMM+1,5%. Cette transaction a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 03 janvier 2020. Le détail par banque se présente comme suit :

Banques	Montant en DT
Amen Bank	1 375 246
BTK	18 509 341
Attijari Bank	16 210 000
Arab Tunisian Bank	8 000 000
BH Bank	54 879 617
STB	53 116 048
Banque de Tunisie	79 500 000
BNA	59 963 789
BIAT	23 300 000
BTL	22 500 000
BTE	9 336 055
Total	346 690 096

Les dettes envers les établissements bancaires au titre des dettes à long et moyen terme présentent au 31 décembre 2023 un total de de 292.285.042 DT.

- 3- Au 31 décembre 2023, les dettes de CARTHAGE CEMENT liées à des contrats de location financement s'élèvent à un montant total de 2.929.376 DT dont 1.426.027 DT à moins d'un an et 1.503.349 DT à plus d'un an.
- 4- Au 31 décembre 2023, le solde des concours bancaires s'élève à 10.879.997 DT. Le détail par banque se présente comme suit :

Banques	Solde comptable au 31 décembre 2023
Banque de Tunisie	3 368 323
Attijari Bank	573 594
Al Baraka Bank	1 746
Banque Nationale Agricole	1 499 736
TSB	99 392
BH Bank	184 193
Société Tunisienne de Banque	3 456 733
Amen Bank	1 696 278
Arab Banking Corporation	2
Total	10 879 997

- 5- Au 31 décembre 2023, le solde des billets de trésorerie, des crédits de gestion, des crédits de financement en devise et des avances sur créances professionnelle conclus par CARTHAGE CEMENT s'élève respectivement à 950.000 DT, 27.887.000 DT 11.752.440 DT et 3.640.000 DT.
- 6- Dans le cadre de l'assainissement de la société BINA TRADE et assurer le recouvrement de la créance BINA TRADE (considérée presque douteuse pour un montant total de 20.438.483 DT), le conseil d'administration de CARTHAGE CEMENT a autorisé la conclusion d'un accord prévoyant la cession par BINA HOLDING à CARTHAGE CEMENT d'une partie de son compte tenu chez la société BINA CORP pour un montant de 41.119.701 DT (Société détenant 40,2% du capital de CARTHAGE CEMENT). Ce compte courant continuera à être

rémunéré avec un taux de TMM+3% avec un minimum de 8%, les intérêts calculés seront capitalisés trimestriellement à partir de la date de signature du contrat. Un montant de 20.438.483 DT de ce compte courant servira au paiement de la créance BINA TRADE chez CARTHAGE CEMENT et le reste du montant soit 20.681.218 DT sera payé par CARTHAGE CEMENT à BINA HOLDING sur 5 ans dont 1.500.000 DT ont été déjà payés par CARTHAGE CEMENT à BINA HOLDING en 2022.

Ainsi, un acte de cession de créance a été signé le 1^{er} mars 2023 entre les sociétés BINA HOLDING et CARTHAGE CEMENT en présence de la société BINA CORP. Également, un contrat de garantie de la cession de créance de BINA HOLDING chez BINA CORP au profit de CARTHAGE CEMENT a été signé le 28 février 2023 entre BINA CORP et CARTHAGE CEMENT en présence de BINA HOLDING accordant à CARTHAGE CEMENT les garanties suivantes :

- Un droit de priorité sur les revenus futurs qui donne la possibilité à CARTHAGE CEMENT de faire le remboursement du compte courant actionnaire par un prélèvement sur le produit de cession des titres de participation CARTHAGE CEMENT détenus par BINA CORP ou sur les dividendes futurs qui seraient distribués par CARTHAGE CEMENT à BINA CORP ;
- Un nantissement sur les actions de CARTHAGE CEMENT détenues par BINA CORP, à hauteur de 20.500.000 actions. Ledit nantissement sera opéré sur le montant total de la transaction, soit 41.119.701 DT et exécutable à hauteur de la créance de BINA TRADE augmentée des montants décaissés réellement par CARTHAGE CEMENT au profit de BINA HOLDING.

En application de cette convention, le solde du compte courant détenu par CARTHAGE CEMENT sur BINA CORP présente au 31 décembre 2023 un solde débiteur de 45.285.826 DT y compris les produits financiers constatés courant cet exercice, totalisent 3.893.573 (HTVA). Par ailleurs, la dette envers BINA HOLDING présente, au 31 décembre 2023, un solde de 16.551.218 DT.

- 7- CARTHAGE CEMENT a signé, le 17 novembre 2008, avec la société « BINA CORP » et avec le Groupe STA deux conventions de comptes courants actionnaires, portant sur un montant de 66.319.940 DT, provenant de la réduction du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 10 novembre 2008.

Aux termes de ces deux conventions, ces comptes courants sont remboursables sur une durée de douze ans et productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an. Ils sont calculés par périodes de 3 mois. Les intérêts trimestriels ainsi calculés sont capitalisés et produiront eux-mêmes des intérêts. Ces conventions de compte courant ont fait l'objet de plusieurs amendements depuis 2008 et qui sont détaillés dans la note 28 aux états financiers relative aux parties liées.

Suite à la décision de la cour d'appel relative à l'affaire de surfacturation de la cimenterie telle que décrite au niveau de la note II-1 aux états financiers, la société a arrêté depuis octobre 2019 le décompte des intérêts sur le compte courant de Mr Lazhar STA.

Par ailleurs, et dans le ce cadre de l'opération d'augmentation du capital approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire et conformément à la décision du conseil

d'administration du 26 mars 2020, le compte courant de BINA CORP y compris les intérêts nets d'impôts ont été convertis dans le capital social à hauteur de 51.669.241 DT en nominal et 10.333.848 DT comme prime d'émission.

Ainsi, les comptes courants actionnaires présentent, à la clôture de l'exercice 2023, un solde de 52.277.356 DT et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>
Compte courant actionnaire Lazhar STA	23 227 401
Intérêts sur compte courant actionnaire Lazhar STA	29 049 955
Total	<u>52 277 356</u>

- 8- La société BINA TRADE a facturé en 2023 à CARTHAGE CEMENT des frais de transport de matières pour un montant de 857.658 DT. De sa part, la société CARTHAGE CEMENT a facturé à BINA TRADE les frais de location d'une voiture de tourisme (loyer mensuel de 1.500 DT). Le solde fournisseur de la société BINA TRADE chez CARTHAGE CEMENT s'élève à 37.706 DT au 31 décembre 2023.
- 9- En date du 27 juillet 2012, CARTHAGE CEMENT a conclu avec Monsieur Fathi Neifar un contrat de location d'un immeuble situé au Lac II et servant comme siège social de la société. La location a été consentie pour une durée initiale et ferme de deux années à compter du 15 juillet 2012 renouvelable par tacite reconduction pour un loyer annuel de 471.000 DT (hors taxes) payé trimestriellement. Par ailleurs, CARTHAGE CEMENT paye également un montant annuel de 9.500 DT au titre de la contribution des frais d'entretien des parties communes. Le contrat prévoit une majoration de 5% au titre de la deuxième année. La charge constatée à ce titre au 31 décembre 2023 s'élève à un montant hors taxes de 753.468 DT. La charge d'électricité facturée par Monsieur Fathi Neifar en 2023 est de 107.816 DT. Le solde à payer au 31 décembre 2023 est de 17.527 DT.
- 10- La société « Les Carrelages de Berbères » a mis à la disposition de la société CARTHAGE CEMENT un terrain sis dans le parc d'activité de Bir Kassaa 3, d'une superficie approximative de 4.238 m² pour l'exploitation de l'activité de Ready-Mix et ce, jusqu'à l'achèvement des formalités juridiques pour la cession dudit terrain à CARTHAGE CEMENT. Cette mise à disposition qui prend effet à partir du 1^{er} janvier 2011 est consentie et acceptée moyennant une redevance annuelle en hors taxes de 5.000 DT. La charge constatée à ce titre au 31 décembre 2023 s'élève à un montant hors taxes de 5.000 DT. Par ailleurs, la société CARTHAGE CEMENT détient une créance envers « Les Carrelages de Berbères » qui s'élève à 122.321 DT au 31 décembre 2023.

C. Obligations et engagements de la Société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le conseil d'administration du 1^{er} juillet 2014, a nommé Monsieur Brahim SANAA en qualité du Directeur Général de la société. Le même conseil a fixé ses rémunérations et avantages, comme suit :

- Un salaire mensuel net de 10.000 DT en sus des primes conventionnelles ;
- La mise à disposition d'un véhicule de fonction ;
- La prise en charge de la consommation de carburant avec un plafond de 1.000 DT par mois ;
- La prise en charge de la consommation mensuelle du téléphone portable.

Le conseil d'administration du 2 juillet 2020, a renouvelé le mandat de Monsieur Brahim SANAA en qualité du Directeur Général et lui a accordé une augmentation de 3.000 DT dans sa rémunération mensuelle nette.

Il est à noter que le conseil d'administration du 15 mai 2023 a décidé le renouvellement du mandat du Directeur Général pour une durée de trois ans prenant fin le 30 juin 2026.

- L'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2023 a fixé les jetons de présence à accorder aux administrateurs au titre de l'exercice 2022 pour 2.000 DT en brut par séance et par administrateur présent avec un plafond de 8.000 DT et a fixé la rémunération des membres des comités d'audit, stratégique, juridique et de rémunération au titre du même exercice à 1.000 DT en net par séance et par membre présent avec un plafond de 8.000 DT net par membre.

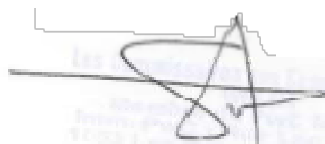
Les obligations et engagements de la société CARTHAGE CEMENT envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, se présentent comme suit (en DT) :

En DT	Rémunération
<i>Rémunérations et avantages accordés au directeur général</i>	
Rémunérations accordées au directeur général en 2023 (y compris la prime 2022) et les charges patronales	463 355
Provision pour prime de bilan et le 13 ^{ème} mois à verser en 2024 (y compris les charges patronales)	57 079
Avantages en nature accordés au directeur général	21 679
<i>Jetons de présence accordés aux administrateurs</i>	78 000
<i>Rémunérations accordées aux membres du comité d'audit</i>	17 500
<i>Rémunérations accordées aux membres des comités de rémunération, juridique et stratégique en brut</i>	27 500

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 Code des Sociétés Commerciales.

Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F

Fayçal HAMROUNI


Ahmed SAHNOUN
Expert Comptable
Institué aux Comptes
1003 Levallois-Perret - France
Tél: 01 47 71 700 700
www.sahnoun.com


Fayçal HAMROUNI
Expert Comptable
Institué aux Comptes
13, Rue Maohda Bourguiba-Carthage
Tél: 98.803.824

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

LES CEMENTS DE BIZERTE

Siège social : Baie de Sebra – BP 53-7018 Bizerte

La société « LES CEMENTS DE BIZERTE » publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Houcine GAMRA et Mr Karim BEN ISMAIL.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

(Exprimés en dinars)

A C T I F S	Notes	31/12/2023	31/12/2022 retraité
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 347 980	1 347 980
Moins : Amortissements		-1 282 562	-1 209 684
	1	65 418	138 296
Immobilisations corporelles		480 949 070	478 161 550
Moins : Amortissements		-284 955 517	-266 689 727
Moins : Provisions		-11 793	-41 888
	1	195 981 760	211 429 934
Immobilisations financières		3 988 777	3 854 239
Moins : Provisions		-703 346	-730 957
	2	3 285 431	3 123 283
Total des Actifs Immobilisés		199 332 610	214 691 513
Autres Actifs non courants	3	2 751 294	3 501 871
Total des Actifs non courants		202 083 904	218 193 384
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		37 947 087	54 368 108
Moins : Provisions		-8 803 509	-8 852 886
	4	29 143 579	45 515 222
Clients et comptes rattachés	5	7 642 752	7 815 054
Moins : Provisions		-4 653 220	-4 527 089
		2 989 532	3 287 966
Autres actifs courants	6	5 735 279	13 466 083
Moins : Provisions		-413 687	-526 777
		5 321 592	12 939 306
Placements et autres actifs financiers	7	194 410	269 541
Liquidités et équivalents de liquidités	8	1 931 526	2 346 703
Total des Actifs courants		39 580 639	64 358 738
Total des Actifs		241 664 543	282 552 122

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

(Exprimés en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2023	31/12/2022 retraité
Capitaux propres			
Capital social		44 047 290	44 047 290
Réserves et primes liées au capital	9	100 894 684	101 043 888
Autres capitaux propres	9	62 223 325	62 730 193
Résultats reportés	9	-151 067 160	-122 116 693
Total des capitaux propres avant Résultat de l'exercice		56 098 138	85 704 678
Résultat de l'exercice		-34 355 944	-28 950 468
Total des capitaux propres avant affectation		21 742 193	56 754 210
<u>P A S S I F S</u>			
Passifs non courants			
Provisions	10	8 907 930	4 754 961
Emprunts bancaires	11	72 158 469	57 733 796
Total des passifs non courants		81 066 398	62 488 757
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	49 022 553	40 131 087
Autres passifs courants	13	31 641 623	34 291 619
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	58 191 775	88 886 449
Total des passifs courants		138 855 952	163 309 155
Total des passifs		219 922 350	225 797 912
Total des capitaux propres et des passifs		241 664 543	282 552 122

ETAT DE RESULTAT
DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

(Exprimés en dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Revenus	15	91 323 675	120 080 846
Coût des ventes	16	-93 991 071	-123 112 834
Marge Brute		-2 667 396	-3 031 988
Autres produits d'exploitation	17	5 880 537	8 563 722
Frais de distribution	18	-1 087 100	-693 976
Frais d'administration	19	-9 343 397	-9 153 488
Autres charges d'exploitation	20	-22 295 045	-12 903 887
Résultat d'exploitation		-29 512 402	-17 219 618
Charges financières	21	-14 169 607	-12 043 058
Produits financiers	22	291 004	197 215
Autres gains ordinaires	23	9 260 053	425 936
Résultats des activités ordinaires avant impôts		-34 130 952	-28 639 525
Impôt sur les bénéfices	24	-224 673	-310 543
Résultat des activités ordinaires après impôts		-34 355 624	-28 950 068
Eléments extraordinaires			
Gains			
Pertes		-320	-400
Résultat net de l'exercice		-34 355 944	-28 950 468
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			
Résultat après modification comptable		-34 355 944	-28 950 468

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

(Exprimés en dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Encaissements reçus des clients		112 494 783	145 116 381
Sommes perçus des produits ordinaires		241 411	236 596
Sommes versées aux fournisseurs		-65 006 858	-126 259 747
Sommes versées aux personnel et organismes sociaux		-13 765 188	-14 001 605
Intérêts payés		-950 909	-833 171
Sommes versées à l'Etat		-666 609	-893 529
Redevances		-1 137 441	-1 332 575
Produits financiers des placements		104 818	36 879
Impôt sur les sociétés		-224 673	-310 117
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		31 089 335	1 759 111
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles		-1 850 097	-798 426
Décaissements affectés aux investissements gros entretiens		-1 940 543	-3 130 739
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles			-58 514
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles			45 829
Décaissements affectés à l'octroi des prêts au personnel		-116 285	-346 558
Encaissements provenant des remboursements des prêts		667 822	752 346
Flux liés aux réserves du fonds social		-143 860	-97 902
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements		-3 382 962	-3 633 964
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissements des crédits à court terme	25	96 305 680	47 362 763
Remboursements des crédits à court terme	25	-121 033 414	-27 914 818
Encaissements des crédits à moyen terme	25	35 872 741	18 900 000
Remboursements des crédits à moyen terme	25	-28 311 453	-29 835 616
Intérêts sur emprunts		-11 195 515	-9 274 510
Dividendes et autres distributions reçues		77 612	99 874
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-28 284 349	-662 308
Incidence variation taux de change		-258 018	-807 226
Variation de la trésorerie		-835 994	-3 344 388
Trésorerie du début d'exercice		-1 758 372	1 586 015
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-2 594 366	-1 758 372

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

AU 31/12/2023

(Exprimés en dinars)

Produits	31/12/2023	31/12/2022	Charges	31/12/2023	31/12/2022	Soldes	31/12/2023	31/12/2022
Revenus	91 323 675	120 080 846						
Production stockée		0	Déstockage de production	8 045 364	3 818 102			
Production immobilisée		168 498						
Autres produits d'exploitations	5 880 537	8 395 223						
Total	97 204 212	128 644 567	Total	8 045 364	3 818 102	Production	89 158 848	124 826 465
Production	89 158 848	124 826 465	Achats consommés	71 724 974	99 237 664	Marge sur coût matières	17 433 873	25 588 801
Marge sur coût matières	17 433 873	25 588 801	Services extérieurs et autres	7 255 397	7 263 764			
Total	17 433 873	25 588 801	Total	7 255 397	7 263 764	Valeur ajoutée brute	10 178 476	18 325 037
Valeur ajoutée brute	10 178 476	18 325 037	Impôts et taxes	353 605	343 649			
			Frais du personnel	15 721 958	16 245 952			
Total	10 178 476	18 325 037	Total	16 075 562	16 589 602	Excédent brut d'exploitation	-5 897 086	1 735 436
Excédent brut d'exploitation	-5 897 086	1 735 436	Insuffisance brute d'exploitation					
Autres gains ordinaires	9 260 053	425 936	Dotations aux amortissements					
Produits financiers	291 004	197 215	et provisions ordinaires	23 061 877	18 446 823			
			Autres charges ordinaires	553 438	508 230			
			Charges financières	14 169 607	12 043 058			
			Impôt sur les sociétés	224 673	310 543			
Total	3 653 970	2 358 587	Total	38 009 595	31 308 654	Résultat des activités ordinaires	-34 355 624	-28 950 068
			Résultat des activités ordinaires	34 355 624	28 950 068			
			Pertes extraordinaires	320	400			
Total	0	0	Total	34 355 944	28 950 468	Résultat net après modifications comptables	-34 355 944	-28 950 468

**TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION
AUX CHARGES PAR NATURE
AU 31/12/2023**

(Exprimés en dinars)

Charges par Destination	Montant		Ventilation							
			Achats consommés		Charges de personnel		Amortissements et provisions		Autres Charges	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Coût des ventes	93 991 071	123 112 834	65 003 306	93 307 483	6 647 540	7 167 699	18 077 807	17 982 221	4 262 417	4 655 431
Frais de distribution	1 087 100	693 976			440 586	472 673	16 386	28 592	630 129	192 711
Frais d'administration	9 343 397	9 153 488	149 247	148 053	8 633 831	8 437 082	244 475	228 129	315 844	340 224
Autres charges	22 295 045	12 903 887	2 024 571	3 143 542		168 498	4 723 209	207 881	15 547 265	9 383 965
TOTAL	126 716 614	132 156 571	67 177 124	84 745 480	15 721 958	15 532 069	23 061 877	18 360 993	20 755 655	13 518 028

**TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE
AUX CHARGES PAR DESTINATION AU 31/12/2023**

(Exprimés en dinars)

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1) Coût des Ventes	(2) Frais de distribution	(3) Frais d'administration	(4) Autres charges
60 - Achats consommés	71 724 974	69 551 157		149 247	2 024 571
6001 - Matières premières	3 145 397	3 145 397			
6003 - Variation des stocks de matières premières	-406 394	-406 394			
6002 - Matières consommables	39 075 390	36 952 508		98 358	2 024 524
6003 - Variation des stocks de matières consommables	8 782 050	8 782 050			
6004 - Forage de trous de mines à la carrière	147 279	147 279			
6006 - Matières et fournitures non stockés	20 890 770	20 839 834		50 889	47
6008 - Achats liés à des M.C.	90 482	90 482			
61 - Services Extérieurs	3 701 231	2 092 884	477 953	221 073	909 320
6102 - Redevances	228 428	137 278	91 151		
6103 - Loyers et charges locatives	936 485	468 940	342 787	124 758	
6105 - Entretien et réparations	1 598 052	1 492 379	44 015	60 738	920
6106 - Primes d'assurances	908 007				908 007
6107 - Etudes, recherches et divers services extérieurs	35 577			35 577	
6108 - Services extérieurs L. M. C.	-5 320	-5 712			393
62 - Autres Services Extérieurs	3 554 167	2 162 963	152 175	94 770	1 144 258
6202 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	643 303	188 899	98 090		356 315
6203 - Publicité, publications, relations publiques	218 940		37 086		181 854
6204 - Transports de biens & transports collectifs du personnel	1 915 565	1 897 400	15 496	2 669	
6205 - Déplacements missions et réceptions	22 269	33	1 504	20 733	
6206 - Frais postaux et de télécommunications	71 369			71 369	
6207 - Services bancaires et assimilés	606 089				606 089
6208 - Autres services extérieurs L. M. C.	76 632	76 632			1
A reporter	78 980 372	73 807 004	630 129	465 091	4 078 149

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1) Coût des Ventes	(2) Frais de distribution	(3) Frais d'administration	(4) Autres charges
Reports	78 980 372	73 807 004	630 129	465 091	4 078 149
63 - Charges diverses ordinaires	553 438	6 570			546 868
6302 - Charges diverses pour personnel	24 193	6 570			17 623
6303 - Jetons de présence	18 000				18 000
6304 - Pertes sur créances irrécouvrables	76				76
6306 - Charges nettes sur cession d'immobilisations	307 970				307 970
6307 - Autres charges ordinaires (Immeuble Ezzahra, manutention Coke pour autrui)	203 199				203 199
64 - Charges de personnel	15 721 958	6 647 540	440 586	8 633 831	
6400-6401-6402-6410 - Salaires et charges sociales	14 928 618	6 647 540	440 586	7 840 491	
6406 - Charges connexes	793 340			793 340	
66 - Impôts, Taxes et versements assimilés	353 605				353 605
6601 - Impôts taxes et versements assimilés	237 380				237 380
6605 - Autres Impôts taxes et vers. assimilés	116 224				116 224
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	23 061 877	18 077 807	16 386	244 475	4 723 209
6801 - Dot. aux amortissements (exploitation)	18 077 807	18 077 807			
6802 - Dot. aux amortissements (distribution)	16 386		16 386		
6803 - Dot. aux amortissements (administratif)	244 475			244 475	
6804 - Dot. aux provisions (autres)	4 723 209				4 723 209
A reporter	118 671 250	98 538 922	1 087 100	9 343 397	9 701 831

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1) Coût des Ventes	(2) Frais de distribution	(3) Frais d'administration	(4) Autres charges
Reports	118 671 250	98 538 922	1 087 100	9 343 397	9 701 831
71 - <u>Production (stockée ou déstockée)</u>	8 045 364	8 045 364			
7103 - Variations des stocks de produits	8 045 364	8 045 364			
<u>Sous-activité</u>		-12 593 214			12 593 214
TOTAL	126 716 614	93 991 071	1 087 100	9 343 397	22 295 045

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE

Création

La Société les Ciments de Bizerte «SCB» est une société anonyme de droit tunisien constituée en 1952. Elle est placée sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et de l'Energie et des Mines.

La Société les Ciments de Bizerte «SCB» a été introduite en Bourse de Tunis en 2009. A cette occasion son capital a été ouvert à l'épargne publique et a été augmenté en conséquence.

Objet

La SCB a pour objet la fabrication et la vente des ciments et de la chaux et du clinker.

Organisation

La SCB est administrée par un Conseil d'Administration présidé par un Président Directeur Général. Elle est contrôlée par deux commissaires aux comptes (co-commissariat).

II- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Conventions et méthodes comptables

Référentiel de l'élaboration des états financiers :

Les états financiers de la société « Les Ciments de Bizerte » ont été élaborés conformément aux dispositions de la loi N° 96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le cadre conceptuel de la comptabilité approuvée par le décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996 ainsi que les normes comptables approuvées par des arrêtés du ministre des finances.

Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers. Le bilan est composé des actifs, des capitaux propres et des passifs. L'état de résultat est présenté selon le modèle de référence.

Les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie de la société. Ils sont établis sur une base de continuité de l'exploitation. La présentation et la classification des postes dans ces états financiers sont conservées d'une période à l'autre et chaque catégorie significative d'éléments similaires fait l'objet d'une présentation séparée.

Les états financiers ont été élaborés par référence aux conventions comptables de base qui sont prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

En plus de ces états financiers, la société présente un rapport de gestion décrivant et expliquant les performances de la situation financière de la société.

Faits marquants de la période :

a) **Sous- activité** : L'année 2023 a enregistré une sous activité par rapport à la capacité normale de production. Le coût de la sous-activité a été d'une valeur de 12 593 214 DT pour la production vendue et de 614 592 DT pour les stocks.

b) **Marge brute** : La marge brute réalisée au cours de 2023 est de -2 667 393 DT contre une marge de -3 031 988 DT en 2022, soit une amélioration de + 364 592 DT.

Cette marge brute négative s'explique essentiellement et principalement par **le manque de production**, en effet la production du clinker réalisée en 2023 est de 305200 tonne, alors qu'elle a atteint 710398 tonnes en 2021 et 539675 tonnes en 2022, la production ne cesse de régresser.

Le nombre de jours d'arrêt de production a atteint 248 jours durant l'année 2023, réparti comme suit :

- 35 jours pour arrêts techniques prévus et imprévus ;
- 14 jours pour manque de matière première dans l'atelier du broyeur a cru ;
- 199 jours pour manque de coke de pétrole et suit aux problèmes de financement de stock et surtout suite à l'incident survenu au niveau du pont mobile de Bizerte.

c) **Revenus du quai** : Les revenus du quai ont connu une diminution de - 632 511 DT durant l'année 2023, enregistrant 3 116 554 DT contre 3 749 065 DT l'année précédente et ce suite à l'incident survenu au niveau du pont de Bizerte.

d) **Amnistie fiscale Selon la loi de finances 2024** : L'adhésion à cette amnistie a permis à la société d'éviter les pénalités de retard et de recouvrement et les frais de poursuite relatifs aux créances fiscales revenant à l'Etat pour une valeur de **2 922 658 DT** (capitalisés chez la recette des finances seulement) et d'enregistrer un profit de **390 184 DT** suite à l'ajustement comptable des articles constatés.

e) **Fiscalité** : l'examen des comptes rattachés à la fiscalité a amené, d'une part à la constatation d'une provision supplémentaire pour risque fiscal de **4 070 421 DT** et d'autre part à la constatation d'un produit pour prescription fiscale de **8 036 296 DT**.

f) **Charges financières** : Les charges financières ont atteint 14 169 607 DT en 2023 contre 12 043 058 DT durant l'année précédente soit une augmentation de 2 126 549 DT. Cette augmentation s'explique essentiellement par le rééchelonnement de certains crédits en dinars tunisien et la dinarisation et le rééchelonnement des emprunts en euros.

Les principes et méthodes comptables :

a) **Unité monétaire** : Les états financiers de la société « Les Ciments de Bizerte » sont libellés en Dinar Tunisien.

b) **Les opérations libellées en monnaies étrangères** : sont converties en dinar, à la date de l'opération, sur la base des cours de change moyens du mois précédent.
A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinar tunisien en utilisant les cours de change du marché interbancaire au 31 Décembre de l'année tels que publiés par la Banque Centrale de Tunisie. Les pertes et les gains de change sont traités conformément à la norme comptable tunisienne NCT15.

- c) **Immobilisations corporelles et incorporelles** : Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat, les taxes non récupérables et les frais directs tels que les frais d'actes, les honoraires et les frais de livraison et d'installation et ce, conformément aux normes comptables NCT 5 et NCT 6.

Les immobilisations de la société sont amorties selon le mode linéaire aux taux suivants :

Logiciels informatiques	3 ans
Terrains de gisements	50 ans
Terrains expropriés	20 ans
Constructions	10 ou 20 ans
Installations générales et aménagements des constructions	10 ans
Installations techniques, Matériel et outillages industriels	10 à 20 ans
Installations, agencements et aménagements divers	10 ans
Mobiliers et matériel de Bureau	10 ans
Matériel informatique	7 ans
Voies ferrées	20 ans
Palettes	1 an

Conformément à la norme comptable NCT 13, les charges d'emprunt relatives au financement des immobilisations corporelles nécessitant une longue période de préparation sont capitalisées dans le coût d'acquisition de ces actifs pour la partie encourue pendant la période de construction.

Changement de présentation des dépenses des grosses réparations à caractère d'immobilisation :

Durant l'exercice 2023, et en vue de garantir une meilleure présentation de l'information financière, la société a opté pour la présentation des grosses réparations à caractère d'immobilisation dans la rubrique immobilisations corporelles en les transférant de la rubrique « Autres Actifs non courants ».

En conséquence, la colonne N-1 soit 2022 a été retraitée en proforma pour assurer une meilleure comparabilité. Les retraitements effectués se synthétisent comme suit :

Poste des états financiers	Solde au 31/12/2022	Retraitements et reclassements	Solde au 31/12/2022 retraité
<i>Reclassement de certains postes et soldes du bilan :</i>			
Immobilisations corporelles (Note 1)	462 115 200	16 046 349	478 161 550
Amortissements (Note 1)	-255 515 637	-11 174 090	-266 689 727
Autres actifs non courants (Note 3)	8 374 130	-4 872 259	3 501 871

Notons que ce changement de présentation n'a pas eu d'impact sur les résultats que ce soit de l'exercice 2023 ou de 2022, étant donné que les dotations aux amortissements de ces dépenses sont calculées conformément aux dispositions de la norme comptable 5 relative aux immobilisations corporelles. Valeur d'origine 16 046 349 DT, amortissements pratiqués 11 174 090 DT et une valeur comptable net de 4 872 259 DT.

- d) **Charges reportées :**

Les charges à répartir représentent des dépenses engagées qui se rapportent à des opérations spécifiques identifiées et dont la rentabilité globale et leur impact sur des exercices ultérieurs sont démontrés.

Les charges à répartir inscrites à l'actif du bilan sont résorbées selon une méthode et sur une période permettant le meilleur rattachement des charges aux produits.

Toutefois, cette période ne pourrait excéder 3 ans à partir de l'exercice de leur constatation

Cette rubrique comportait les dépenses engagées pour des grosses réparations, pour une meilleure présentation, en 2023 leur solde a été viré dans un compte parmi les immobilisations. Le restant à résorber est de 4 872 259 DT.

e) **Immobilisations financières :**

Elles sont comptabilisées au coût d'origine d'acquisition. A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées à leur juste valeur. Les plus-values ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

f) **Les stocks :**

Les stocks sont composés de produits finis, de produits en cours, de matières premières, de pièces de rechange et d'autres matières consommables.

La société adopte la méthode de l'inventaire intermittent pour la comptabilisation des stocks. Les stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables.

Les stocks de matières premières, pièces de rechange et consommables sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré hors taxes récupérables.

Les stocks de produits finis et des produits en cours sont valorisés à leur coût de production hors taxes récupérables.

Le coût de production comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production devant être raisonnablement rattachée à la production. Le coût de la sous-activité est déduit du coût de production.

En effet, il y a sous-activité lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production.

L'imputation des charges fixes dans le coût de revient des stocks se fait sur la base d'une capacité normale de production ré-estimée par les services techniques de la société à 900 000 tonnes par an.

Le coût de la sous-activité correspond aux frais généraux fixes de production, tels que les charges d'amortissement et les frais de gestion et d'administration de la production, non imputés au coût de production.

g) **Clients et comptes rattachés :**

Sont présentées dans ce compte les créances ordinaires, les créances contentieuses, les créances matérialisées par des effets non échus et effets échus et impayés et des chèques impayés.

h) **Les emprunts bancaires :**

Les intérêts des emprunts bancaires sont comptabilisés en charges dans l'exercice comptable au cours duquel ils sont encourus.

Pour la présentation de l'encours de la dette, les échéances à plus d'un an sont présentées parmi les passifs non courants alors que les échéances à moins d'un an figurent parmi les passifs courants.

i) **Prise en compte des revenus :**

Les revenus provenant de la vente des produits finis sont pris en compte dès leur livraison aux clients.

III – CONTINUE DE L'EXPLOITATION :

La production a connu une baisse continue qui n'a pas permis d'atteindre la capacité normale estimée à 900 mille tonnes par an et ce pour plusieurs raisons, dont les plus importantes sont :

- Les arrêts techniques programmés et non programmés : Le nombre de jours d'arrêt de production a atteint 248 jours durant l'année 2023, réparti comme suit :
 - o 35 jours pour arrêts techniques prévus et imprévus ;
 - o 14 jours pour manque de matière première dans l'atelier du broyeur a cru ;
 - o 199 jours pour manque de coke de pétrole et suit aux problèmes de financement de stock et surtout suite à l'incident survenu au niveau du pont de Bizerte.
- Les ruptures d'approvisionnement en matières consommables principalement le coke de pétrole ;

- La baisse continue du volume des ventes ;
- L'incapacité de la société à contrôler les coûts de production qui est dû principalement à l'annulation du soutien de l'Etat à l'énergie, l'absence du gaz naturel et du fuel dans le gouvernorat de Bizerte, et l'augmentation en continue des prix des matières consommables comme l'électricité, la sacherie etc...
- Taux d'endettement très élevé et problèmes financiers accablantes ;

Depuis le 15/10/2023 et à ce jour, la société est en arrêt de production et ne dispose pas d'informations certaines quant à la reprise normale de son activité, cet événement ajouté aux faits décrits au niveau du paragraphe II de la note N°II « faits marquants de la période » indique l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2023

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(Exprimés au millimes)

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS					AMORTISSEMENTS					Valeurs
	Valeurs Brutes au 31/12/2022	Acquisitions de l'exercice	Réévaluation de l'exercice	Régularisation Entrée/Sortie	Valeurs Brutes au 31/12/2023	Amortissements au 31/12/2022	Dotations de de l'exercice	Réévaluation de l'exercice	Régularisation Entrée/Sortie	Amortissements au 31/12/2023	Comptables Nettes
Logiciels	1 347 979.942				1 347 979.942	1 209 683.548	72 878.138			1 282 561.686	65 418.256
Totaux	1 347 979.942	0.000	0.000	0.000	1 347 979.942	1 209 683.548	72 878.138	0.000	0.000	1 282 561.686	65 418.256

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS					AMORTISSEMENTS					Valeurs
	Valeurs Brutes au 31/12/2022	Acquisitions de l'exercice	Réévaluation de l'exercice	Régularisation Entrée/Sortie	Valeurs Brutes au 31/12/2023	Amortissements au 31/12/2022	Dotations de de l'exercice	Réévaluation de l'exercice	Régularisation Entrée/Sortie	Amortissements au 31/12/2023	Comptables Nettes
Terrain de gisements expropriés	6 378 962.286				6 378 962.286	4 696 087.064	437 344.970			5 133 432.034	1 245 530.252
Terrain de gisements	1 513 066.536				1 513 066.536	737 466.054	30 110.203			767 576.257	745 490.279
Terrains bâtis	1 187 451.544				1 187 451.544					0.000	1 187 451.544
Constructions (à statut juridique particulier)	3 209 541.621				3 209 541.621	708 773.774	160 477.081			869 250.855	2 340 290.766
Constructions	34 767 617.156	6 391.000			34 774 008.156	26 012 956.385	928 639.848			26 941 596.233	7 832 411.923
Matériels et Outillages (y compris les grosses réparations voir note n° 1.3)	387 179 607.223	2 482 050.780		16 046 349.187	405 708 007.190	198 196 226.408	16 140 401.842		11 174 090.403	225 510 718.653	180 197 288.537
Matériels de Transport	18 805 914.233	199 004.076			19 004 918.309	17 217 119.458	389 529.297			17 606 648.755	1 398 269.554
Mobilier et Matériels de Bureau	2 955 168.011	20 959.596			2 976 127.607	2 515 374.927	80 619.003			2 595 993.930	380 133.677
Agencements Aménagements et Installations	5 898 514.600	51 080.230			5 949 594.830	5 431 632.524	98 667.805			5 530 300.329	419 294.501
Emballage Identifiable Récupérable	0.000				0.000	0.000				0.000	0.000
Immobilisations en cours	219 357.194	62 473.500		-34 439.000	247 391.694						247 391.694
Totaux	462 115 200.404	2 821 959.182	0.000	16 011 910.187	480 949 069.773	255 515 636.594	18 265 790.050	0.000	11 174 090.403	284 955 517.047	195 993 552.726

PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS					PROVISIONS					Valeurs
	Valeurs Brutes au 31/12/2022	Acquisitions de l'exercice	Réévaluation de l'exercice	Régularisation Entrée/Sortie	Valeurs Brutes au 31/12/2023	Provisions au 31/12/2022	Dotations de de l'exercice	Réévaluation de l'exercice	Reprises Entrée/Sortie	Provisions au 31/12/2023	Comptables Nettes
Immobilisations temporairement inutilisées						41 887.749			-30 095.051	11 792.698	-11 792.698
Immobilisations inexistantes						0.728			-0.728	0.000	0.000
Totaux		0.000	0.000	0.000	0.000	41 888.477	0.000	0.000	-30 095.779	11 792.698	-11 792.698
Total général	462 115 200.404	2 821 959.182	0.000	16 011 910.187	480 949 069.773	255 557 525.071	18 265 790.050	0.000	11 143 994.624	284 967 309.745	195 981 760.028

(a) **Retraitement** : Les dépenses pour grosses réparations comptabilisées comme charges à répartir au 31/12/2022 et présentées parmi les actifs non courants, pour une meilleure présentation, elles sont virées dans un sous compte parmi les immobilisations intitulé "Matériels grosses réparations". Valeur d'origine 16 046 349 DT, amortissements pratiquées 11 174 090 DT et valeur comptable net 4 872 259 DT.

(b) Voir détails pages 17.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ENTIEREMENT AMORTIES EN BON ETAT ET QUI SONT ENCORE EN USAGE
AU 31/12/2023

(Exprimés au millimes)

Nature des Immobilisations	Valeurs Brutes	Amortissements	V. C. N.
Logiciels	872 237.766	872 237.766	0.000
Terrain de gisements	7 556.525	7 556.525	0.000
Constructions	16 171 528.134	16 171 528.134	0.000
Matériels et Outillages	33 417 796.889	33 417 796.889	0.000
Mobilier et Matériels de Bureau	29 098.101	29 098.101	0.000
Agencements Aménagements et Installations	4 851 999.804	4 851 999.804	0.000
Totaux	55 350 217.219	55 350 217.219	0.000

IMMOBILISATIONS CORPORELLES INUTILISEES (A REFORMER) AU 31/12/2023

Nature des Immobilisations	Valeurs Brutes	Amortissements	V. C. N.
Logiciels	257 085.893	257 085.893	0.000
Constructions	32 878.666	32 878.666	0.000
Matériels et Outillages	14 999 842.555	14 988 395.148	11 447.407
Matériels de Transport	5 863 171.732	5 863 171.732	0.000
Mobilier et Matériels de Bureau	617 143.859	617 011.364	132.495
Agencements Aménagements et Installations	113 086.415	112 873.619	212.796
Totaux	21 883 209.120	21 871 416.422	11 792.698

IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS AU 31/12/2023

DESIGNATIONS	Solde au 31/12/2022	Investis. 2023	Main d'œuvre	Total Investis.	TOTAL	Sorties pour immobilisation	Restes en cours
Nouvel atelier de stockage d'ensachage et d'expédition	173 527.149				173 527.149		173 527.149
Etude support pour transformateur de courant au poste 90 KVA	4 248.046				4 248.046		4 248.046
Aménagement de la sacherie	36 475.681				36 475.681		36 475.681
Aménagement du hall de stockage du clinker à l'usine	5 106.318	28 034.500		28 034.500	33 140.818		33 140.818
Cages pour stockage des bouteilles de gaz au magasin		8 200.000		8 200.000	8 200.000	8 200.000	
Extension du magasin central		16 280.000		16 280.000	16 280.000	16 280.000	
Rénovation des portes métalliques du parc magasin		9 959.000		9 959.000	9 959.000	9 959.000	
TOTAUX	219 357.194	62 473.500	0.000	62 473.500	281 830.694	34 439.000	247 391.694

INVESTISSEMENTS ET AMORTISSEMENTS DES GROSSES REPARATIONS AU 31/12/2023

(Exprimés au millimes)

Année	Investissements	Amortissements			Valeurs Comptables Nettes
		Antérieures	Dotations de l'exercice	Total	
2017	2 614 708.751	2 614 708.751	0.000	2 614 708.751	0.000
2018	2 105 622.356	2 075 569.278	30 053.078	2 105 622.356	0.000
2019	2 582 359.646	2 383 132.901	139 040.657	2 522 173.558	60 186.088
2020	3 044 020.838	2 319 695.836	629 346.636	2 949 042.472	94 978.366
2021	2 568 898.309	1 244 527.992	826 459.245	2 070 987.237	497 911.072
2022	3 130 739.287	536 455.645	1 034 065.212	1 570 520.857	1 560 218.430
2023	1 940 543.037	0.000	211 927.592	211 927.592	1 728 615.445
Totaux	17 986 892.224	11 174 090.403	2 870 892.420	14 044 982.823	3 941 909.401

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La valeur brute des immobilisations financières s'élève au 31/12/2023 à 3 988 777 DT et se détaille comme suit :

Désignations	Note	Montant Brut	Provision	NETS
Titres de participation	2.1	899 545.000	528 689.378	370 855.622
Autres participations	2.1	300 000.000	174 630.000	125 370.000
Dépôts et cautionnements	2.2	2 546 539.485	26.534	2 546 512.951
Prêts à plus d'un an	2.3	242 692.669		242 692.669
Total		3 988 777.154	703 345.912	3 285 431.242

TITRES DE PARTICIPATIONS AU 31/12/2023

	Nombre d'action	Valeur brute	Provision	Valeur nette
LE MARBRE NOIR		6 000.000	6 000.000	0.000
COOPERATION DU NORD		770.000	770.000	0.000
LE CONFORT		35 000.000	35 000.000	0.000
LES CARRELAGES TUNISIENS		55 050.000	55 050.000	0.000
LES CARRIERES TUNISIENNES		30 100.000	30 100.000	0.000
S T E M		30 000.000	30 000.000	0.000
LES CARRELAGES THALA		1 500.000	1 500.000	0.000
FRACTUCIM		500.000	500.000	0.000
SODIS SICAR (EX. SOMNIVAS)	4286	42 860.000	29 004.378	13 855.622
CIMENTS AMIANTE		31 600.000	31 600.000	0.000
CERAMIQUE TUNISIENNE	14096	140 960.000	140 960.000	0.000
STE TUNISIENNE DE CHAUX	7500	75 000.000	75 000.000	0.000
SODEPRI (EX. SOTEB)	16641	83 205.000	83 205.000	0.000
SOTUCIB		10 000.000	10 000.000	0.000
FOIRE INTERNATIONAL DE TUNISIE	1000	32 000.000		32 000.000
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUE DE BIZERTE(EX. ZONE FRANCHE)	60000	300 000.000		300 000.000
STE STEG ENERGIES RENOUVELABLES	10000	25 000.000		25 000.000
Totaux		899 545.000	528 689.378	370 855.622

AUTRES PARTICIPATIONS AU 31/12/2023

	Nombre d'action	Valeur brute	Provision	Valeur nette
ESSAIMAGE FCPR - CB	300	300 000.000	174 630.000	125 370.000
Totaux		300 000.000	174 630.000	125 370.000

Total des titres de participations		1 199 545.000	703 319.378	496 225.622
---	--	----------------------	--------------------	--------------------

(*) Suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2011 de la Société de Développement et d'Exploitation du Parc d'Activité Economique de Bizerte, et suite à l'augmentation du capital par incorporation des réserves, la SCB a reçu 30000 actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour chaque action ancienne.

DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS AU 31/12/2023

Date	Désignation	Montant	Provision	Taux	Net
31/12/2023	STEG AVANCE S/CONSOMMATION	2 546 459.885			2 546 459.885
9984/92	SONEDE INSTALLATION COMPTEUR D'EAU BIZERTE	13.000	4.333	1/3	8.667
13245/93	SONEDE INSTALLATION COMPTEUR D'EAU BURG TALEB	52.000	17.333	1/3	34.667
9063/93	SONEDE INSTALLATION COMPTEUR D'EAU BURG TALEB	14.600	4.867	1/3	9.733
	TOTAL	2 546 539.485	26.534		2 546 512.952

PRÊT A PLUS D'UN AN AU 31/12/2023

Désignations	Montant
Prêts Fonds Social	242 692.669
Total	242 692.669

ECART DE CONVERSION ACTIF AU 31/12/2023

Désignations	Montant
Actualisation emprunts en euros	2 751 294.465
Total	2 751 294.465

STOCKS :

Les stocks au 31/12/2023 se récapitulent comme suit :

Désignations	Montant Brut	Provision	NETS
Stock de matières premières	950 329.867		950 329.867
Stock de matières consommables	1 149 477.439		1 149 477.439
Stock de matières semi-couvrées	1 271 790.976		1 271 790.976
Stock de produits finis	2 589 030.813		2 589 030.813
Stock magasin	31 966 398.821	8 783 449.068	23 182 949.753
Stock négoce	20 059.511	20 059.511	0.000
Total	37 947 087.427	8 803 508.579	29 143 578.848

CLIENTS AU 31/12/2023

Désignations	Siège	Agence	Total
Clients Ordinaires	1 235 869.299		1 235 869.299
Clients Etat et Collectivités Publiques et autres	74 902.152		74 902.152
Clients Douteux	499 619.021	1 802 858.013	2 302 477.034
Clients Chèques Impayés	366 457.517	778 505.190	1 144 962.707
Clients Effets à Recevoir	1 412 922.539		1 412 922.539
Clients Effets à Recevoir Impayés	354 023.792	1 113 106.729	1 467 130.521
Clients Etrangers	4 487.871		4 487.871
Totaux	3 948 282.191	3 694 469.932	7 642 752.123

CLIENTS AU 31/12/2023

Désignations	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
Clients Ordinaires	1 235 869.299	1 251 218.277	-15 348.978
Clients Etat et Collectivités Publiques et autres	74 902.152	37 996.234	36 905.918
Clients Douteux	2 302 477.034	2 025 554.845	276 922.189
Clients Chèques Impayés	1 144 962.707	1 018 831.731	126 130.976
Clients Effets à Recevoir	1 412 922.539	2 273 882.894	-860 960.355
Clients Effets à Recevoir Impayés	1 467 130.521	1 203 082.634	264 047.887
Clients Etrangers	4 487.871	4 487.871	0.000
Totaux	7 642 752.123	7 815 054.486	-172 302.363

PROVISIONS CLIENTS & COMPTES RATTACHES**AU 31/12/2023**

Désignations	Fin 2022	Dotations 2023	Reprise 2023	31/12/2023
Provisions pour Clients	2 305 174.072		0.000	2 305 174.072
Provisions Effets Impayés	1 203 083.205		0.000	1 203 083.205
Provisions Chèques Impayés	1 018 831.618	126 130.976	0.000	1 144 962.594
Totaux	4 527 088.895	126 130.976	0.000	4 653 219.871

PROVISIONS CLIENTS & COMPTES RATTACHES**SIEGE AU 31/12/2023**

Désignations	Fin 2022	Dotations 2023	Reprise 2023	31/12/2023
Provisions pour Clients	502 316.059			502 316.059
Provisions Effets Impayés	89 976.476			89 976.476
Provisions Chèques Impayés	240 326.428	126 130.976		366 457.404
Totaux	832 618.963	126 130.976	0.000	958 749.939

**PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES DES CLIENTS
DES AGENCES ARRETEES LE 31/12/2023**

Désignations	Fin 2022	Dotations 2023	Reprise 2023	31/12/2023
Provisions pour Clients	1 802 858.013			1 802 858.013
Provisions Effets Impayés	1 113 106.729			1 113 106.729
Provisions Chèques Impayés	778 505.190			778 505.190
Totaux	3 694 469.932	0.000	0.000	3 694 469.932

AUTRES ACTIFS COURANTS AU 31/12/2023

Désignations	Montant	Total
40. FOURNISSEURS DEBITEURS		669 551.626
Fournisseurs Ordinaires usine	293 469.083	
Fournisseurs Ordinaires négoce	32 837.264	
Fournisseurs Etrangers	281 788.605	
Fournisseurs Avance sur Commande	6 015.000	
Fournisseurs Emballages & Matériels à Rendre	55 441.674	
42. PERSONNEL & COMPTES RATTACHES		245 975.630
Avance et acomptes (prêt aïd)	205 024.073	
Avances pour le compte du personnel (UGTT)	12 500.310	
Salaires négatifs	28 451.247	
43. ETAT & COLLECTIVITES PUBLIQUES		2 763 216.684
Retenues à la source sur paiements à des tiers	1 849.056	
Retenues à la source opérées par des tiers	1 132 037.213	
Impôts à liquider	1 391 973.188	
Taxes de douanes	237 357.227	
45. DEBITEURS DIVERS		85 924.611
Divers	13 609.479	
ASTREE	3 005.562	
C. J. O.	346.495	
C. I. O. K.	172.863	
S. C. E.	1 720.870	
S. C. G.	5 786.455	
S. N. D. P.	14 312.493	
DIRECTION GENERALE DES PARTICIPATIONS DU MINISTERE DES FINANCES	23 289.672	
Produits à recevoir	875.838	
SORECOM	206.900	
C. R. D. P. A.	6 307.541	
CNSS (REMBOURSEMENT CONGES DE NAISSANCE)	16 290.443	
46. COMPTES D'ATTENTE A REGULARISER		776 244.584
Consignation à la paierie générale	776 244.584	
47. COMPTES DE REGULARISATION		1 194 366.082
Charges constatées d'avance	1 194 366.082	
TOTAL	5 735 279.217	5 735 279.217

PROVISIONS AUTRES ACTIFS COURANTS AU 31/12/2023

Désignations	Montant
Provisions autres débiteurs siège	413 686.850
	413 686.850

PRETS A MOINS D'UN AN AU 31/12/2023

Désignations	
Prêt à moins d'un an sur fonds social	194 409.956
	194 409.956

Placements et Autres Actifs Financiers = 194 409.956

LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES AU 31/12/2023

Banques	Montants	Total
<u>COMPTES COURANTS BANCAIRES SIEGE</u>		1 931 523.654
A. T. B. BIZERTE	9 469.208	
WIFAK BANK	81 007.219	
U. B. C. I. TUNIS	91 532.346	
BANQUE ZITOUNA	985 860.062	
S. T. B. BIZERTE COMPTE EN EUROS	58 964.849	
S. T. B. BIZERTE COMPTE EN DOLLARS	63 507.754	
C C P	3 580.462	
T G T TUNIS	110.120	
CHEQUES A ENCAISSER	637 491.634	
<u>CAISSES</u>	2.179	2.179
TOTAUX	1 931 525.833	1 931 525.833

CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice, s'élève à la clôture de l'exercice 2022 à 56 754 210 DT contre 21 742 193 DT au 31/12/2023 soit une variation de (-35 012 017 DT) qui se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Capital social	44 047 290	44 047 290	0
Réserves	100 894 684	101 043 888	-149 204
Autres capitaux propres	62 223 325	62 730 193	-506 868
Modification comptables (indemnité de départ à la retraite)	-2 010 541	-2 010 541	0 (*)
Résultats reportés	-149 056 620	-120 106 152	-28 950 468
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	56 098 138	85 704 678	-29 606 540
Résultat de l'exercice	-34 355 944	-28 950 468	-5 405 477
Total des capitaux propres avant affectation	21 742 193	56 754 210	-35 012 017

La variation des capitaux propres avant affectation s'explique par : **-29 606 540**

- La constatation des intérêts sur prêts fonds social accordés en 2023	-1 510
- La constatation des dons sur fonds social accordés en 2023	-147 694
- La résorption de la subvention d'investissements inscrite au résultat de l'exercice	-506 868
- La constatation de l'affectation du résultat de l'exercice 2022	-28 950 468
- Le résultat de la période du 01/01/2023 au 31/12/2023	-34 355 944

L'assemblée générale ordinaire du 29/06/2022 a décidé l'affectation du résultat de l'exercice 2021 comme suit :

- Résultat de l'exercice	-28 950 468
- Résultat reportés 2022	-122 116 693
Résultats reportés au 31/12/2023	-151 067 160

(*) L'indemnité de départ à la retraite a été constatée pour la première fois en 2016.

RESERVES ET PRIMES LIEES AU CAPITAL AU 31/12/2023

Désignations	Montant
Réserves légales	4 404 729.000
Réserves statutaires	1 623 416.830
Réserves non statutaires	1 265 000.000
Réserves pour fonds social	1 102 207.947
Primes d'émission	92 499 330.000
Total	100 894 683.777

AUTRES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2023

Désignations	Montant
Réserves soumises à un régime fiscal particulier	233 546.390
Réserve spéciale de réévaluation (dispositions de l'article 19 de la loi des finances pour l'année 2019)	61 731 074.431
Subvention d'investissements	2 256 504.822
Subventions d'investissement inscrites aux comptes de résultat	-1 997 801.044
Total	62 223 324.599

PROVISIONS POUR LITIGES**AU 31/12/2023**

Désignations	Montant
Provisions pour litiges	792 714.767
Total	792 714.767

PROVISIONS POUR AMANDES ET PENALITES**AU 31/12/2023**

Désignations	Montant
Provision pour pénalités sur manque déclarations fiscales mensuelles	5 883 907.527
Total	5 883 907.527

PROVISIONS POUR RETRAITES ET OBLIGATIONS SIMILAIRES**AU 31/12/2023**

Désignations	Montant
Provisions pour départ à la retraite	1 631 307.224
Total	1 631 307.224

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités statutaires (SMIG multiplié par le nombre d'année d'activité) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévues par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles utilisées se présentent comme suit :

- Taux d'augmentation salariale : 5 %
- Taux de mortalité et de départ anticipé : 5%
- Taux d'actualisation : 8%

PROVISIONS POUR CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES**AU 31/12/2023**

Désignations	Montant
Provision pour reboisement et remise en état des carrières exploités	600 000.000
Total	600 000.000

TOTAL DES PROVISIONS**8 907 929.518**

Une provision de 600 000.000 DT est constituée pour charges de reboisement et de remise en état des carrières à raison de 50 000.000 DT par an à partir de 2014. Cette provision sera utilisée après l'exploitation totale de ces carrières.

DETTES A LONG ET MOYEN TERME AU 31/12/2023**EMPRUNTS BANCAIRES**

Echéances	Principal	Reste à amortir après chaque année
Solde au 31/12/2023		72 158 468.787
2025	12 961 443.702	59 197 025.085
2026	8 795 950.829	50 401 074.256
2027	9 101 863.652	41 299 210.604
2028	9 262 862.353	32 036 348.251
2029	9 785 721.630	22 250 626.622
2030	7 870 952.465	14 379 674.157
2031	4 995 540.067	9 384 134.090
2032	5 314 285.842	4 069 848.248
2033	4 069 848.248	0.000
Totaux	72 158 468.787	

FOURNISSEURS AU 31/12/2023

Désignations	Siège	Agence	Total
Fournisseurs d'exploitation locaux	38 142 116.661	26 260.428	38 168 377.089
Fournisseurs d'immobilisations locaux	615 857.725		615 857.725
Fournisseurs Etat et Collectivités Publiques	597 610.813		597 610.813
Fournisseurs Effets à Payer	5 542 842.630		5 542 842.630
Fournisseurs d'exploitation étrangers	973 859.682		973 859.682
Fournisseurs retenues de garanties locaux	111 740.786		111 740.786
Fournisseurs retenues de garanties étrangers	281 788.605		281 788.605
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'exploitation)	2 302 173.972		2 302 173.972
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'immobilisations)	303 293.219		303 293.219
Fournisseurs Actualisation des comptes	124 608.305		124 608.305
Fournisseurs Dépôts et Cautionnements	400.000		400.000
Totaux	48 996 292.398	26 260.428	49 022 552.826

FOURNISSEURS AU 31/12/2023

Désignations	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
Fournisseurs d'exploitation	38 168 377.089	17 370 001.683	20 798 375.406
Fournisseurs d'immobilisations	615 857.725	1 586 905.826	-971 048.101
Fournisseurs Etat et Collectivités Publiques	597 610.813	666 954.512	-69 343.699
Fournisseurs Effets à Payer	5 542 842.630	7 001 572.776	-1 458 730.146
Fournisseurs d'exploitation étrangers	973 859.682	8 825 192.006	-7 851 332.324
Fournisseurs d'immobilisation étrangers		504 174.183	-504 174.183
Fournisseurs Retenues de Garanties	111 740.786	532 436.782	-420 695.996
Fournisseurs retenues de garanties étrangers	281 788.605	281 788.605	0.000
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'exploitation)	2 302 173.972	2 912 428.937	-610 254.965
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'immobilisations)	303 293.219	303 293.219	0.000
Fournisseurs Actualisation des comptes	124 608.305	145 938.718	-21 330.413
Fournisseurs Dépôts et Cautionnements	400.000	400.000	0.000
Totaux	49 022 552.826	40 131 087.247	8 891 465.579

AUTRES PASSIFS COURANTS AU 31/12/2023

Désignations	Montant	Total
41. CLIENTS CREDITEURS		1 487 705.508
Clients ordinaires usine	333 537.681	
Clients avoir à établir	421 285.864	
Clients ordinaires négoce	417 543.036	
Clients ordinaires autres	19 034.946	
Crédit commercial personnel C.B.	2 296.230	
Clients étrangers	288 921.336	
Clients ventes au comptant	5 086.415	
42. PERSONNEL & COMPTES RATTACHES		8 024 052.810
Avance et acomptes (prêt aid)	106.404	
Retenues amical SCB	92 744.860	
Œuvres sociales	6 304 993.020	
Rémunérations dues	347 125.507	
Saisies et Arrêts	8 864.941	
Dettes provisionnées pour congés à payer	1 270 218.078	
43. ETAT IMPOTS & COLLECTIVITES PUBLIQUES		14 428 495.079
Impôts sur les revenus (I. R.)	879 093.348	
Retenues à la source sur paiements à des tiers	657 897.260	
Redevances sur ventes produits	193 434.785	
Redevances article constaté	4 233 143.167	
Timbres fiscaux	24.000	
T. V. A. À payer	8 419 146.775	
T. F. P.	30 425.376	
FOPROLOS	15 330.366	
44. SOCIETES DE GROUPES ET ASSOCIES		3 550 926.855
Actionnaires dividendes à payer	3 550 923.855	
Actionnaires opérations sur le capital	3.000	
45. CREDITEURS DIVERS		3 947 665.854
C.N.S.S., (C. N. S. S. COMPLEMENT CAVIS) et C.N.R.P.S.	3 546 986.509	
Créditeurs divers charges à payer	366 995.375	
M.D.N (REDEVANCE CARRIERE MILITAIRE)	24 826.837	
MINISTERE DU DEVELOP. DE L'INVESTIS. ET DE LA COOP. IN	6 675.437	
C.N.A.M.	45.748	
NOUVELLE CLINIQUE RAOUEBI	2 135.948	
46. COMPTES D'ATTENTE A REGULARISER		202 777.381
Comptes d'attente à régulariser	202 777.381	
TOTAUX	31 641 623.487	31 641 623.487

CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS
AU 31/12/2023

Echéances	Principal	Reste à amortir après chaque échéance
Solde au 31/12/2023		18 271 848.734
05/12/2023	213 222.645	18 058 626.089
31/12/2023	384 481.273	17 674 144.816
05/01/2024	265 194.488	17 408 950.328
07/01/2024	420 489.232	16 988 461.096
10/01/2024	787 069.119	16 201 391.977
31/01/2024	606 597.482	15 594 794.495
05/02/2024	265 194.488	15 329 600.007
07/02/2024	454 488.221	14 875 111.786
20/02/2024	273 076.337	14 602 035.449
25/02/2024	114 329.639	14 487 705.810
26/02/2024	166 134.337	14 321 571.473
29/02/2024	607 587.812	13 713 983.661
05/03/2024	265 194.488	13 448 789.173
07/03/2024	220 074.670	13 228 714.503
25/03/2024	122 688.332	13 106 026.171
26/03/2024	196 093.798	12 909 932.373
31/03/2024	607 058.737	12 302 873.636
05/04/2024	265 194.488	12 037 679.148
25/04/2024	123 179.201	11 914 499.947
26/04/2024	93 771.615	11 820 728.332
30/04/2024	607 656.018	11 213 072.314
05/05/2024	265 194.488	10 947 877.826
20/05/2024	291 801.838	10 656 075.988
25/05/2024	128 122.080	10 527 953.908
31/05/2024	607 524.469	9 920 429.439
05/06/2024	265 194.488	9 655 234.951
18/06/2024	1 147 880.017	8 507 354.934
25/06/2024	125 551.973	8 381 802.961
30/06/2024	608 110.538	7 773 692.423
05/07/2024	265 194.488	7 508 497.935
25/07/2024	130 439.992	7 378 057.943
31/07/2024	607 997.983	6 770 059.960

05/08/2024	265 194.488	6 504 865.472
20/08/2024	288 970.126	6 215 895.346
25/08/2024	127 969.034	6 087 926.312
31/08/2024	608 236.266	5 479 690.046
05/09/2024	265 194.488	5 214 495.558
25/09/2024	129 177.310	5 085 318.248
30/09/2024	608 805.198	4 476 513.050
05/10/2024	265 194.488	4 211 318.562
25/10/2024	133 981.509	4 077 337.053
31/10/2024	608 721.674	3 468 615.379
05/11/2024	265 194.488	3 203 420.891
20/11/2024	297 100.782	2 906 320.109
25/11/2024	131 662.041	2 774 658.068
30/11/2024	609 278.920	2 165 379.148
05/12/2024	265 194.488	1 900 184.660
18/12/2024	1 154 560.679	745 623.981
25/12/2024	136 408.791	609 215.190
31/12/2024	609 215.190	0.000
Total	18 271 848.734	

EMPRUNTS BANCAIRES ECHUS ET IMPAYES AU 31/12/2023

Désignations	Montant
B E I	10 184 062.720
Total	10 184 062.720

INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS BANCAIRES AU 31/12/2023

Désignations	Montant
Intérêts courus sur emprunts	705 883.705
B E I -Intérêts échus et impayés au 31/12/2023-	1 712 886.237
Total	2 418 769.942

EFFETS A PAYER POUR REGLEMENT FINANCEMENT STOCK AU 31/12/2023

Désignations	Montant
Effet à payer pour emprunt financement stock	22 791 201.850
Total	22 791 201.850

BANQUES SOLDES CREDITEURS AU 31/12/2023

Désignations	Montant
S. T. B. BIZERTE	1 077 541.930
B. N. A. BIZERTE	54 705.509
B. T. BIZERTE	309 585.602
U. I. B. BIZERTE	2 269.994
ATTIJARI BANK (EX. B. S. BIZERTE)	988 028.861
B. I. A. T. BIZERTE	190 271.051
B. H. BIZERTE	1 894 259.550
AMEN BANK BIZERTE (RIB 07 200 00 13 103 300065 73)	9 229.476
Total	4 525 891.973

REVENUS AU 31/12/2023**(Exprimés en dinars)**

Désignations	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
Ventes ciments	95 932 947	115 498 603	-19 565 656
Ventes chaux	1 147 865	1 429 236	-281 371
Ventes L. M. C.		615	-615
Ristournes accordées par l'entreprise	-6 284 734	-8 257 256	1 972 522
Ventes locales	90 796 079	108 671 198	-17 875 119
Ventes export ciments	527 596	2 082 323	-1 554 727
Ventes export clinker		9 327 325	-9 327 325
Ventes export	527 596	11 409 648	-10 882 052
Total revenus	91 323 675	120 080 846	-28 757 171

COUTS DES VENTES AU 31/12/2023

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
Matières Premières	2 739 003	1 356 430	1 382 573
Matières Consommables	45 825 041	67 136 857	-21 311 816
Matières et fournitures non stockées	20 839 834	27 266 129	-6 426 295
Etudes et prestations	147 279	186 653	-39 374
Production stockée ou déstockées (Produits finis et semi-ouvrés)	8 045 364	3 818 102	4 227 262
(1) Achats consommés	77 596 521	99 764 171	-22 167 651
(2) Charges de personnel	6 647 540	7 167 699	-520 159
(3) Amortissements	18 077 807	17 982 221	95 586
Redevances	137 278	119 855	17 422
Loyers et charges locatives	468 940	279 550	189 389
Entretiens et réparations	1 492 379	2 117 880	-625 501
Services extérieurs L. M. C.	-5 712		-5 712
(4) Services extérieurs	2 092 884	2 517 286	-424 402
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	188 899	147 008	41 890
Transport (Transport et manutention calcaire à la carrière)	1 897 400	1 980 516	-83 116
Déplacements, Missions et Réceptions	33	10 621	-10 588
Autres services extérieurs L. M. C.	76 632		76 632
(5) Autres services extérieurs	2 162 963	2 138 145	24 819
(6) Charges diverses ordinaires	6 570	0	6 570
(7) Sous-activité	-12 593 214	-6 456 688	-6 136 526
Coût des ventes (1 à 7)	93 991 071	123 112 834	-29 121 763

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION AU 31/12/2023

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
Production d'Immobilisations		168 498	-168 498
Subventions d'exploitation	75 175	70 801	4 374
Revenus du quai usine	3 116 554	3 749 065	-632 511
Reprise provisions clients		55 351	-55 351
Reprise provisions chèques impayés		1 176 284	-1 176 284
Reprise provisions stocks magasin	49 377	54 564	-5 187
Reprise Provision des immobilisations (amortissement matériel à réformer)	30 096	69 318	-39 222
Reprise sur provisions pour retraites et obligations similaires	440 315		440 315
Reprise provisions sur titres de participation et dépôts et cautionnements	27 611		27 611
Reprise provisions pour risques et charges	116 886	76 424	40 462
Transfert de Charges (Grosses réparations)	1 940 543	3 130 739	-1 190 196
Transfert de Charges (Immobilisations)	83 981	12 677	71 304
Total	5 880 537	8 563 722	-2 683 185

FRAIS DE DISTRIBUTION AU 31/12/2023

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
Matières Consommables (Fournitures de Bureaux)	0	0	0
Matières et fournitures non stockées (Electricité, Eau)	0	0	0
(1) Achats consommés	0	0	0
(2) Charges de personnel	440 586	472 673	-32 087
(3) Amortissements	16 386	28 592	-12 206
Redevances	91 151	133 414	-42 263
Loyers et charges locatives	342 787		342 787
Entretiens et réparations	44 015	6 180	37 836
(4) Services extérieurs	477 953	139 593	338 360
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	98 090	47 338	50 752
Publicités, Publications et relations publiques	37 086	45 131	-8 045
Transport de biens et transport collectif du personnel	15 496	-45 276	60 772
Déplacements, Missions et Réceptions	1 504	2 061	-557
Autres services extérieurs L. M. C.		3 863	-3 863
(5) Autres services extérieurs	152 175	53 118	99 057
(1 à 5) Frais de distribution	1 087 100	693 976	393 124

FRAIS D'ADMINISTRATION AU 31/12/2023

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
Matières Consommables (Fournitures de Bureaux)	98 358	96 396	1 962
Matières et fournitures non stockées (Electricité, Eau)	50 889	51 656	-767
(1) Achats consommés	149 247	148 053	1 194
(2) Charges de personnel	8 633 831	8 437 082	196 749
(3) Amortissements	244 475	228 129	16 346
Loyers et charges locatives	124 758	109 457	15 301
Entretiens et réparations	60 738	63 447	-2 708
Etudes, Recherches et divers services extérieurs	35 577	48 659	-13 082
Services extérieurs L. M. C.			
(4) Services extérieurs	221 073	221 563	-489
Publicités, Publications et relations publiques		13 807	-13 807
Transport de biens et transport collectif du personnel	2 669	4 524	-1 855
Déplacements, Missions et Réceptions	20 733	37 508	-16 775
Frais postaux et de télécommunications	71 369	58 710	12 659
Autres services extérieurs L. M. C.		4 113	-4 113
(5) Autres services extérieurs	94 770	118 662	-23 892
Frais d'administration (1 à 5)	9 343 397	9 153 488	189 909

AUTRES CHARGES AU 31/12/2023

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
Matières Consommables (destinées pour immob. et gros entretiens)	2 024 524	3 143 416	-1 118 892
Matières et fournitures non stockées (Electricité, Eau)	47	126	-79
(1) Achats consommés	2 024 571	3 143 542	-1 118 971
(2) Charges de personnel (M.O. Immobilisation)	0	168 498	-168 498
(3) Amortissements et Provisions	4 723 209	207 881	4 515 328
Entretiens et réparations	920		920
Primes d'assurances	908 007	994 689	-86 682
Services extérieurs L. M. C.	393	14 640	-14 247
(4) Services extérieurs	909 320	1 009 329	-100 010
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	356 315	353 559	2 756
Publicités, Publications et relations publiques	181 854	278 434	-96 580
Services bancaires et assimilés	606 089	448 468	157 621
Autres services extérieurs L. M. C.	1	-14 394	14 394
(5) Autres services extérieurs	1 144 258	1 066 068	78 190
(6) Charges diverses ordinaires	546 868	508 230	38 638
(7) Impôts taxes et versements assimilés	353 605	343 649	9 955
(8) Sous-activité	12 593 214	6 456 688	6 136 526
Autres Charges (1 à 8)	22 295 045	12 903 887	9 391 158

CHARGES FINANCIERES AU 31/12/2023**(Exprimés en dinars)**

Désignations	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
Intérêts des emprunts et dettes assimilées	11 224 296	9 364 203	1 860 093
Intérêts des comptes courants et dépôts créditeurs	1 025 199	781 730	243 469
Charges financières sur garantie de l'Etat sur emprunts bancaires		97 500	-97 500
Intérêts autres dettes	7 331	302	7 028
Intérêts payés aux fournisseurs	4 967		4 967
Intérêts des obligations cautionnées	101 641	92 407	9 234
Pertes de change	1 628 737	1 678 850	-50 113
Pertes de change latentes	177 437	14 618	162 819
Charges financières L. M. C.		13 449	-13 449
TOTAUX	14 169 607	12 043 058	2 126 549

PRODUITS FINANCIERS AU 31/12/2023

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
Produits de participations (dividendes)	75 000	95 000	-20 000
Intérêts des comptes courants	104 376	36 367	68 009
Intérêts sur crédits accordés aux clients		5 978	-5 978
Intérêts en devises	537	2 192	-1 654
Gains de change réalisés	106 052	64 101	41 951
Gains de change latents	5 038	-2 868	7 906
Produits financiers L. M. C.		-3 554	3 554
Totaux	291 004	197 215	93 789

AUTRES GAINS ORDINAIRES AU 31/12/2023

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
Produits divers ordinaires	3 950	676	3 274
Subventions d'investissement inscrites au résultat	506 868	113 269	393 599
Jetons de présences reçus	812	4 874	-4 062
Dommages reçus (pénalité de retard)	219 279	146 519	72 760
Produits d'éléments non récurrents ou exceptionnels	8 529 144	115 030	8 414 114
Profits sur cession d'immobilisations exonérés (provenants de la réévaluation)		25 046	-25 046
Facturation masse salariale personnel détaché		26 099	-26 099
Produits divers ordinaires L.M.C.		-5 577	5 577
Totaux	9 260 053	425 936	8 834 117

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE 31/12/2023

RESULTAT COMPTABLE APRES IMPOTS		-34 355 944.493
A REINTEGRER		5 841 995.219
- Pénalités et amendes fiscales	84 582.451	
- Amortissements non déductibles - Terrains de carrière	467 455.173	
- Provisions pour créances douteuses	126 130.976	
- Provisions pour risque et charges	4 597 078.273	
- Achats liés à une modification comptable	90 481.856	
- Services extérieurs liées à une modification comptable	392.919	
- Autres Services extérieurs liées à une modification comptable	76 632.301	
- Gains de change latents 2022	-2 868.150	
- Pertes de change latentes 2023	177 436.747	
- Impôt sur les sociétés	224 672.673	
A DEDUIRE		-825 477.542
- Dividendes	-75 000.000	
- Intérêt en devises	-537.444	
- Perte de change latente 2022	-14 617.573	
- Gain de change latent 2023	-5 038.249	
- Amortissement de la pénalité de non atteinte de performance (1 320 000/20) de 2014 à 2034	-66 000.000	
- Reprise sur provisions pour risque et charges	-116 885.903	
- Reprise sur provisions pour retraites et obligations similaires	-440 314.624	
- Reprise Provision pour risque suite à l'inventaire des immobilisations	-30 095.779	
- Reprise sur provisions des stocks	-49 376.970	
- Reprise sur provisions pour dépréciation des éléments financiers	-27 611.000	
RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS		-29 339 426.816
+ Dotations aux amortissements de l'exercice 2023 (En cas de déficit)	18 338 668.188	
RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE AVANT AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE		-11 000 758.628
- Déduction des déficits reportés au 31/12/2022	23 150 522.413	
- Déduction des amortissements de l'exercice 2023	18 338 668.188	
- Amortissement réputé différé sur exercice antérieurs	129 236 096.420	
RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE APRES IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS DIFFERES		-181 726 045.649
IS EXIGIBLE (MINIMUM D'IMPOT)		224 672.673
• Minimum d'impôt (0.2% C.A. T.T.C.)	= 112 336 336.525 x 0.2%	224 672.673 *
(+) Impôts sur les sociétés au 31/12/2023 dû	224 672.673	
(-) Report Impôts sur les sociétés exercice 2022	-1 616 645.861	
(-) Acomptes provisionnels payés au cours de 2023	0.000	
(-) Retenues à la source opérées par des tiers 2023 (imputées sur les acomptes provisionnels)	0.000	
(-) Retenues à la source opérées par des tiers 2023 (non imputées sur les acomptes provisionnels)	-1 127 887.329	
= IMPOT SUR LES SOCIETES EXERCICE AU 31/12/2023	-2 519 860.517	

Année	Résultat fiscal	Dotations aux amortissements	Déficit d'exploitation de l'exercice	Amortissements réputés différés en période déficitaire	Déficit reportable
2012	-3 698 451.321	7 216 900.910	0.000	3 698 451.321	3 698 451.321
2013	-16 406 771.173	11 901 930.636	0.000	11 901 930.636	11 901 930.636
2014	-22 822 329.779	11 763 430.110	0.000	11 763 430.110	11 763 430.110
2015	-27 175 099.582	16 906 245.853	0.000	16 906 245.853	16 906 245.853
2016	-40 221 326.330	16 605 243.482	0.000	16 605 243.482	16 605 243.482
2017	-28 363 453.580	16 332 799.731	0.000	16 332 799.731	16 332 799.731
2018	-34 083 861.741	17 515 974.029	16 567 887.712	17 515 974.029	34 083 861.741
2019	-11 206 343.311	18 360 453.470	0.000	11 206 343.311	11 206 343.311
2020	3 904 499.979	18 269 900.887	-3 904 499.979	0.000	-3 904 499.979
2021	-5 066 735.978	17 910 947.170		5 066 735.978	5 066 735.978
2022	-28 721 119.245	18 238 941.969	10 487 134.680	18 238 941.969	28 726 076.649
2023	-29 339 426.816	18 338 668.188	11 000 758.628	18 338 668.188	29 339 426.816
			34 151 281.041	147 574 764.608	181 726 045.649

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Encaissements

	FLUX AU 31/12/2023	ENCAISSEMENTS POUR REECHELONNEMENTS	REPORT D'ECHEANCES	NOUVEAU CREDITS
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>				
Encaissements des crédits à court terme	96 305 680	1 225 805	86 378 310	8 701 566
Encaissements des crédits à moyen terme	35 872 741	35 872 741		
	132 178 421	37 098 546	86 378 310	8 701 566

Remboursements

	FLUX AU 31/12/2023	REMBOURSEMENT POUR REECHELONNEMENT	REPORT D'ECHEANCES	REMBOURSEMENTS ECHEANCES
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>				
Remboursements des crédits à court terme	-121 033 414		-105 278 310	-15 755 104
Remboursements des crédits à moyen terme	-28 311 453	-14 308 801		-14 002 652
	-149 344 867	-14 308 801	-105 278 310	-29 757 756

ETAT DES REPORTS DEFICITAIRES ET DES AMORTISSEMENTS REPUTES DIFFERES
AU 31/12/2023

Année	Résultat fiscal	Dotations aux amortissements	Déficit d'exploitation de l'exercice	Amortissements réputés différés en période déficitaire	Déficit reportable
2012	-3 698 451.321	7 216 900.910	0.000	3 698 451.321	3 698 451.321
2013	-16 406 771.173	11 901 930.636	0.000	11 901 930.636	11 901 930.636
2014	-22 822 329.779	11 763 430.110	0.000	11 763 430.110	11 763 430.110
2015	-27 175 099.582	16 906 245.853	0.000	16 906 245.853	16 906 245.853
2016	-40 221 326.330	16 605 243.482	0.000	16 605 243.482	16 605 243.482
2017	-28 363 453.580	16 332 799.731	0.000	16 332 799.731	16 332 799.731
2018	-34 083 861.741	17 515 974.029	16 567 887.712	17 515 974.029	34 083 861.741
2019	-11 206 343.311	18 360 453.470	0.000	11 206 343.311	11 206 343.311
2020	3 904 499.979	18 269 900.887	-3 904 499.979	0.000	-3 904 499.979
2021	-5 066 735.978	17 910 947.170	0.000	5 066 735.978	5 066 735.978
2022	-28 721 119.245	18 238 941.969	10 487 134.680	18 238 941.969	28 726 076.649
2023	-29 339 426.816	18 338 668.188	11 000 758.628	18 338 668.188	29 339 426.816
			34 151 281.041	147 574 764.608	181 726 045.649

Engagements financiers au 31/12/2023

Types d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1/Engagement données						
2/Engagement Reçus						
a) Garanties personnelles						
cautionnements	14 374 278.330 DT 485 138.50 \$ 1 574 584.57 €	14 374 278.330 DT 485 138.50 \$ 1 574 584.57 €				
Total Engagement Reçus	14 374 278.330 DT 485 138.50 \$ 1 574 584.57 €	14 374 278.330 DT 485 138.50 \$ 1 574 584.57 €				

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Postes concernés	Montant Garanti	Biens données en garanties	valeurs comptable des biens	provisions
Emprunts d'investissement	80 500 000.000 DT	Terrain		
		fonds de commerce		
	35 697 259.00 €	l'outillage et matériel		

Rapport général des Commissaires aux Comptes

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société les Ciments de Bizerte, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 21 742 193 DT y compris la perte de l'exercice s'élevant à 34 355 944 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence de la situation décrite dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société les Ciments de Bizerte au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

La société a procédé à l'inventaire physique de ses immobilisations incorporelles et corporelles s'élevant respectivement à un total brut de 482 297 050 DT et une valeur comptable nette de 196 047 178 DT au 31-12-2023.

Jusqu'à la date de notre rapport d'audit, les opérations de rapprochement des données comptables avec celles physiques sont en cours.

Cette situation constitue une limitation de l'étendue de nos travaux d'audit et par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements comptables auraient pu s'avérer nécessaires.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation :

Nous attirons l'attention sur la note III du titre « la présentation des états financiers » qui indique l'existence d'incertitudes significatives susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Exception faite des questions décrites dans les sections «Fondement de l'opinion avec réserve» et incertitudes significatives liées à la continuité d'exploitation, nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune autre question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Changement de présentation des grosses réparations à caractère d'investissement.

En vue de garantir une meilleure présentation de l'information financière, la société a présenté au bilan de 2023 les dépenses relatives aux grosses réparations à caractère d'investissement dans la rubrique immobilisations corporelles en les transférant de la rubrique « Autres actifs non courants ».

Ce changement de présentation n'a pas eu d'incidence sur le résultat des exercices antérieurs étant donné que la méthode d'amortissement est identique.

Pour assurer la comparabilité de l'information, la colonne N-1 a été retraitée en proforma

(voir note aux états financiers « les principes comptables »).

L'effet de l'amnistie fiscale sur les comptes arrêtés au 31-12-2023.

L'adhésion de la société à l'amnistie fiscale prévue par la loi des finances 2023/2024 a permis à la société d'éviter la constatation des pénalités de retard et de recouvrement à des dettes fiscales pour une valeur de 2 922 658 DT et d'enregistrer un profit de 390 184 DT.

Aussi, suite à la prescription fiscale de la TVA non déclarée, la société a comptabilisé un profit de 8 036 296 DT. Parallèlement une dotation aux provisions pour risque fiscal résiduel de 4 070 421 DT a été constatée. ***(Voir note aux états financiers « faits marquants de la période »)***

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus

d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons conclu à l'existence d'anomalies liées à la régularité des comptes en valeurs mobilières décrites ci-après :

- Les propriétaires de 25 690 actions de la société ne sont pas identifiés ;
- Des comptes de valeurs mobilières relatifs à 47 940 actions ne comportent pas toutes les informations obligatoires prévues par l'article 3 du décret n° 2001-2728 du novembre 2001.

Tunis, le 22 Mai 2024

Les co-commissaires aux comptes

**P/Groupement cabinets
Progress Consulting & Expra Consulting**

Karim BEN ISMAIL

**P/ Groupement
Cabinet Houcine Gamra & Cabinet Arbia Riahi**

Houcine GAMRA

A

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIETE « LES CEMENTS DE BIZERTE »**

La baie de Sebra, 7018 BIZERTE.

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023

En application des dispositions de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par lesdits articles et réalisées ou qui demeurent en vigueur, durant l'exercice 2023.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions réglementées : Emprunts dépassant le seuil statutaire de 50 millions de dinars par emprunt

1.1. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2023

Une convention de crédit consortial à moyen terme signée en 2014 se détaillant comme suit :

- ***Crédits en dinars***

Banque	Montant nominal	Montant nominal déblocages antérieurs à 2023	Montant nominal débloqué en 2023	Taux d'intérêt	Durée de remboursement
STB (*)	22 500 000	22 500 000	-	TMM + 2%	7 ans dont une année de grâce
BT (**)	18 000 000	18 000 000	-	TMM + 2%	7 ans dont une année de grâce
ATTIJARI BANK (***)	20 000 000	20 000 000	-	TMM + 2%	7 ans dont une année de grâce
Total	60 500 000	60 500 000	-	-	-

(*) En 2019, un crédit de consolidation, d'assainissement et restructuration a été accordé par la Société Tunisienne de Banque pour un montant de 14 530 000 dinars avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 2,5%, sur une durée de remboursement de 64 mois. Ce crédit comprend, entre autre, les échéances impayées en principal et l'encours du crédit initial s'élevant à un montant total de 9 691 069 dinars ;

(**) En 2019, un crédit de consolidation, d'assainissement et restructuration des échéances impayées en principal et de l'encours du crédit initial a été accordé par la Banque de Tunisie pour un montant de 10 450 000 dinars avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 2,25%, sur une durée de remboursement de 5 ans et 3 mois ;

En 2023, un crédit de rééchelonnement de l'encours de crédit de 10 450 000 dinars ainsi que des impayés en principal y afférant a été accordé par la Banque de Tunisie pour un montant de 5 428 546 dinars avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 2,5%, sur une durée de remboursement de 2 ans et 5 mois.

(***) En 2017, un crédit de consolidation, d'assainissement et restructuration des échéances impayées en principal et de l'encours du crédit initial a été accordé par ATTIJARI BANK pour un montant de 15 600 000 dinars avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 2%, sur une durée de remboursement de 8 ans.

En 2020, ATTIJARI BANK a accepté le réaménagement de l'échéancier du crédit cité ci-haut, pour un montant de 10 237 500 dinars avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 2%, sur une durée de remboursement de 56 mois.

▪ **Crédits en devise**

Banque	Valeur en Euro	Contre- valeur en Dinars	Montant nominal Déblocages antérieurs à 2023		Montant nominal débloqué en 2023		Taux d'intérêt	Durée de remboursement
			Euro	Dinars	Euro	Dinars		
BIAT(*)	6 000 000	13 312 800	6 000 000	13 312 000	-	-	EURIBOR + 2%	7 ans dont une année de grâce
ATB(**)	9 100 000	20 184 860	9 100 000	20 184 860	-	-	EURIBOR + 2%	7 ans dont une année de grâce
Total	15 100 000	33 497 660	15 100 000	33 496 860	-	-	-	-

(*) : Dont reliquat en principal de 3 360 000 Euros converti en dinars et rééchelonné en 2022.

(**) : Dont reliquat en principal de 7 481 270 Euros converti en dinars et rééchelonné en 2020.

La situation comptable du crédit consorsial précité et des crédits de consolidations et de rééchelonnement y affèrent, au 31 décembre 2023, se détaille comme suit :

▪ **Crédits en dinars :**

Banque	Montant nominal en dinars	Montants remboursés ou consolidés		Reste à rembourser		
		2014-2022	2023	2024	Echéances impayées au 31/12/2023	Années suivantes
STB	22 500 000	22 500 000	-	-	-	-
STB	14 530 000	7 841 587	2 554 396	2 980 842	-	1 153 175
BT	18 000 000	8 498 594	5 298 665	2 101 380	-	2 101 361
ATTIJARI BANK	20 000 000	14 881 249	2 010 938	2 193 750	-	914 063
ATB 2020	26 627 000	4 881 616	3 106 484	2 662 700	-	15 976 200
BIAT 2022	18 900 000	-	574 536	1 150 949	-	17 174 515
Total	120 557 000	58 603 046	13 545 019	11 089 621	-	37 319 314

▪ **Crédits en devises**

Banque	Montant nominal en euro	Montants remboursés ou convertis en dinars		Reste à rembourser		
		2014-2022	2023	2024	Echéances impayées au 31/12/2023	Années suivantes
BIAT 2015	6 000 000	6 000 000	-	-	-	-
ATB 2014-2015	9 100 000	9 100 000	-	-	-	-
Total	15 100 000	15 100 000	-	-	-	-

II. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

2.1. Rémunération du Président Directeur Général

La rémunération du Président Directeur Général de la société les Ciments de Bizerte est fixée par l'arrêté du Président du gouvernement du 22 août 2019.

La rémunération du Président Directeur Général de la société les Ciments de Bizerte pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 s'élève à un total brut de 78 959 dinars (avantages en nature inclus). Cette rémunération brute inclut les avantages en nature suivants :

- Une voiture de fonction ;
- Un quota mensuel de carburant de 500 litres.
- Des tickets restaurants pour un total annuel de 1 864 dinars.

La rémunération brute susvisée inclut des tickets restaurants pour un total annuel de 1 864 dinars et une indemnité téléphonique trimestrielle de 120 dinars. Ces deux éléments de salaire ont été octroyés au Président Directeur Général conformément aux dispositions du décret gouvernemental n° 2217 du 11 décembre 2015.

2.2. Rémunération des membres du conseil d'administration :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 26 juin 2023 a fixé le montant brut des jetons de présence à 3 000 dinars pour chaque membre du Conseil d'Administration. Les jetons de présence constatés dans les charges de l'exercice 2023 totalisent un montant brut de 18 000 dinars.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 22 mai 2024

Les co-commissaires aux comptes

**P/Groupement cabinets
Progress Consulting & Expra Consulting**

Karim BEN ISMAIL

**P/ Groupement
Cabinet Houcine Gamra & Cabinet Arbia Riahi**

Houcine GAMRA

SICAV AVENIR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 MARS 2024

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société «SICAV AVENIR» arrêté au 31 MARS 2024.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 MARS 2024, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifiions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ La société « SICAV AVENIR » emploie 20,39 % de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif

Sur la base de notre examen limité, et en dehors du point cité ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 31 Mars 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Mars 2024.

Tunis, le 24 Avril 2024
Le Commissaire aux Comptes :
P/ CABINET CMC
Hichem AMOURI

BILAN
arrêté au 31/03/2024
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/03/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	4-1	924 213	954 353	936 775
a - Actions,Valeurs assimilées et droits rattachés		213 026	193 885	207 132
b - Obligations et Valeurs assimilées		711 188	760 468	729 643
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		236 808	239 743	233 163
a - Placements monétaires	4-3	202 661	202 439	202 663
b - Disponibilités	4-9	34 148	37 305	30 499
AC 3 - Créances d'exploitation	4-10	389	380	482
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 161 411	1 194 476	1 170 420
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	4-7	2 701	2 722	3 601
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-11	20 253	25 444	21 437
TOTAL PASSIF		22 953	28 165	25 038
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	4-5	1 078 969	1 111 398	1 097 939
CP 2 - Sommes distribuables	4-6	59 489	54 913	47 444
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		47 444	46 215	19
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		12 045	8 697	47 425
ACTIF NET		1 138 458	1 166 311	1 145 382
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 161 411	1 194 476	1 170 420

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 31 Mars 2024
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	4-2	16 019	13 562	64 914
a - Dividendes		3 290	-	13 264
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		12 729	13 562	51 650
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-4	3 907	2 576	14 388
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		19 926	16 138	79 302
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-8	-1 974	-1 983	-7 962
REVENU NET DES PLACEMENTS		17 952	14 155	71 340
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-12	-5 907	-5 457	-23 924
RESULTAT D'EXPLOITATION		12 045	8 697	47 416
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	-	9
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		12 045	8 697	47 425
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	-	-9
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-18 946	9 699	-10 025
* +/- values réalisées sur cession des titres		-	1 857	8 538
* Frais de négociation de titres		-24	-207	-1 163
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-6 925	20 048	44 767

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
arrêté au 31 Mars 2024
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>			
a - Résultat d'exploitation	12 045	8 697	47 416
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	- 18 946	9 699	- 10 025
c - +/- values réalisées sur cession de titres	-	1 857	8 538
d - Frais de négociation de titres	- 24	- 207	- 1 163
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	- 46 197
<u>AN 3 -Transaction sur le capital</u>			
a - Souscriptions	-	-	549
* Capital	-	-	540
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	1
* Régularisations des sommes distrib.	-	-	9
b - Rachats	-	-	-
* Capital	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 6 925	20 048	- 881
<u>AN 4 - Actif Net</u>			
a - En début de période	1 145 382	1 146 263	1 146 263
b - En fin de période	1 138 458	1 166 310	1 145 382
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>			
a - En début de période	20 397	20 387	20 387
b - En fin de période	20 397	20 387	20 397
VALEUR LIQUIDATIVE	55,815	57,209	56,154
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-0,60%	1,75%	3,90%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtés au 31/03/2024

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV AVENIR est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du ministre des finances, en date du 31 Décembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV AVENIR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de « SICAV AVENIR » était confiée à la société « STB MANAGER », à partir du 16/07/2020 la gestion est confiée à « STB Finance » Intermédiaire en bourse. Le dépositaire étant la « STB ».

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2024, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31 Mars 2024, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de

la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Mars 2024, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 Mars 2024.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurants au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 Mars 2024, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1er janvier 2018

3- 4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

3- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2024 à 924 213 DT contre 954 353 DT au 31/03/2023, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Coût d'acquisition	932 000	921 307	918 972
- Actions et droits rattachés	215 014	133 772	215 014
- Titres OPCVM	30 729	53 424	5 701
- Obligations et valeurs assimilées	686 258	734 111	698 258
Plus ou moins values potentielles	-31 732	6 938	-12 786
- Actions et droits rattachés	-33 275	4 069	-13 687
- Titres OPCVM	558	2 620	104
- Obligations et valeurs assimilées	985	250	797
Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées	23 945	26 107	30 589
Total	924 213	954 353	936 775

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

4- 2Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 16 019 DT pour la période allant du 01/01/2024, au 31/03/2024, contre un montant de 13 562 DT du 01/01/2023, au 31/03/2023, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
- Revenus des actions	3 290	-	3 600
- Revenus des Titres OPCVM	-	-	9 664
- Revenus des Obligations et valeurs assimilées	12 729	13 562	51 650
Total	16 019	13 562	64 914

4-3 Note sur les placements monétaires

Ce poste s'élève à 202 661 DT au 31/03/2024 contre 202 439 au 31/03/2023, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2024	30/09/2022	31/12/2023
Compte à terme STB			
Placement au 29/01/2024(Taux 9,8%) 90 jours	-	-	202 663
Placement au 03/05/2023(Taux 9,76%) 90 jours	-	202 439	
Placement au 29/04/2024(Taux 9,79%) 90 jours	202 661	-	-
Total	202 661	202 439	202 663

4-4Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent 3 907 DT pour la période allant du 01/01/2024, au 31/03/2024, contre 2 576 DT du 01/01/2023, au 31/03/2023, et représentent le montant des intérêts courus sur les comptes de dépôts.

Libellé	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
- Intérêts/ Placements à terme	3 907	2 576	14 388
Total	3 907	2 576	14 388

4-5Note sur le capital

Capital au 01/01/2024		
- Montant		1 097 939
- Nombre de titres		20 397
- Nombre d'actionnaires		19
Souscriptions		
- Montant		-
- Nombre de titres		-
- Nombre d'actionnaires nouveaux		-
Rachats effectués		
- Montant		-
- Nombre de titres		-
- Nombre d'actionnaires sortants		-
Autres effets s/capital		
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		- 18 946
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		-
- Frais de négociation de titres		- 24
Capital au 31/03/2024		
- Montant		1 078 969
- Nombre de titres		20 397
- Nombre d'actionnaires		19

4-6Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Sommes distribuables de l'exercice en cours	12 045	8 697	47 425
Sommes distribuables des exercices antérieurs	47 444	46 215	19
Total	59 489	54 913	47 444

4-7Note sur les opérateurs créditeurs

Libellé	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
- Gestionnaire	570	584	575
- Dépositaire	2 130	2 138	3 026
Total	2 701	2 722	3 601

4-8Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01/2024, au 31/03/2024, 1 974 DT contre 1 983 DT du 01/01/2023, au 31/03/2023, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
- Rémunération du gestionnaire	1 680	1 692	6 782
- Rémunération du dépositaire	294	291	1 180
Total	1 974	1 983	7 962

4-9Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2024, à 34 148 DT contre 37 305 DT au 31/03/2023, et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
- Avoirs en banque	34 148	37 305	30 499
Total	34 148	37 305	30 499

4-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2024, à 389 DT contre 380 DT au 31/03/2023, et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Dividendes à recevoir	348	348	348
Retenue à la source sur BTA	-	-	-
Retenue à la source sur Obligations	41	32	134
Total	389	380	482

4-11 Autres Créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2024, à 20 253 DT contre 25 444 DT au 31/03/2023, et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
TCL	59	10	46
Jetons de présence	12 739	12 028	10 200
Publicité et publications	1 514	5 558	5 038
Honoraires (CAC)	-	-	-
Rémunération DG	-	-	-
Autres créditeurs (CMF)	97	99	98
Etat retenue à la source	251	219	102
PUBLICATIONS DIVERSES	5 594	7 530	5 953
Total	20 253	25 444	21 437

4-12Note sur les autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2024, au 31/03/2024, à 5 907 DT contre 5 457 DT du 01/01/2023, au 31/03/2023, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
- Rémunération d'intermédiaire & honoraires (CAC)	1 503	1 106	5 606
- Redevance CMF	282	284	1 140
- TCL	62	51	786
- Jeton de présence	2539	2 511	10 183
- Publicité & publication	1521	1 504	6 101
- Rémunération DG	-	-	-
- Autres charges	-	-	109
Total	5 907	5 457	23 924

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Finance ». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT de l'actif net par an.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 190 Dinars TTC l'an.

5- 3 Prise en charge de frais de fonctionnement

A compter du 01/01/2019, la société prend en charge la rémunération des dirigeants, les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, les publications légales et tous autres frais liés à sa gestion. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

SICAV AVENIR
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPCVM promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01
Agrément du 30 Juin 1994

PORTEFEUILLE AU 31/03/2024
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Code ISIN	Désignation du titre	Nomb re de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	%Actif	% Actif Net
Actions			215 013,652	181 738,500	15,65%	15,96%
TN0007570013	EURO-CYCLES	3 000	53 345,040	35 184,000	3,03%	3,09%
TN0007510019	LAND'OR	6 000	39 205,000	36 630,000	3,15%	3,22%
TN0007610017	SAH	1 000	8 000,000	8 309,000	0,72%	0,73%
TN0007630015	SOTIPAPIER	7 000	41 121,402	31 941,000	2,75%	2,81%
TN0006560015	SOTUVER	2 500	30 417,210	32 747,500	2,82%	2,88%
TN0002600955	STB	11 000	42 925,000	36 927,000	3,18%	3,24%
Titres émis ou garantit par l'Etat			534 327,700	552 620,996	47,58%	48,54%
TNNI3UPDYO12	EMP NAT 2023 T2 AF	1 600	15 201,600	16 368,474	1,41%	1,44%
TN0008000838	EMPT NAT 2021 B	1 500	150 000,000	157 847,869	13,59%	13,87%
TN0008000846	EMPT NAT 2021 C	120	120 000,000	126 349,639	10,88%	11,10%
TN5XXZZ454U2	EPT NAT 1 2022 CF	2 000	200 000,000	200 518,575	17,27%	17,61%
TNZBXQU5RZ9 1	EPT NAT 3 2021 AF	100	950,000	986,494	0,08%	0,09%
TNSUXW7EBU Q0	EPT NAT 3 2021 AV	1 954	18 367,600	19 235,516	1,66%	1,69%
TNYZO6UGUZ3 3	EPT NAT 3 2021 BF	49	4 704,000	4 922,529	0,42%	0,43%
TNYZO6UGUZ3 3	EPT NAT 3 2021 BF	60	5 700,000	5 958,156	0,51%	0,52%
TNYZO6UGUZ3 3	EPT NAT 3 2021 BF	100	9 400,000	9 861,215	0,85%	0,87%
TN5QHxz8T348	EPT NAT 3 2021 BV	107	10 004,500	10 572,529	0,91%	0,93%
Obligations			151 930,000	158 566,620	13,65%	13,93%
TN0003400355	AMEN BANK2009 B	500	3 310,000	3 427,147	0,30%	0,30%

TN0004700746	ATL 2017-2 C	500	10 000,000	10 050,531	0,87%	0,88%
TN0001901115	BH F SUB 2019-1 C	600	24 000,000	24 027,090	2,07%	2,11%
TN0003100674	BNA 2009 SUB	1 000	6 620,000	6 900,514	0,59%	0,61%
TN0003100773	BNA SUB 2018-1 B	700	28 000,000	29 217,311	2,52%	2,57%
TN0002601219	STB 2020-1 C FIXE	300	24 000,000	26 019,672	2,24%	2,29%
TNL6Z2LXMEP5	STBSUB 2021-1 D	100	10 000,000	10 122,623	0,87%	0,89%
TNL6Z2LXMEP5	STBSUB 2021-1 D	100	10 000,000	10 122,624	0,87%	0,89%
TN0002102150	TLF 2021-1 FIXE	600	36 000,000	38 679,108	3,33%	3,40%
TITRES OPCVM			30 728,950	31 287,084	2,69%	2,75%
TN3A0J4BTfV3	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	276	30 728,950	31 287,084	2,69%	2,75%
Total Général			932 000,302	924 213,200	79,58%	81,18%

TUNISIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2024

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « TUNISIE SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 mars 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **572 963 197** dinars, un actif net de **572 120 642** dinars et un bénéfice de la période de **8 625 606** dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » comprenant le bilan au 31 mars 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ».

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la Société « TUNISIE SICAV » arrêtés au 31 mars 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « TUNISIE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

Tunis, le 30 Avril 2024

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	426 978 183	458 412 730	438 145 353
Obligations et valeurs assimilées		407 892 895	453 468 235	420 369 028
Titres des Organismes de Placement Collectif		19 085 287	4 944 494	17 776 325
Placements monétaires et disponibilités		145 985 014	180 490 028	140 573 559
Placements monétaires	5	145 984 014	180 489 003	140 572 419
Disponibilités		1 000	1 024	1 140
Créances d'exploitation	6	0	0	0
TOTAL ACTIF		572 963 197	638 902 758	578 718 912
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	489 618	1 633 414	500 171
Autres créditeurs divers	8	352 938	1 103 537	827 544
TOTAL PASSIF		842 556	2 736 950	1 327 715
ACTIF NET				
Capital	9	563 949 035	627 424 995	544 990 925
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0	0
Sommes distribuables de la période		8 171 606	8 740 813	32 400 272
ACTIF NET		572 120 642	636 165 807	577 391 197
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		572 963 197	638 902 758	578 718 912

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		Période du 01/01 au 31/03/2024	Période du 01/01 au 31/03/2023	Année 2023
	Note			
Revenus du portefeuille-titres	10	7 267 372	7 622 275	30 467 569
Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 267 372	7 622 275	30 270 902
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		0	0	196 667
Revenus des placements monétaires	11	2 842 397	3 569 458	13 935 875
Intérêts des certificats de dépôt		1 165 919	813 198	4 359 758
Intérêts des dépôts à vue		38 070	52 714	274 142
Intérêts des bons du trésor à court terme		0	0	0
Intérêts des dépôts à terme		355 603	871 050	2 629 145
Intérêts des billets de trésorerie		0	0	0
Revenus des prises en pension		1 282 805	1 832 496	6 672 830
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		10 109 770	11 191 733	44 403 443
Intérêts des mises en pensions		0	0	0
Charges de gestion des placements	12	-1 695 536	-1 921 663	-7 458 786
REVENU NET DES PLACEMENTS		8 414 233	9 270 070	36 944 657
Autres produits		0	1 631	1 631
Autres charges	13	-169 294	-212 778	-742 782
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 244 940	9 058 923	36 203 506
Régularisation du résultat d'exploitation		-73 334	-318 110	-3 803 234
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8 171 606	8 740 813	32 400 272
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		73 334	318 110	3 803 234
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-533 375	316 216	-1 108 744
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		914 042	10 246	2 125 696
RESULTAT NET DE LA PERIODE		8 625 606	9 385 385	37 220 458

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2024	Période du 01/01 au 31/03/2023	Année 2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	8 625 606	9 385 385	37 220 458
Résultat d'exploitation	8 244 940	9 058 923	36 203 506
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-533 375	316 216	-1 108 744
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	914 042	10 246	2 125 696
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-13 896 161	-36 256 366	-122 866 049
Souscriptions			
Capital	48 432 741	99 590 196	409 579 470
Régularisation des sommes non distribuables	8 703 095	6 477 578	22 357 996
Régularisation des sommes distribuables	338 077	701 245	11 530 190
Rachats			
Capital	-61 476 640	- 133 794 402	-522 835 332
Régularisation des sommes non distribuables	-9 482 023	- 8 211 628	-28 164 949
Régularisation des sommes distribuables	-411 411	- 1 019 355	-15 333 424
VARIATION DE L'ACTIF NET	-5 270 555	-26 870 981	-85 645 591
ACTIF NET			
En début de période	577 391 197	663 036 786	663 036 786
En fin de période	572 120 642	636 165 807	577 391 197
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	4 954 467	6 037 742	6 037 742
En fin de période	4 835 886	5 710 584	4 954 467
VALEUR LIQUIDATIVE	118,307	111,401	116,540
TAUX DE RENDEMENT	1,52%	1,44%	6,12%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 MARS 2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

« TUNISIE SICAV » est une société d'investissement à capital variable de type capitalisation de catégorie obligataire régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

« TUNISIE SICAV » a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion financière de « TUNISIE SICAV » est confiée à la société « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT », « AMEN BANK » étant le dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « TUNISIE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres ;
- A la valeur actuelle, sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines, pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à partir du 1er janvier 2018.

3.3 Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition

3.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-6 Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2024 à 426 978 183 dinars et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% de l'actif net
	Obligations et valeurs assimilées		392 616 547	407 892 895	71,28%
	Obligations des sociétés		83 784 590	86 477 963	15,15%
TN0003400330	AB SUBORDONNE 08 B	15 000	375 000	393 131	0,07%
TN0007780067	ABC 2020-1 CA TF	4 000	160 000	170 925	0,03%
TN0007780067	ABC 2020-1 CA TF	10 000	400 000	427 314	0,07%
TN0007780067	ABC 2020-1 CA TF	6 000	240 000	256 388	0,04%
TN0007780067	ABC 2020-1 CA TF	5 000	200 000	213 657	0,04%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	88 000	1 169 520	1 217 925	0,21%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-1 CA TV	10 000	1 000 000	1 078 805	0,19%
XX000002278	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	15 000	1 500 000	1 550 615	0,27%
XX000002279	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	15 000	1 500 000	1 550 908	0,27%
XX000002279	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	25 000	2 500 000	2 584 846	0,45%
TN0003400348	AMEN BANK SUB,2009 A	52 850	349 867	357 536	0,06%
TN0003400355	AMEN BANK SUB,2009 B	4 000	26 480	27 422	0,00%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	8 000	288 000	307 637	0,05%
TN0003600582	ATB SUB 09 TR,B L,B2	20 000	799 400	832 105	0,15%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT,A TV TMM+2,05	5 000	100 000	100 374	0,02%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT,A TV TMM+2,05	3 000	60 000	60 225	0,01%
TN0002102101	ATL 2019-1 CA TF	2 000	40 000	41 187	0,01%
TN0002102093	ATL 2020-1 CA TF	10 000	400 000	415 129	0,07%
	ATL 2021-1 CAT A 5ANS TF 9,60%	20 000	1 200 000	1 219 892	0,21%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA TF	10 000	800 000	806 793	0,14%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA TF	10 000	800 000	806 793	0,14%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CB TF	10 000	1 000 000	1 040 026	0,18%
	ATL 2024-1	20 000	2 000 000	2 006 475	0,35%
	BATAM 2001	8 000	800 000	0	0,00%
	BATAM 2002	5 000	465 000	0	0,00%
	BATAM 98 NON REMB	50 500	505 000	0	0,00%
TN0001900844	BH 2009	10 000	76 000	76 810	0,01%
TN0001900844	BH 2009	65 000	494 000	499 265	0,09%
TN0PID0RGAE6	BH SUB 2021-2 CA C TF	30 000	3 000 000	3 098 459	0,54%
TNDJUT047VF9	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CF TV	350 000	35 063 000	37 693 573	6,59%
TNDJUT047VF9	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CF TV	50 000	5 009 000	5 384 796	0,94%
TN0003100674	BNA SUBORDONNE 2009	20 000	132 400	138 026	0,02%
TN0001300607	BTE 2010 B	25 900	906 500	929 340	0,16%
TN0001300623	BTE 2011 B	5 000	200 000	201 421	0,04%
TN0001300623	BTE 2011 B	10 000	400 000	402 842	0,07%
TN0001300623	BTE 2011 B	5 000	200 000	201 421	0,04%
TN0001300623	BTE 2011 B	10 000	400 000	402 842	0,07%
TN0004620134	BTK 2009 CAT,C	15 000	99 300	99 968	0,02%
TN0004620142	BTK 2009 CAT,D	8 500	255 000	256 141	0,04%

	Désignation du titre	Nombre	Coût	Valeur au	% de
TN0007340078	SERVICOM 2016 (*)	3 000	210 000	0	0%
TN0002600997	STB 2008/1	11 250	70 313	75 013	0,01%
TN0002601029	STB 2008/2	27 000	168 750	169 781	0,03%
TN0002601045	STB 2010/1	50 000	331 000	331 346	0,06%
TN0002101962	TL 2017-1 - CAT,B - TF 7,80%	30 000	600 000	630 586	0,11%
TN0002102101	TLF 2019-1 CA TF	15 000	300 000	320 782	0,06%
TN0002102101	TLF 2019-1 CA TF	5 000	100 000	106 927	0,02%
TN0002102101	TLF 2019-1 CA TF	3 783	75 660	80 901	0,01%
TN0002102135	TLF 2020-1 CA TF	10 000	400 000	431 339	0,08%
TN0002102135	TLF 2020-1 CA TF	11 820	472 800	509 843	0,09%
TN0002102135	TLF 2020-1 CA TF	5 000	200 000	215 670	0,04%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	31 800	1 908 000	2 050 397	0,36%
TNYJL6N2AEP6	TLF 2022-1 CA TF	50 000	4 000 000	4 301 325	0,75%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 CA TF	30 000	2 400 000	2 485 508	0,43%
TNR0099VZUY8	TLF 2022-2 CA TV	10 000	800 000	830 636	0,15%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	10 000	1 000 000	1 078 404	0,19%
TN0002102143	TLF SUBORDONNE 2020 -TF-	3 900	156 000	158 202	0,03%
TNZSBU7F6WY7	TLF SUBORDONNE 2021 -TF-	30 000	1 800 000	1 860 150	0,33%
TN0003900230	UIB 2009/1 TR B	30 000	198 600	204 784	0,04%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	50 000	1 500 000	1 549 677	0,27%
TN0003900263	UIB 2011/1 TR B	30 000	1 200 000	1 236 189	0,22%
TN0007200181	WIFAK BANK 2019-1 CB TF	5 000	100 000	106 334	0,02%
XX000002216	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	11 000	880 000	893 157	0,16%
	Obligations de L'ETAT		281 692 040	292 624 884	51,15%
TN0008000515	EMPRUNT NATIONAL 2014-C-6,35%	145	1 731	1 882	0,00%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	445 000	44 500 000	46 843 163	8,19%
TNHG2VXQ3BG0	EMPRUNT NATIONAL T1 2022 CB TF	350 000	35 000 000	35 095 584	6,13%
TNUWXR58DVH5	EMPRUNT NATIONAL T1 2024 CB TF	70 000	7 000 000	7 069 164	1,24%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	390 000	39 000 000	40 632 316	7,10%
TNQVHB5WZ2K2	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TF	200 000	20 000 000	21 192 701	3,70%
TN00U20VQYS5	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TV	300 000	30 000 000	31 951 368	5,58%
TNZBXQU5RZ91	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CA TF	35 613	343 310	357 357	0,06%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	230 000	23 000 000	23 603 318	4,13%
TN5QHYZ8T348	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	70 000	7 000 000	7 220 098	1,26%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TF	231 470	23 147 000	24 076 736	4,21%
TN0JN6PVVH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TV	200 000	20 000 000	20 876 216	3,65%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TF	34 200	3 420 000	3 566 919	0,62%
TN0JN6PVVH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TV	22 800	2 280 000	2 377 430	0,42%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	160 000	16 000 000	16 438 426	2,87%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	110 000	11 000 000	11 322 206	1,98%
	Bons du trésor assimilables		27 139 917	28 790 049	5,03%
TN0008000366	BTA 10 AVRIL 2024 6,00%	630	560 070	659 170	0,12%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6,30%	20 080	18 642 056	19 762 743	3,45%
TN0008000580	BTA 14 OCTOBRE 2026 6,30%	2 500	2 300 000	2 504 684	0,44%

	Désignation du titre	Nombre	Coût	Valeur au	% de
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6,60%	5 999	5 636 061	5 863 452	1,02%
	Bons de trésor assimilables mis en pensions livrées		0	0	0
	Titres d'OPCVM		18 470 982	19 085 287	3,34%
TNGUV3GCXU41	MCP SAFE FUND	3 465	500 041	503 704	0,09%
TN0001900752	SICAV BH OBLIGATAIRE	11 764	1 226 726	1 269 653	0,22%
TN7PM93UZP50	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	98 350	15 738 029	16 197 852	2,83%
TNBICI0E13Y6	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIR	5 300	504 359	607 550	0,11%
TNYAVEEFVIB8	FCP SMART CASH PLUS	50	501 827	506 529	0,09%
	TOTAL		411 087 529	426 978 183	74,63%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				74,52%

* Voir note 6

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2024 à 145 984 014 dinars et se détaille comme suit :

Cod e ISIN	Désignation du titre	Valeur Nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% de l'actif net
	Dépôts à vue		9 713 822	9 752 042	1,70%
	AMEN BANK SIEGE		7 048 380	7 068 963	1,24%
	AMEN BANK		2 665 442	2 683 079	0,47%
	Dépôts à terme		22 995 000	23 214 556	4,06%
	Amen Bank au 21/05/2019 à 10,00%		900 000	961 940	0,17%
	Amen Bank au 22/05/2019 à 10,00 %		800 000	854 882	0,15%
	Amen Bank au 23/05/2019 à 10,00 %		800 000	854 532	0,15%
	BIAT au 12/01/2024 à 8,99%		20 000	20 315	0,00%
	BIAT au 15/01/2024 à 8,99%		156 000	158 367	0,03%
	BIAT au 23/01/2024 à 8,99%		516 000	523 015	0,09%
	BIAT au 31/01/2024 à 8,99%		30 000	30 361	0,01%
	BIAT au 01/02/2024 à 8,98%		21 000	21 248	0,00%
	BIAT au 13/02/2024 à 8,98%		9 000	9 085	0,00%
	BIAT au 20/02/2024 à 8,98%		30 000	30 242	0,01%
	BIAT au 09/02/2024 à 8,98%		20 000	20 126	0,00%
	BIAT au 14/03/2024 à 8,97%		2 569 000	2 578 091	0,45%
	BIAT au 21/03/2024 à 8,97%		5 470 000	5 481 830	0,96%
	BIAT au 22/03/2024 à 8,97%		4 072 000	4 080 006	0,71%
	BIAT au 26/03/2024 à 8,97%		6 858 000	6 866 090	1,20%
	BIAT au 29/03/2024 à 8,97%		724 000	724 427	0,13%
	Certificats de dépôt		58 000 000	57 863 763	10,11%
	QNBT au 04/011/2024 à 9,99%		500 000	499 783	0,09%
	QNBT au 01/02/2024 à 9,98%		1 500 000	1 500 000	0,26%

	QNBT au 29/02/2024 à 9,48%		1 500 000	1 491 290	0,26%
	QNBT au 13/03/2024 à 9,47%		2 500 000	2 499 477	0,44%
	QNBT au 14/03/2024 à 9,47%		6 500 000	6 497 279	1,14%
	AB au 14/03/2024 à 8,97%		1 500 000	1 499 405	0,26%
	BIAT au 20/03/2024 à 8,97%		5 000 000	4 982 193	0,87%
	QNBT au 21/03/2024 à 9,47%		4 500 000	4 472 823	0,78%
	QNBT au 25/03/2024 à 9,97%		3 500 000	3 497 680	0,61%
	QNBT au 25/03/2024 à 9,47%		3 000 000	2 998 111	0,52%
	QNBT au 26/03/2024 à 9,97%		500 000	499 558	0,09%
	QNBT au 27/03/2024 à 9,97%		2 500 000	2 491 737	0,44%
	QNBT au 27/03/2024 à 9,47%		1 500 000	1 495 290	0,26%
	BIAT au 28/03/2024 à 8,97%		1 500 000	1 495 240	0,26%
	QNBT au 28/03/2024 à 9,97%		7 500 000	7 473 560	1,31%
	BT au 29/03/2024 à 9,47%		4 000 000	3 985 765	0,70%
	QNBT au 29/03/2024 à 9,47%		10 500 000	10 484 573	1,83%
	Bons de trésor à court terme		0	0	0,00%
	Créances sur opérations de pensions livrées	Nombre	55 006 701	55 153 653	11,34%
	Prise en pension BTA, BIAT du 06/02/2024 au 01/04/2024, taux de 8,98%	2 128	2 000 542	2 027 988	0,35%
	Prise en pension BTA, BIAT du 21/02/2024 au 23/12/2024, taux de 8,98%	1 074	1 000 262	1 010 242	0,18%
	Prise en pension BTA, BIAT du 12/03/2024 au 01/04/2024, taux de 8,97%	3 160	3 000 563	3 015 516	0,53%
	Prise en pension BTA, BIAT du 13/03/2024 au 15/04/2024, taux de 8,97%	1 969	2 000 844	2 010 316	0,35%
	Prise en pension BTA, BIAT du 18/03/2024 au 08/04/2024, taux de 8,97%	2 119	2 000 142	2 007 119	0,35%
	Prise en pension BTA, BIAT du 19/03/2024 au 22/04/2024, taux de 8,97%	7 414	7 000 898	7 023 575	1,23%
	Prise en pension BTA, BIAT du 21/03/2024 au 23/04/2024, taux de 8,97%	1 588	1 500 384	1 504 496	0,26%
	Prise en pension BTA, BIAT du 22/03/2024 au 29/04/2024, taux de 8,97%	5 291	5 000 517	5 012 976	0,88%
	Prise en pension BTA, BIAT du 25/03/2024 au 18/04/2024, taux de 8,97%	7 873	7 500 521	7 513 603	1,31%
	Prise en pension BTA, BIAT du 26/03/2024 au 24/04/2024, taux de 8,97%	7 353	7 500 705	7 511 918	1,31%
	Prise en pension BTA, BIAT du 28/03/2024 au 15/04/2024, taux de 8,97%	8 818	9 000 919	9 009 890	1,57%
	Prise en pension BTA, BIAT du 29/03/2024 au 19/04/2024, taux de 8,97%	7 460	7 500 407	7 506 013	1,31%
	TOTAL		145 715 523	145 984 014	25,52%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				25,48%

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique affiche un solde nul au 31/03/2024 et au 31/03/2023 et se détaille comme suit :

	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Ventes titres à encaisser	0	0	0
Obligations "SERVICOM", échéances impayées en principal et intérêts pour l'exercice 2019 (*)	0	0	78 696
Provision pour dépréciation des obligations "SERVICOM"	0	0	-78 696
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	0	0	0
Total	0	0	0

(*) : L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1,442KDT,

L'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA» et ce, à concurrence respectivement de 20,000 actions et 10,000 actions pour TUNISIE SICAV,

Néanmoins, à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé et aucun nantissement n'a été obtenu,

TUNISIE SICAV a procédé au reclassement des échéances impayées, en principal et intérêts échus en 2019, au niveau de la rubrique «Créances d'exploitation» qu'elle a provisionnées en totalité,

En outre, le principal des obligations « SERVICOM 2016 » a été provisionné en totalité.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/03/2024 à 489 618 dinars contre 1 633 414dinars au 31/03/2023 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs Asset Management au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1er Janvier au 31 mars 2024 et se détaille ainsi :

	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Montant HT	484 051	1 614 843	494 485
TVA	91 970	306 820	93 952
Total TTC	576 021	1 921 663	588 437
Retenue à la source	86 403	303 698	88 266
Net à payer	489 618	1 633 414	500 171

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2024 à 352 938 dinars contre 1 103 537dinarsau 31/03/2023, et se détaille ainsi :

	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Redevance CMF	48 402	54 564	49 445
Retenues à la source sur commissions	132 454	278 980	146 831
TCL à payer	16 194	18 615	8 656
Achats titres à payer	155 479	6 839	622 102
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	0	744 379	0
Autres	409	161	510
Total	352 938	1 103 537	827 544

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 31 mars 2024 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2023

Montant	544 990 925
Nombre de titres	4 954 467
Nombre d'actionnaires	10 146

Souscriptions réalisées

Montant	48 432 741
Nombre de titres émis	440 298
Nombre d'actionnaires nouveaux	427

Rachats effectués

Montant	-61 476 640
Nombre de titres rachetés	558 879
Nombre d'actionnaires sortants	497

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-533 375
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	914 044
Régularisation des sommes non distribuables	-3 458
Résultats antérieurs incorporés au capital	32 400 272
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	-775 473

Capital au 31/03/2024

Montant	563 949 035
Nombre de titres	4 835 886
Nombre d'actionnaires	10 076

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élève à 7 267 372 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024, contre 7 622 275 dinars pour même période de l'exercice 2023, et se détaillent comme suit :

	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2023 au 31/03/2023	Année 2023
Revenus des obligations et valeurs assimilées			
<i>Revenus des obligations</i>			
- Intérêts	6 240 458	6 352 573	6 987 215
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- Intérêts (BTA, Emprunt National)	1 026 915	1 269 702	23 283 687
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs			
<i>Revenus des titres OPCVM</i>			
- Dividendes	0	0	196 667
Total	7 267 372	7 622 275	30 467 569

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2024 au 31/03/2024 à 2 842 397 dinars, contre 3 569 458 dinars pour même période de l'exercice 2023 et représente le montant des intérêts courus au titre du premier trimestre 2024 sur les dépôts, les certificats de dépôt, les bons de trésor à court terme et les prises en pension qui se détaille ainsi :

	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2023 au 31/03/2023	Année 2023
Intérêts des certificats de dépôt	1 165 919	813 198	4 359 758
Intérêts des dépôts à vue	38 070	52 714	274 142
Intérêts des BTCT	0	0	0
Intérêts des dépôts à terme	355 603	871 050	2 629 145
Intérêts des billets de trésorerie	0	0	0
Revenus des prises en pension	1 282 805	1 832 496	6 672 830
Total	2 842 397	3 569 458	13 935 875

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024 à 1 695 536 dinars, contre 1 921 663 dinars pour la même période de l'exercice 2023 et représente la commission de gestion facturée par « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENTS » et la commission de distribution facturée par «TUNISIE VALEURS» et « AMEN BANK » au titre du premier trimestre 2024, et se détaille comme suit :

	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2023au 31/03/2023	Année 2023
Rémunération du Gestionnaire	423 884	480 416	7 458 786
Rémunération du Distributeur	1 271 652	1 441 247	0
Total	1 695 536	1 921 663	7 458 786

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/01 au 31/03/2024 à 169 294 dinars, contre 212 778 dinars pour la même période de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2023 au 31/03/2023	Année 2023
Redevance CMF	124 431	161 474	626 750
TCL	26 497	27 087	112 003
Autres	18 366	24 217	4 029
Total	169 294	212 778	742 782

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de « TUNISIE SICAV » est confiée à la société « TUNISIE VALEURS ASSETMANAGEMENT », Celle-ci est chargée des choix des placements de la société, En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,25% hors taxe l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien

Rémunération du dépositaire :

"AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est supportée par le gestionnaire,

Rémunération des distributeurs :

« TUNISIE VALEURS » et « AMEN BANK » assurent la distribution des titres de « TUNISIE SICAV ». La commission de distribution revenant à « AMEN BANK » est supportée par le gestionnaire,

En contrepartie de ses prestations, « TUNISIE VALEURS » perçoit une rémunération de 0,75% hors taxe l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.